

**RAPPORT  
ANNUEL  
2022**



---

**LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES À  
IVRY-SUR-SEINE**

---



# AVANT-PROPOS

Documenter les inégalités entre les femmes et les hommes en interne et sur l'ensemble du territoire, recenser les politiques publiques menées par la collectivité sur son territoire pour corriger ces inégalités, sensibiliser les agent.es et les élu.es, et enfin diffuser et rendre visible la culture de l'égalité, voici l'objet du rapport annuel dit « égalité », qui est une obligation pour toutes les communes depuis 2014.

Une délégation politique dédiée à la lutte contre les discriminations existe à Ivry-sur-Seine depuis 2011. Les élus.es en charge de cette délégation s'appuient sur une chargée de mission qui effectue un travail transversal sur les droits des femmes, des résident.es étrangèr.es et des personnes LGBT+ au sein de la collectivité.

Après une année de vacance de ce poste, une nouvelle chargée de mission a pris ses fonctions en novembre 2022. Elle a pu ainsi découvrir l'ampleur des actions menées dans notre ville pour lutter contre les discriminations sous toutes leurs formes, et pour l'égalité entre les femmes et les hommes en particulier.

Le chantier est vaste, mais vous le constaterez dans cette édition 2022, cette année encore tous les services municipaux, ont pris leur mission très au sérieux. En matière de santé, de logement, de tranquillité publique, de lutte contre les violences intrafamiliales, d'habitat, mais aussi d'égalité professionnelle, de culture, d'éducation des plus jeunes etc. à Ivry le combat pour l'égalité se mène au quotidien et sur tous les fronts à la fois.

Un combat qui nous engage, avec au cœur la conviction profonde que l'égalité entre les femmes et les hommes est un préalable absolu à l'égalité tout court.

**Nathalie LERUCH**

**Adjointe au Maire d'Ivry-sur-Seine**

Lutte contre les discriminations. Egalité femmes-hommes. Archives municipales et travail de mémoire. Relations internationales.

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	2
RESUME.....	4
INTRODUCTION.....	7
<b>I. ÉGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITÉ.....</b>	<b>9</b>
<b>ANALYSE DE LA SITUATION COMPARÉE DES FEMMES ET DES HOMMES AGENT.ES DE LA COLLECTIVITÉ.....</b>	<b>10</b>
1. STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS .....	11
2. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....	16
<b>II. EGALITE FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES.....</b>	<b>23</b>
<b>A. SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN MATIÈRE D'INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES À IVRY-SUR-SEINE.....</b>	<b>24</b>
<b>B. BILAN DES ACTIONS MENÉES POUR L'ÉGALITÉ.....</b>	<b>25</b>
1. LA CRÉATION DU GROUPE ÉGALITÉ.....	26
2. LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION.....	27
3. LA DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS.....	30
4. LA DIRECTION DE LA SCOLARITÉ ET DES ACCUEILS DE LOISIRS ÉDUCATIFS.....	32
5. LA DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE ET DE L'ACTION CITOYENNE.....	35
6. LES DIRECTIONS DU CCAS ET DE LA SANTÉ.....	57
7. LA DIRECTION DES ACTIONS ET PRESTATIONS EN DIRECTION DES FAMILLES.....	64
8. LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION .....	69
9. LA DIRECION DE LA CULTURE .....	70
10. LA DIRECION DES BATIMENTS COMMUNAUX.....	76
10. LA DIRECTION DE LA JEUNESSE.....	78
11. LA DIRECTION DES SPORTS.....	80
12. LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS.....	86
13. LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN.....	88
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>90</b>

# RÉSUMÉ

Grâce à leur pouvoir d'action au niveau local, les collectivités territoriales constituent aujourd'hui un levier majeur pour lutter contre les inégalités femmes-hommes et les discriminations multiples qui persistent dans tous les domaines : rémunération, accès à l'emploi, violences, précarité, accès aux responsabilités professionnelles, associatives, politiques, etc. Ce combat fait partie des engagements forts de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

Depuis 2014, le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes répond à une obligation légale, prévue par la première loi globale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'article 1<sup>er</sup> précise que « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée ». Depuis 2018, ce rapport va bien au-delà de l'obligation légale et est un véritable outil de sensibilisation et de diffusion de la culture de l'égalité auprès des agent.es et des élu.es de la Ville, destiné à intégrer de façon transversale et structurelle la question de l'égalité femmes-hommes dans la conduite des politiques publiques.

En 2020, la Ville d'Ivry-sur-Seine a réaffirmé sa volonté de « progresser dans la construction d'une société d'égalité dans laquelle chacun.e a sa place, est reconnu.e dans ses droits et peut s'épanouir quels que soient son genre, son origine, sa santé, son âge, sa classe sociale ou encore sa religion. » En effet, le projet municipal s'engage à lutter pour l'égalité femmes-hommes et contre toutes les discriminations, en soutenant des actions en faveur de l'égalité en direction de tous les publics, la sensibilisation et l'éducation à l'égalité et à la mixité dès le plus jeune âge, le combat contre les violences faites aux femmes dans le cadre du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, les efforts pour une analyse genrée du budget communal, l'amélioration de l'accueil et de l'accès aux droits des personnes discriminées et des résident.es étranger.es.

## L'approche intégrée

L'approche intégrée vise à « intégrer de façon transversale et structurelle la question de l'égalité femmes-hommes dans la conduite des politiques publiques. Transversale, car tous les domaines de l'action publique sont concernés : la dimension de genre doit être prise en compte, pas uniquement par les services dédiés, mais également par les directions et élu.e.s en charge d'autres thématiques (transports, urbanisme, développement économique local par exemple). Structurelle, car il s'agit d'incorporer la perspective de l'égalité femmes-hommes tout au long du processus de définition et de mise en œuvre d'une politique publique : préparation, décision, conduite de l'action et évaluation. Cette approche vise donc à prévenir la mise en œuvre de politiques publiques qui pourraient accentuer ou entretenir les inégalités entre femmes et hommes »<sup>1</sup>.

Les objectifs du rapport égalité sont les suivants :

---

<sup>1</sup> Centre Hubertine-Auclert. « Planifier, conduire et évaluer une politique, locale d'égalité femmes-hommes ». Novembre 2014, pages 24-25. <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-ct2-cha-web.pdf>

1. Documenter les inégalités professionnelles en interne et les inégalités sur l'ensemble du territoire
2. Recenser les politiques publiques menées par la collectivité sur son territoire
3. Fixer des orientations de long et de moyen terme pour corriger ces inégalités
4. Sensibiliser les agent.es et les élu.es, diffuser et rendre visible la culture de l'égalité

Le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-Seine s'articule autour de deux parties : d'une part, une analyse de l'égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines de la collectivité ; d'autre part, une étude de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques, fondée sur les indicateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de la situation économique et sociale puis sur un bilan des actions menées en faveur de l'égalité.

### **Égalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines de la collectivité**

A Ivry-sur-Seine, les effectifs de la fonction publique territoriale sont principalement composés de femmes (61% de femmes). Elles occupent 61.5% des emplois de direction et 60% des emplois de direction générale. Cependant, les statistiques mettent en évidence l'absence de mixité de certaines filières, ce qui soulève la question de la prégnance des rôles et des stéréotypes de genre.

Par ailleurs, les femmes restent surreprésentées parmi les agent.es à temps partiel (90% sont des femmes) et parmi les personnes prenant des jours enfant malade (72.3% sont des femmes). On ne voit pas de progression sur ces sujets, les répartitions restent stables sur les dernières années.

### **La situation économique et sociale en matière d'inégalités femmes-hommes à Ivry-sur-Seine**

La proportion des femmes à la tête de familles monoparentales reste un fait marquant de la situation locale. En effet, à Ivry-sur-Seine, les familles monoparentales sont essentiellement maternelles, 88% des familles monoparentales sont composées de femmes seules avec enfants, rencontrant des difficultés financières plus importantes.

Par ailleurs, même si le taux d'emploi pour les hommes et les femmes est sensiblement le même, 21,5% des ivryennes actives sont en temps partiel pour 10.6% d'ivryens.

La monoparentalité et le temps partiel restent des phénomènes qui touchent majoritairement les femmes et donc des marqueurs d'inégalités entre les femmes et les hommes.

### **Politiques publiques menées par la collectivité sur son territoire**

Ce rapport met en valeur la pluralité et la pertinence des actions menées pour aller vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-Seine en 2022, par exemple :

- La coordination du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales constitué de professionnel.les (domaines de la santé, du social, de la police de la justice, etc.).
- La poursuite de l'analyse genrée du budget de la Ville.
- La mise en place d'une cellule de signalement des violences sexistes et sexuelles au travail gérée par la DRH d'Ivry, à destination des agent.es de la Ville et du CCAS.
- La coordination d'un groupe égalité : ce groupe est composé d'un.e référent.e par direction et permet de travailler ensemble à la mise en œuvre du Plan d'Actions en faveur de l'égalité et la construction du prochain plan égalité. Il permet aussi l'harmonisation de la collecte des données genrées utilisées pour le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et le pilotage des actions pour l'égalité menées en interne ou en externe.
- L'engagement de la Ville pour une communication non sexiste.

### **L'importance de la formation pour engendrer un changement réel**

Pour que les inégalités se réduisent, il est essentiel de sensibiliser et de former l'ensemble des élu.es et des agent.es de la collectivité à l'égalité femmes-hommes, c'est-à-dire aux enjeux de l'égalité professionnelle et de la mixité des métiers, à la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, aux modalités d'intégration de l'égalité dans les politiques publiques menées sur le territoire ivryen.

### **Les données genrées pour réduire les inégalités**

Les données genrées constituent un outil indispensable pour identifier les inégalités et ensuite agir contre elles. Ce rapport repose donc sur la poursuite d'une analyse comparative d'indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle, à la population ivryenne et aux usagèr.es des services publics pour orienter les politiques publiques en conséquence.

### **Plan d'actions ivryen pour l'égalité femmes-hommes et perspectives**

La mise en œuvre du Plan d'actions ivryen pour l'égalité femmes-hommes (2018-2020) s'est poursuivie dans l'ensemble de la collectivité. Suite aux constats et aux idées des Ivryen.nes, des actions ont été mises en œuvre pour faire avancer l'égalité sur le territoire ivryen. Une majorité des actions a été engagée, toutefois la réalisation de certaines actions a été retardée en raison de la crise sanitaire en 2020. Certaines actions se sont poursuivies donc en 2021 et 2022.

En 2021, le bilan de l'évaluation du Plan d'actions 2018-2020 a été menée et l'année 2023 permettra la co-construction du nouveau plan d'actions en concertation avec les habitant.es, les élu.es, le monde associatif et les services municipaux.

# INTRODUCTION

La loi du 4 août 2014 et son article 61 prescrivent aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitant.es de présenter préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire, les orientations et enfin les programmes de nature à améliorer cette situation<sup>2</sup>.

L'article 1<sup>er</sup> précise que « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions »<sup>3</sup>. L'approche intégrée devient donc la règle dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'agit de considérer la situation des femmes et des hommes avant la mise en place ou le réajustement de toute action.

Cette loi rappelle que la politique pour l'égalité entre les femmes et hommes définit des actions ayant pour objectifs de lutter contre les violences à l'égard des femmes, de prévenir et de lutter contre les stéréotypes sexistes, de lutter contre la précarité des femmes, de garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers, de favoriser une meilleure articulation des temps de vie, un partage équilibré des responsabilités parentales, de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales, de garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création, à la production culturelle et artistique ainsi qu'à la diffusion des œuvres, de porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur la construction sociale des rôles genrés.

A première vue, les politiques publiques doivent respecter une certaine neutralité, alors pourquoi contribueraient-elles aux inégalités ?

Parce que ce n'est pas mécanique et que les rapports de dominations imprègnent nos modes de pensée et d'action, prendre en considération le critère des inégalités femmes-hommes dans la définition des politiques publiques réduirait ainsi leurs effets discriminatoires.

Si l'objectif de ce rapport est de recenser et de valoriser l'existant, il doit aussi être le point de départ de politiques locales intégrées. Pour ce faire, il est indispensable de renforcer le travail de collecte

---

<sup>2</sup> Legifrance. « LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : Article 1 ». 5 août 2014 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id#JORFARTI000029331277>

<sup>3</sup> Legifrance. « LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : Article 1 ». 4 août 2014 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000029330833&cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id>

des données générées en cours pour mieux identifier les spécificités du territoire ivryen et de faire une analyses des évolutions au cours des années.

En effet, les données générées mettent en évidence la persistance des inégalités femmes-hommes au sein de la collectivité territoriale : l'absence de mixité dans de nombreuses filières, la surreprésentation des femmes parmi les personnes travaillant à temps partiel et celles qui prennent des jours enfants malades, etc.

Les années 2020 et 2021 ont été fortement impactées par la crise sanitaire et les périodes de confinement. L'année 2022 a été un début de retour à la normale.

La crise sanitaire a fragilisé la situation des femmes, elle a fait basculer dans la pauvreté un million de français.es, qui s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà au-dessous du seuil de pauvreté.<sup>4</sup> Les femmes sont les plus représentées parmi les plus pauvres de part des emplois plus précaires, des salaires plus faibles, des journées de travail plus longues et du travail non rémunéré (travail lié aux tâches ménagères, à la garde des enfants et au soin des personnes âgées ou en situation de handicap).

La crise sanitaire a aussi fragilisé la situation des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Les collectivités locales et les associations ont été en première ligne pour observer les conséquences de cette crise sur les dispositifs locaux, pour répondre aux besoins des ivryen.nes, mais aussi pour mettre en place des dispositifs d'aide actifs pendant les périodes de confinement.

L'année 2022 a permis un retour à la « normale » à Ivry-Sur-Seine, en poursuivant certaines actions, parfois dans des conditions initiales, et en reprenant les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes qui avaient dû être stoppées. On relève que certains axes du Plan d'actions en faveur de l'égalité ont été très impactés par la crise sanitaire, notamment l'axe de formation et sensibilisation des agent.e.s, élu.e.s, de la Ville.

Par ailleurs, la Ville a poursuivi ses actions en faveur de l'égalité, malgré l'absence de chargée de mission à l'égalité et à la lutte contre les discriminations, dont le poste a été vacant pendant quasi toute l'année 2022. L'absence de chargée de mission a incontestablement ralenti certaines actions, coordinations de projets et de groupe de travail.

Ainsi, ce rapport, qui intègre l'ensemble des données quantitatives et qualitatives disponibles, présente dans une **première partie** la façon dont l'égalité entre les femmes et les hommes se décline dans la **politique des ressources humaines**, et dans une **seconde partie** la mise en œuvre des objectifs d'égalité en termes de **politiques publiques locales**. Enfin, il propose les **perspectives** pour l'année à venir.

---

<sup>4</sup> Le Monde. La crise sanitaire a fait basculer dans la pauvreté un million de Français, qui s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà au-dessous du seuil de pauvreté, 6 octobre 2020 : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19\\_6054872\\_3224](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/06/un-million-de-nouveaux-pauvres-fin-2020-en-raison-de-la-crise-due-au-covid-19_6054872_3224).



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE  
DANS LA GESTION  
DES RESSOURCES HUMAINES  
DE LA COLLECTIVITÉ

## **ANALYSE DE LA SITUATION COMPARÉE DES FEMMES ET DES HOMMES AGENT.ES DE LA COLLECTIVITÉ**

La politique des ressources humaines menée à Ivry-sur-Seine s'attache à favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et à mettre en œuvre des mesures tendant à réduire les écarts en ce domaine en déclinaison des engagements du programme municipal et des axes du projet d'administration 100% service public. L'ensemble des champs d'intervention sont concernés que ce soit l'accès à l'emploi public (recherche de mixité dans les emplois et la constitution des équipes), le déroulement de la carrière et la lutte contre les stéréotypes et les violences.

Les différents indicateurs RH produits dans le présent rapport en sont l'une des traductions.

Bien que le cadre statutaire offre des garanties certaines pour assurer une égalité de traitement entre les femmes et les hommes, force est de constater que certaines de ses dispositions ainsi que des pratiques encore ancrées dans la société conduisent à créer des inégalités sur lesquelles la collectivité dispose de très peu de marges de manœuvre (différence de structure du régime indemnitaire selon les filières, impact des temps partiels sur la carrière et régime des congés familiaux). L'évolution du régime indemnitaire lors de la mise en œuvre au RIFSEEP a néanmoins contribué à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes en rapprochant les filières administratives et techniques.

En 2022, la Ville a mis en place au sein de la direction des ressources humaines une cellule de signalement des violences sexistes et sexuelles au travail (la cellule peut être saisie par téléphone au 01 49 60 25 00 ou par mail [cellulesignalement@ivry94.fr](mailto:cellulesignalement@ivry94.fr)).

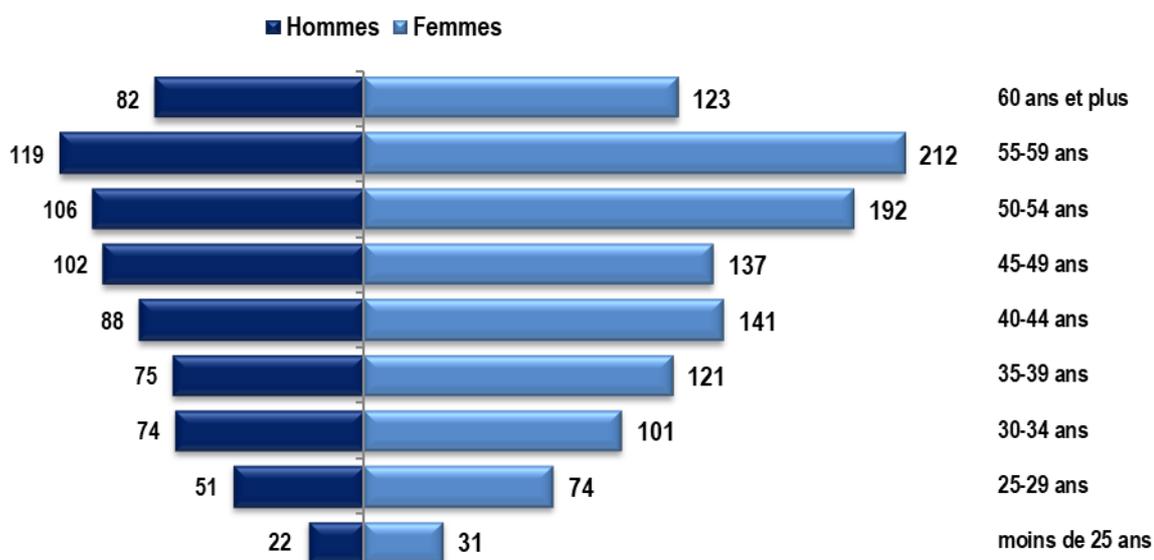
Ce dispositif à destination des agent.e.s de la Ville et du CCAS, permet à toute victime de violences physiques, verbales, violences sexistes et sexuelles, agressions sexuelles, viols, harcèlement moral, sexuel et discriminations, de le signaler. La cellule, gérée par des agentes de la DRH, recueille les signalements. Une enquête peut ensuite être menée. La victime est informée de ses droits et des démarches possibles, elle est orientée vers les professionnel.le.s compétents.

Depuis la mise en place de cette cellule en mars 2022, la cellule a recueilli 3 saisines officielles de la part de 3 femmes, a mené à 3 enquêtes et à une sanction.

## STRUCTURE DES EFFECTIFS ET DES EMPLOIS

Tous les graphiques de cette partie ont été produits par la Direction des Ressources Humaines, à partir des données de la période de début janvier à fin septembre 2022.

### Pyramide des âges des agent.es permanent.es

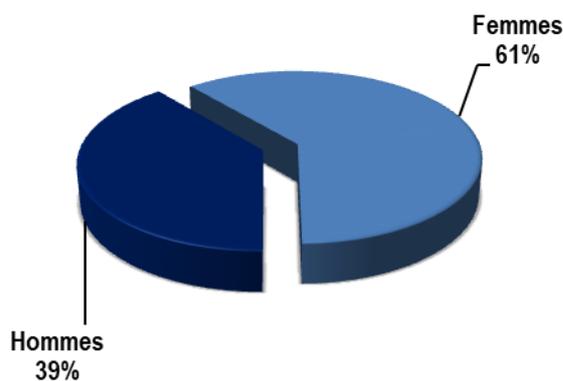


La pyramide des âges témoigne d'un vieillissement de l'effectif global, légèrement plus accentué sur l'effectif féminin, notamment sur les tranches des 50 à 59 ans. A noter également sur la tranche des 60 ans et plus le nombre important des femmes par rapport aux hommes.

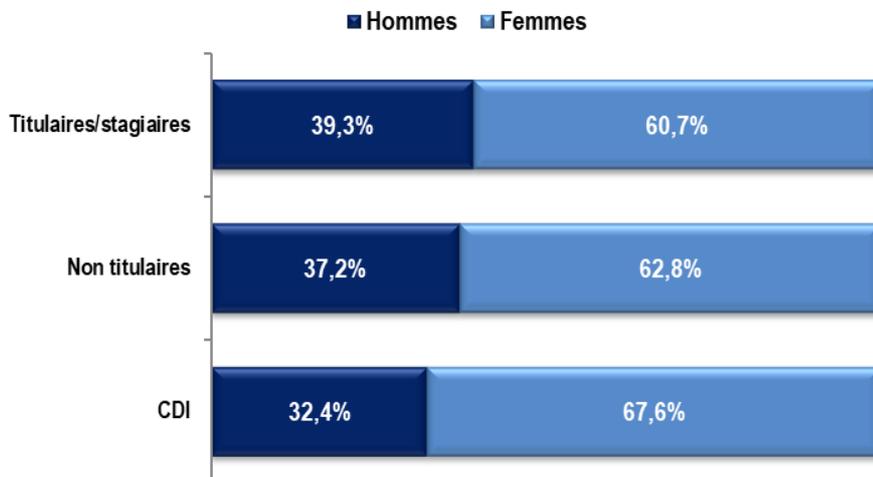
### Répartition des agent.es permanent.es

#### Par genre

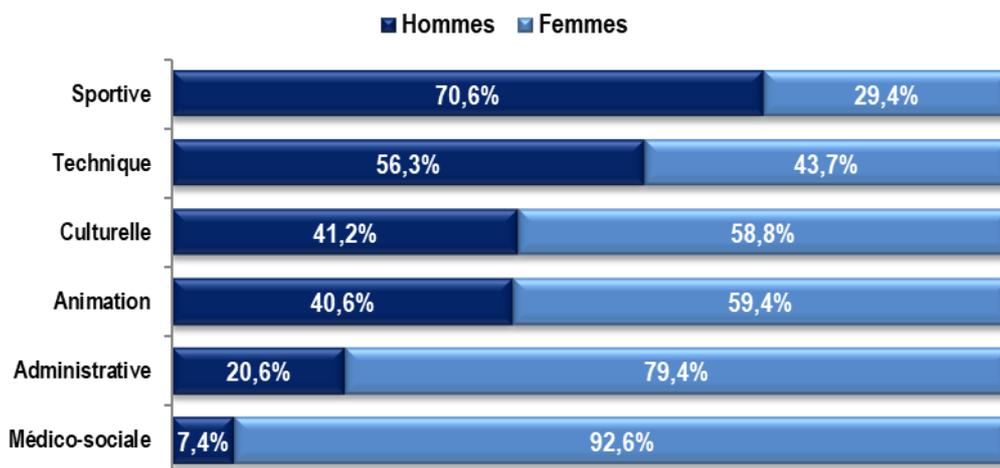
Effectifs permanents majoritairement féminins et répartition à peu près identique tous les ans.



### Par statut et genre

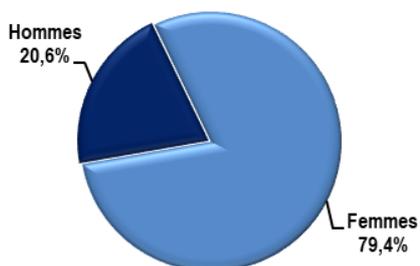


### Par filière et genre

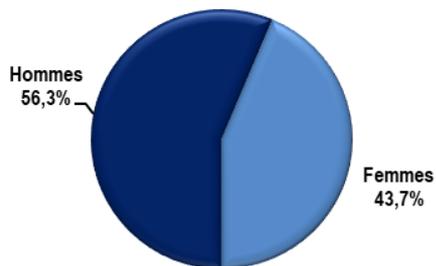


La proportion de femmes est supérieure dans toutes les filières à l'exception des filières technique et sportive où elles sont minoritaires mais néanmoins relativement bien représentées. A noter le taux très élevé de femmes dans la filière médico-sociale.

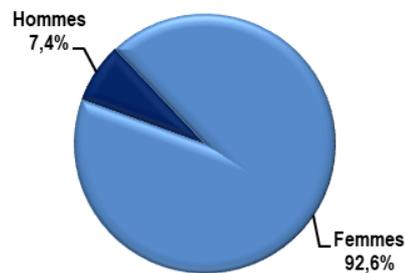
Filière administrative



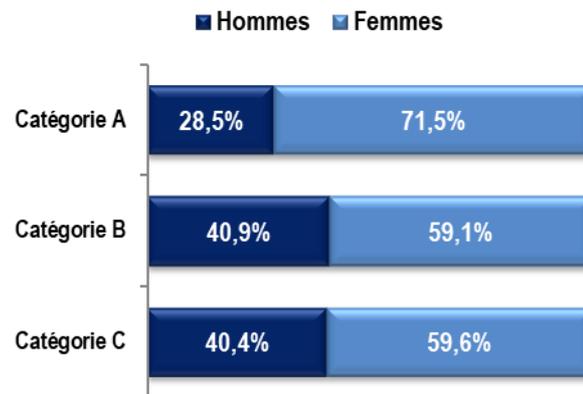
Filière technique



Filière médico-sociale

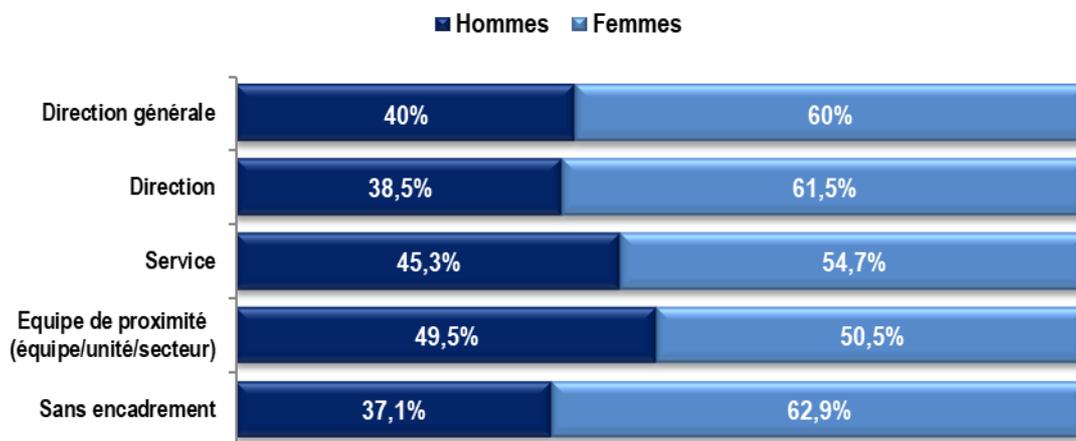


## Par catégorie et genre



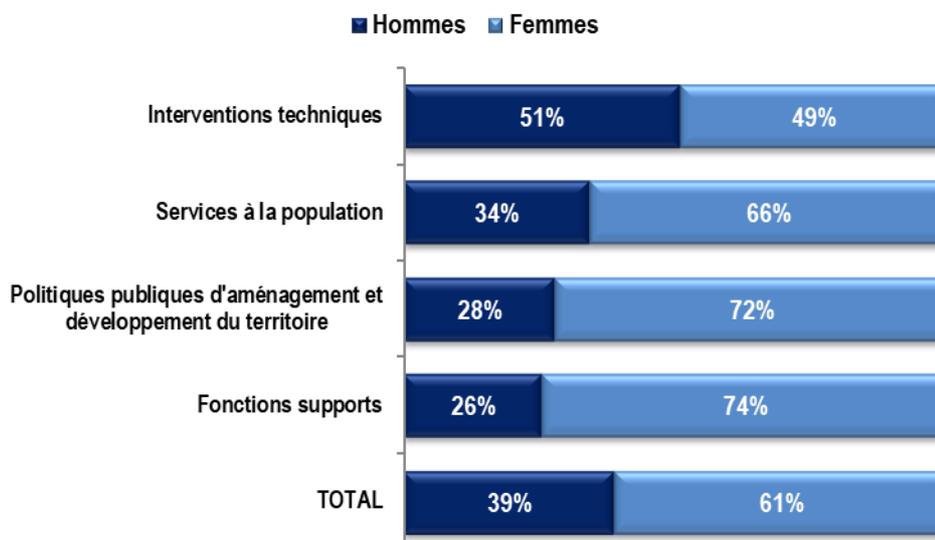
Si la répartition des femmes et des hommes dans la catégorie B et C correspond sensiblement à la répartition globale des effectifs par genre, on constate une représentation plus importante des femmes dans la catégorie A. Les femmes sont majoritaires dans toutes les catégories.

## Par fonctions et genre



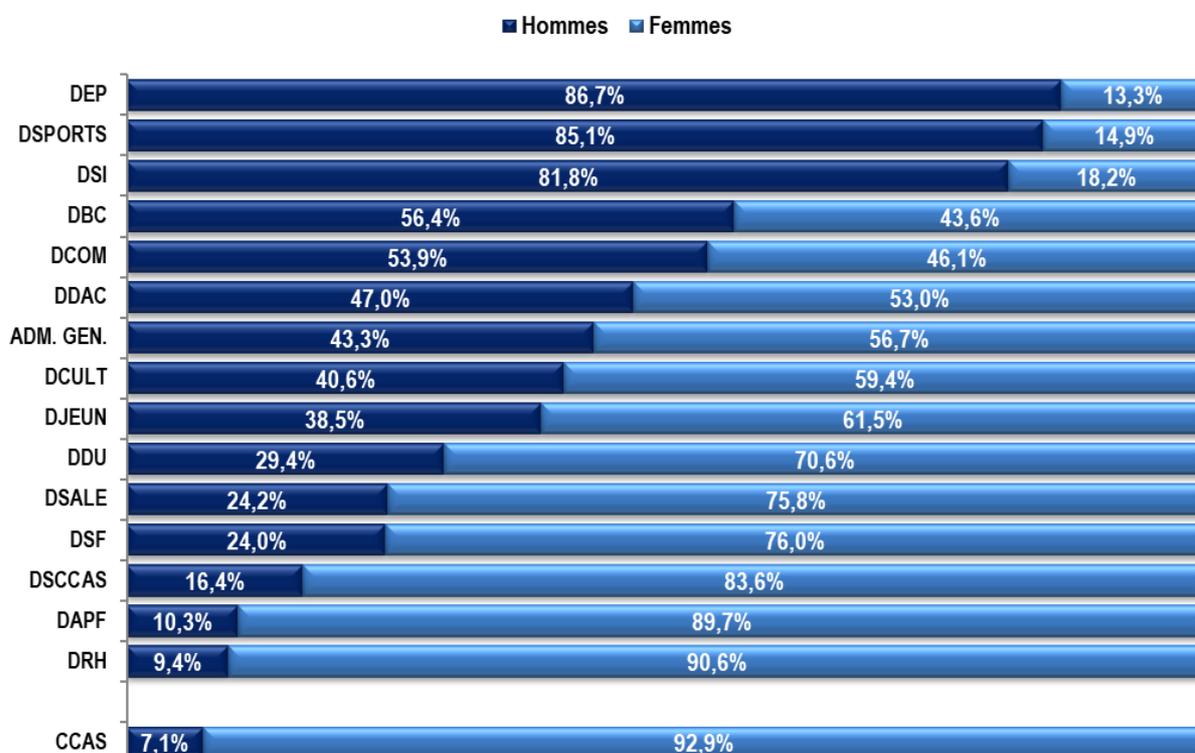
À Ivry, la place des femmes dans les emplois de Direction est supérieure au niveau requis à compter de 2017 par la réglementation (obligation issue de la loi du 04 août 2014 de porter à 40 % le taux des femmes aux emplois supérieurs de direction). En effet, les femmes représentent 61,5 % des emplois de direction, avec une majorité de femmes tant sur les emplois de direction générale que les emplois de direction. Par ailleurs, l'emploi de DGS a été occupé alternativement par une femme (1990 à 2006), un homme (2006 à 2015), puis une femme depuis 2016. Les femmes sont également majoritaires sur les emplois de responsables de service.

## Par champs d'action publique locale et genre



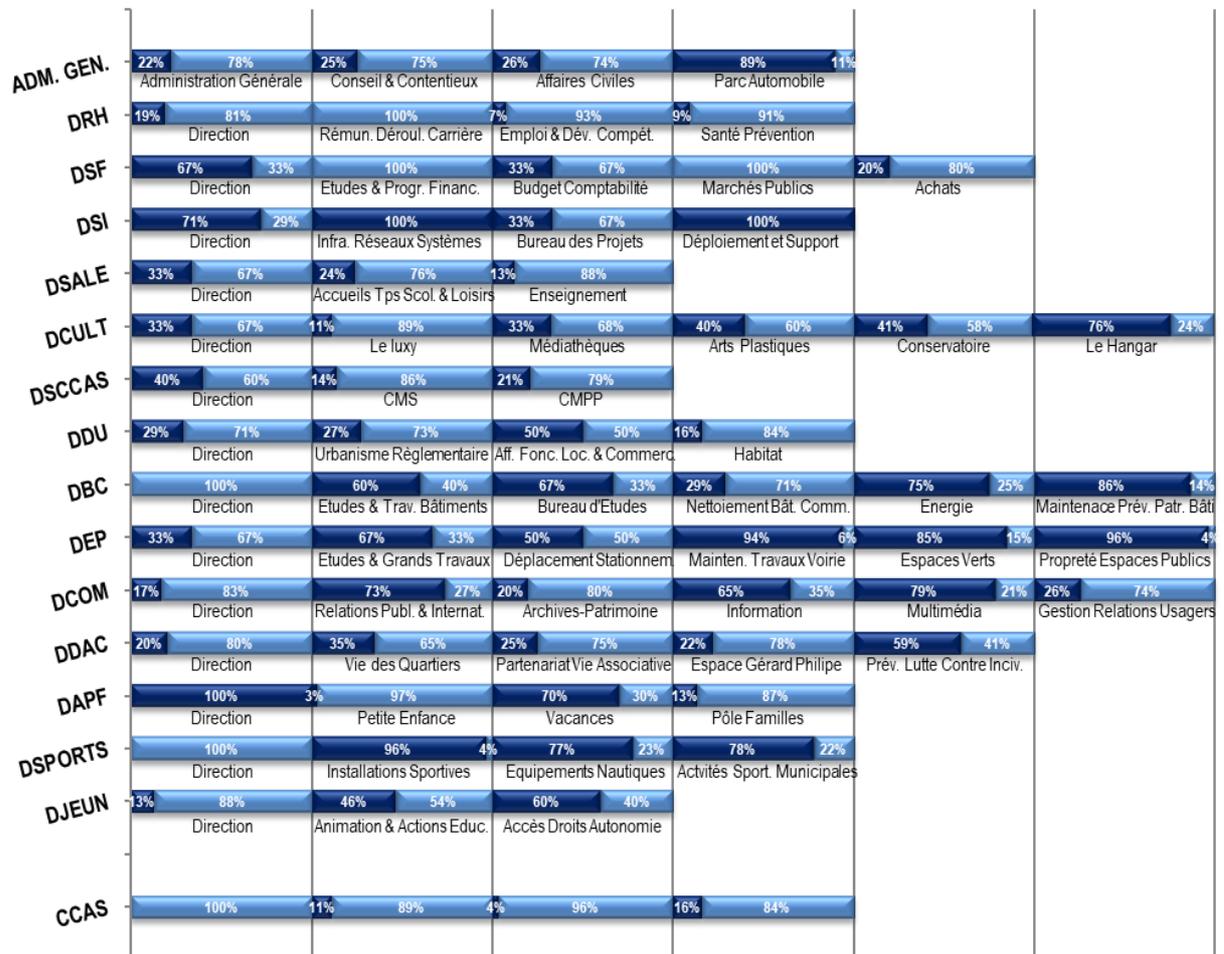
Les femmes sont nettement mieux représentées dans les champs d'action liés au social et la santé publique tandis que les hommes restent majoritaires en proportion sur les interventions techniques et la sécurité.

## Par direction et genre



## Par direction/service et genre

■ Hommes ■ Femmes



## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### *Recrutement /emploi*

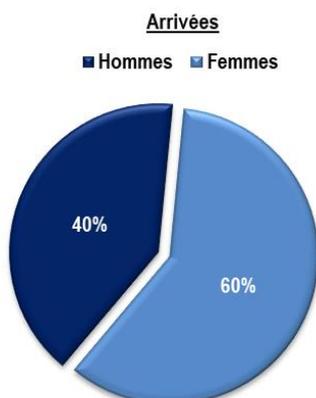
L'ensemble des process d'accès aux emplois, notamment en termes de recrutement et de mobilité, est basé sur des critères non discriminants et veille à favoriser quand cela est possible la mixité des métiers et des équipes selon les différents emplois et niveaux de responsabilité, ainsi qu'à lutter contre les stéréotypes :

- les avis et le contenu des annonces de recrutement, les intitulés des fiches de postes sont traduits en écriture inclusive, et s'adressent indistinctement aux hommes et aux femmes ;
- une nouvelle présentation de l'organigramme prend en compte l'écriture inclusive pour l'intitulé des postes (en cours de mise à jour) ;
- les profils de poste sont déterminés de façon objective au regard des compétences nécessaires pour exercer les missions et de celles dont disposent les candidats, même si des caractéristiques liées à la nature des métiers peuvent sous-tendre un caractère plutôt masculin ou féminin parfois ;
- la mixité dans les équipes et les emplois est favorisée dès que cela est possible. La Ville s'attache ainsi par exemple à avoir une représentation de femmes dans des métiers techniques (agent.e.s de nettoyage des espaces verts, les jardiniers, les peintres) ou de la surveillance de la voie publique et lutte contre les incivilités (équipes d'ASVP ou d'agent.e.s de proximité) et inversement à disposer d'une représentation d'hommes dans des métiers plus administratifs sur des postes de secrétariat, de gestionnaire RH ou comptable ou dans les métiers de la restauration et de la petite enfance, généralement composés davantage de femmes.

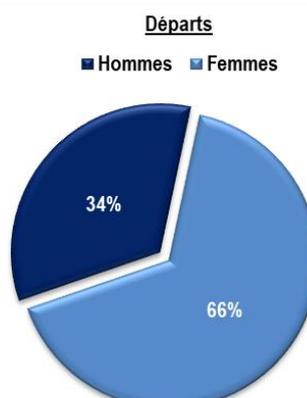
Cependant, en pratique, certains métiers continuent d'attirer davantage d'hommes en raison notamment de stéréotypes de genre imprégnés dans les mentalités. Ainsi, certains métiers avec des missions à forte pénibilité physique par exemple continuent d'être davantage occupés par des hommes.

La poursuite de ces actions en matière de recrutement et d'emploi, et plus particulièrement de mixité des métiers se traduit dans l'axe 2 du plan d'action égalité professionnelle.

#### Arrivée et d'agent.es par genre



#### départs permanent.es

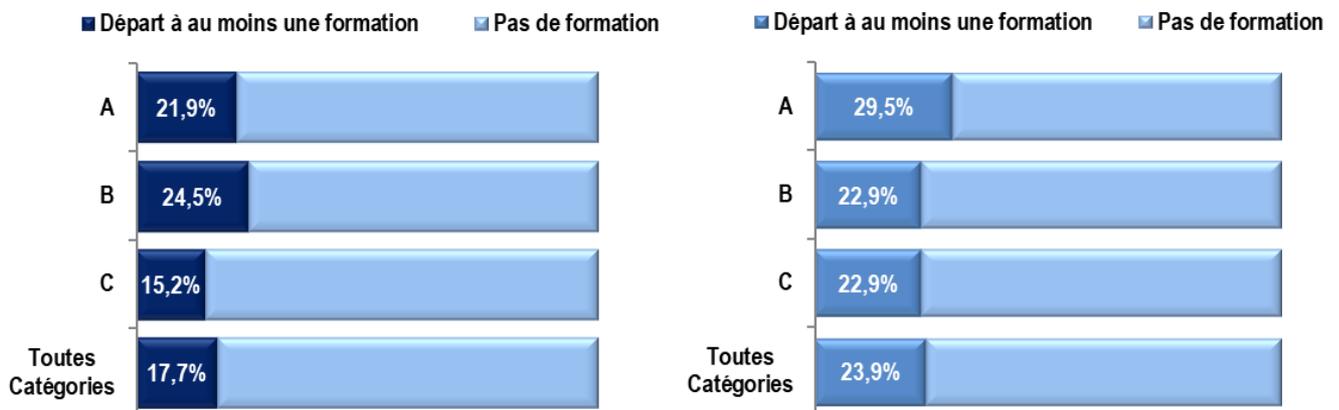


## Formation professionnelle

La crise sanitaire continue à produire des impacts sur la mise en œuvre du plan de formation au travers des mesures et jauges nationales (réduction des capacités d'accueil dans les stages, disponibilité des agent.es dans les services...)

Il est à noter que la collectivité s'attache à favoriser dans la mesure du possible la mixité des groupes dans le cadre de l'organisation de ses formations en intra-muros en terme de genre, métiers...

### Taux de départ en formation par catégorie et par genre

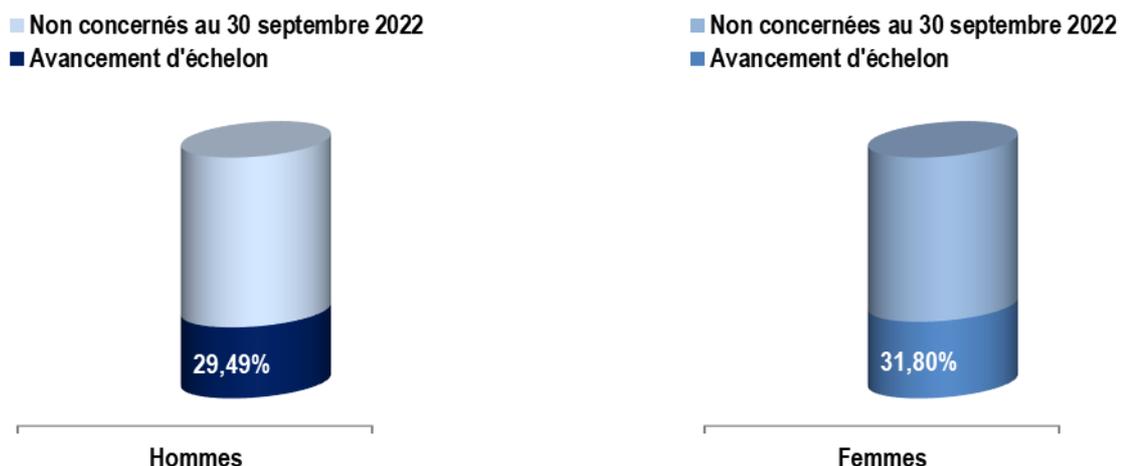


## Déroulement de carrière

L'ensemble des agent.es est soumis aux mêmes règles de déroulement de carrière en termes d'avancement d'échelon, de grade ou de promotion interne, indépendamment de sa quotité de travail (temps complet, temps partiel, temps non complet).

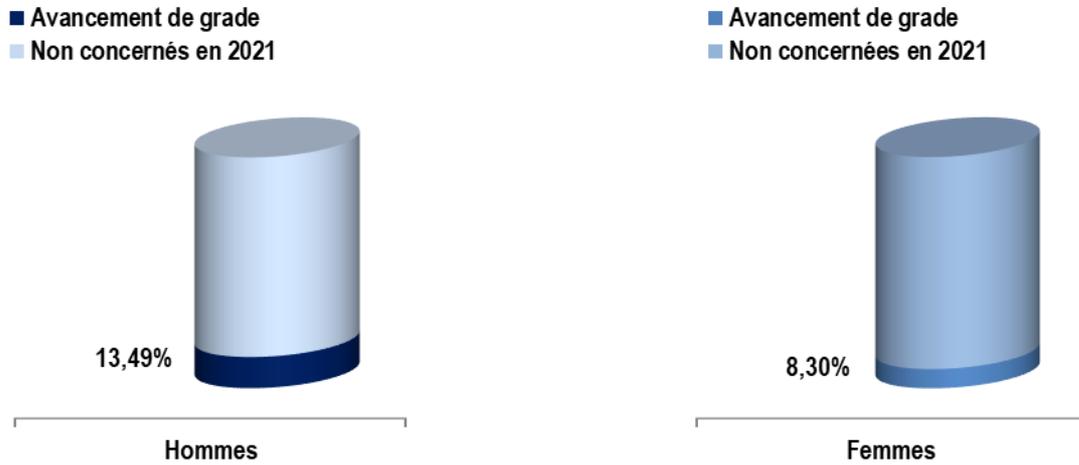
La valeur professionnelle des agent.es servant de base aux propositions d'avancement ou de promotion interne, est déterminée au regard de critères communs et objectifs liés aux missions et responsabilités exercées.

### Taux d'avancement d'échelon par genre



## Taux d'avancement de grade par genre

Ce nouvel indicateur sur le taux d'avancement de grade par genre a été mis en place depuis janvier 2022.

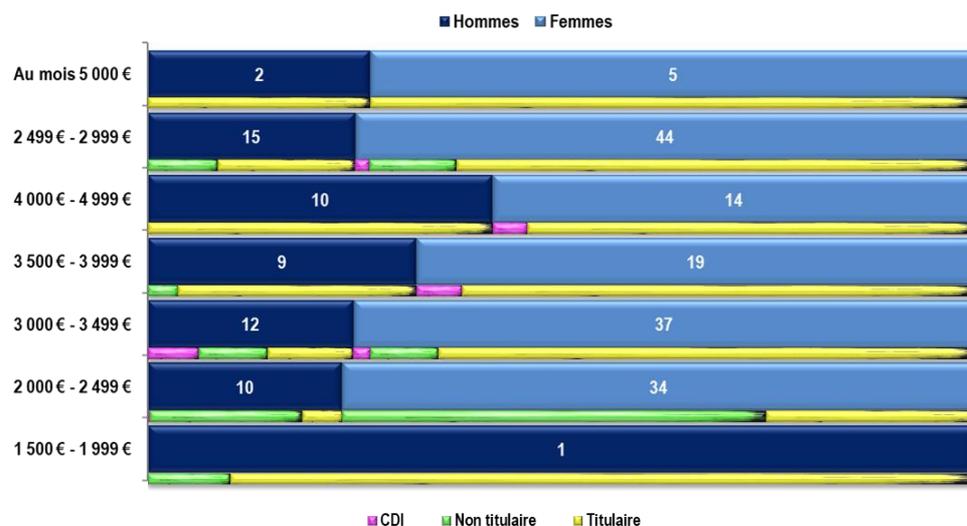


Les avancements de grade ci-dessus ont été réalisés en janvier 2022 au titre de l'année 2021.

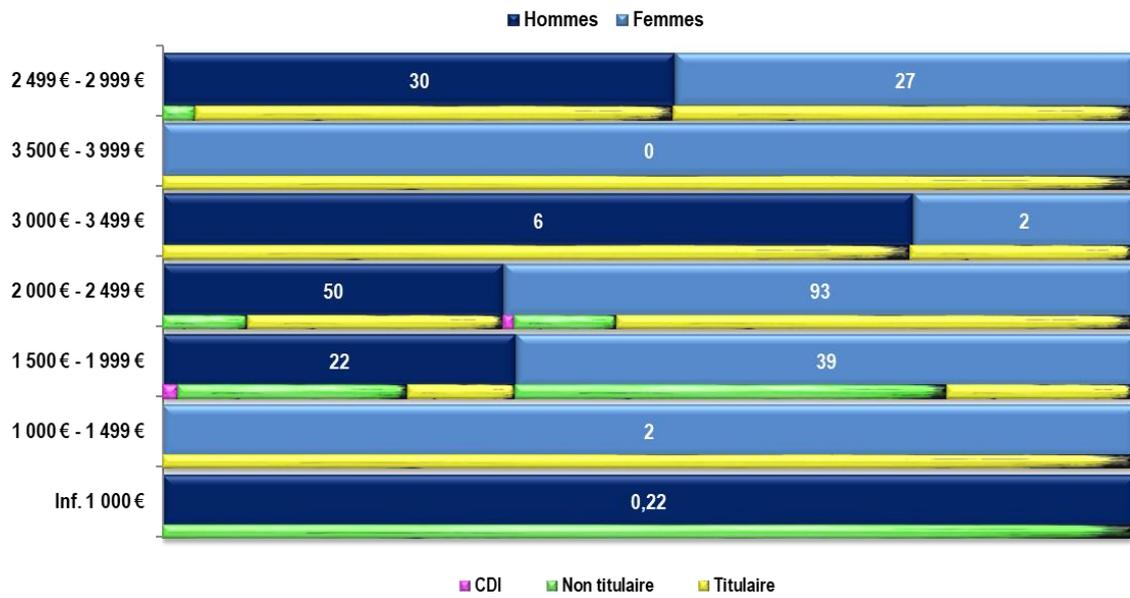
## Rémunérations

Répartition des salaires nets moyens en Equivalent Temps Plein des agent.es permanent.es par catégorie

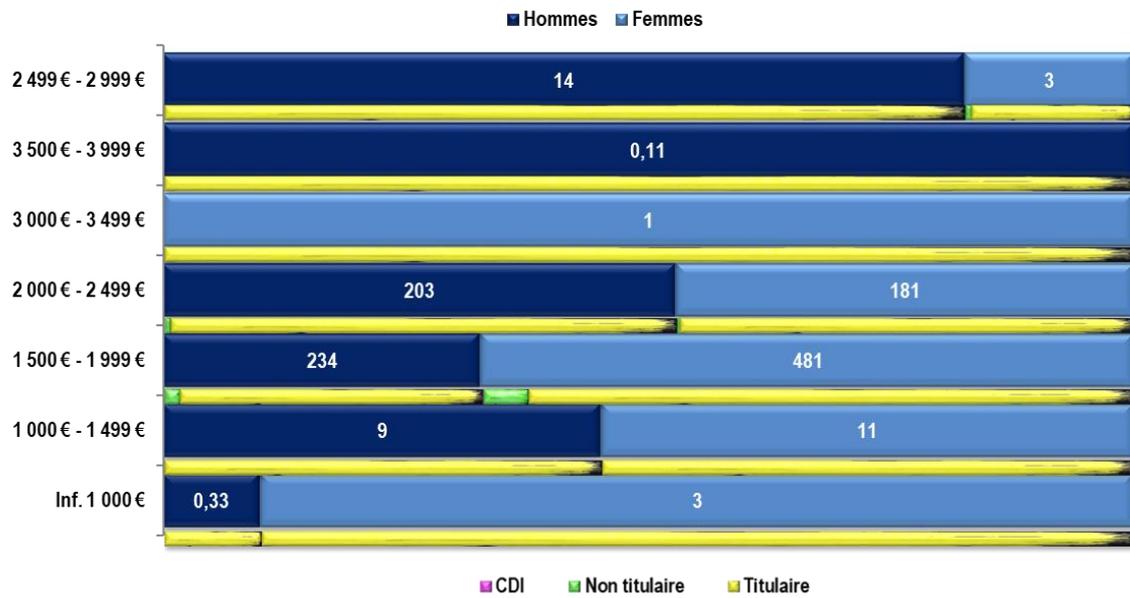
### Catégorie A



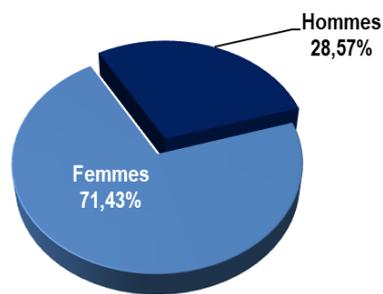
### Catégorie B



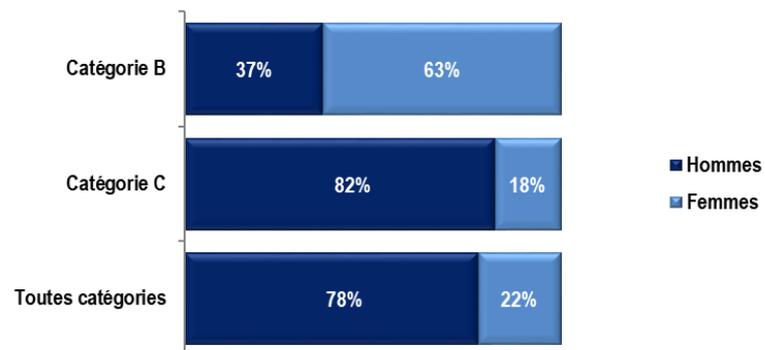
### Catégorie C



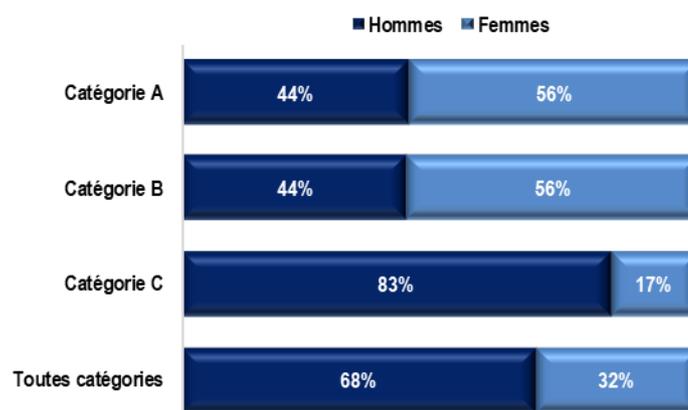
### Catégorie A : Proportion de femmes et d'hommes qui gagnent plus de 5 000 €



### Répartition des heures supplémentaires de fonctionnement payées par catégorie et par genre (jusqu'au 31 mai 2022)



### Répartition des astreintes et permanences par catégorie et par genre

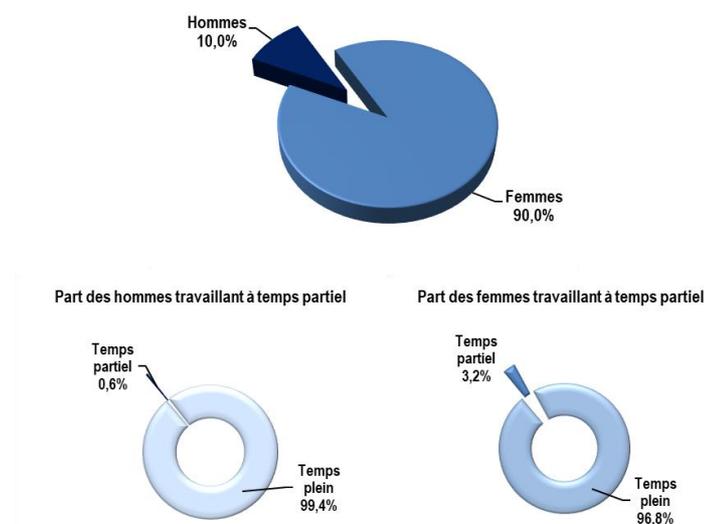


## Temps de travail et congés familiaux

Les dispositions du règlement intérieur relatives aux temps de travail et aux congés et absences donnent un cadre global identique pour tous les agent.es, qui peut faire l'objet de dispositions spécifiques liées aux nécessités et contraintes particulières de service. L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle est ainsi appréciée au regard des spécificités de chaque service, en veillant à préserver un équilibre et de l'équité au sein des équipes dans l'attribution des différentes autorisations d'absence et dans l'organisation du temps de travail.

La prise des différents temps partiels ou congés familiaux existants (congé maternité, congé paternité allongé depuis juillet 2021...) n'entraîne aucune conséquence pour l'agent.e en termes de régime indemnitaire ou de déroulement de carrière. Cependant, il convient de noter qu'en application des règles statutaires, le montant des pensions de retraite est impacté par la prise de temps partiels ou de congés familiaux au cours de la carrière, ce qui de fait est constitutif d'une inégalité dans notre société aujourd'hui.

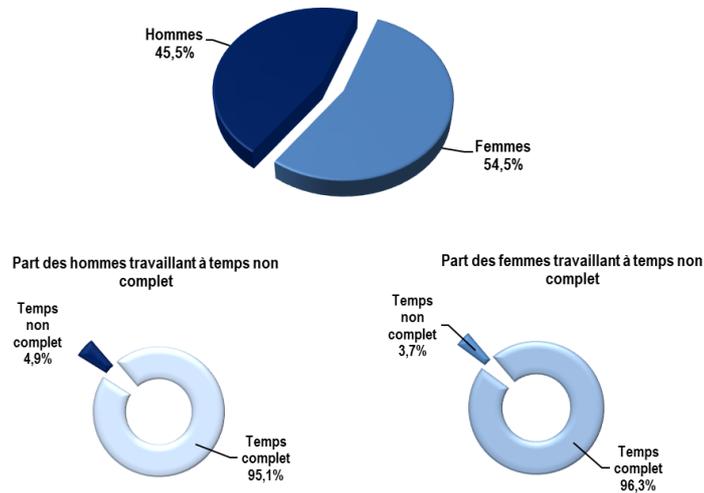
### Répartition des temps partiels



Les temps partiels, qui sont utilisés principalement sur une quotité de 80%, le sont très majoritairement par les femmes même s'ils sont ouverts aux hommes dans les mêmes conditions. Pour la moitié, il s'agit de temps partiels sur autorisation et pas seulement de temps partiels de droit.

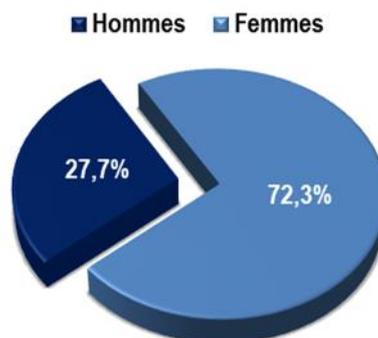
## Répartition des temps non complets

Les femmes et les hommes sont représenté.es à peu près au même niveau sur les temps non complets, la majorité correspondant à des emplois d'enseignement ou médicaux.



## Répartition des gardes enfant malade

Les gardes enfant malade sont majoritairement utilisés par les femmes. Cela représente en moyenne 2,8 jours pour les hommes et 4.1 jours pour les femmes.





ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES  
DANS LES  
POLITIQUES PUBLIQUES

L'objectif de ce second volet est d'amener les collectivités territoriales à produire un diagnostic annuel sur les politiques publiques menées sur le territoire en termes d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour ce faire, les collectivités territoriales doivent identifier et rassembler les données quantitatives et qualitatives existantes, et au besoin, créer de nouveaux outils en définissant elles-mêmes un certain nombre d'indicateurs.

Ce second volet commence par un rapide état des lieux de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes à Ivry-sur-Seine, à l'aide d'indicateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Puis, les données issues des différents services et les actions qu'ils mènent en faveur de l'égalité seront présentées.

### **Situation économique et sociale en matière d'inégalités femmes-hommes à Ivry**

La situation économique et sociale en matière d'inégalités s'apprécie selon divers critères. On peut relever, plusieurs éléments, la proportion des femmes à la tête de familles monoparentales reste un fait marquant de la situation locale. En effet, à Ivry-sur-Seine, les familles monoparentales représentent 22% de l'ensemble des ménages ivryens. Ce chiffre est presque le même au niveau national. A Ivry Sur Seine, 88% de ces familles monoparentales sont composées de femmes seules avec enfant(s). Ces familles rencontrent un taux de chômage plus important, un taux d'occupation de postes à temps partiel plus important, des conditions d'hébergement plus précaires... et donc des difficultés financières plus importantes et un taux de pauvreté plus élevé.

En outre, si le taux d'emploi est sensiblement le même pour les hommes et les femmes, pourtant 21,5% des ivryennes actives sont en temps partiel pour 10.6% d'ivryens. La monoparentalité et le temps partiel sont des phénomènes qui touchent majoritairement les femmes et donc sont des marqueurs d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, les femmes sont moins représentées que les hommes dans certaines catégories socioprofessionnelles, ainsi, les hommes sont plus représentés chez les cadres et professions intellectuelles supérieures (44% de femmes pour 56% d'hommes). De même, les femmes représentent seulement 27% à Ivry des artisans, commerçants et chef.fe.s d'entreprise (pour 73% d'hommes).

Les femmes sont principalement « employées » (24% des femmes appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle « employé.e.s » pour 12% d'hommes) et représentent 67% des employé.e.s. Elles sont néanmoins sous représentées dans la catégorie socioprofessionnelle d'ouvrier.ère.s représentant seulement 19% pour 81 % d'hommes<sup>5</sup>.

Là encore, un des marqueurs d'inégalité est visible dans la répartition des femmes et des hommes dans les catégories socio professionnelles. Ainsi, les femmes sont sous représentées dans certaines catégories socioprofessionnelles, notamment en tant qu'employeuse ou cheffe d'entreprise.

---

<sup>5</sup> Chiffres INSEE de 2019

## Bilan des actions menées pour l'égalité

Une délégation politique dédiée à la lutte contre les discriminations existe à Ivry-sur-Seine depuis 2011. L'élue en charge de cette délégation s'appuie sur une chargée de mission qui effectue un travail transversal sur les droits des femmes, des résident.es étrangèr.es et des personnes LGBT+ au sein de la collectivité. Nous suivons en priorité l'axe égalité et mixité, en particulier la lutte contre les violences faites aux femmes et développons un travail en réseau avec des professionnel.les de terrain et le monde associatif.

L'année 2022 a été marquée par la vacance du poste de chargée de mission jusqu'en novembre 2022. Le rôle de coordination et de pilotage des actions et des groupes de travail en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes a été suspendu et cela a, de fait, ralenti l'avancée en matière d'égalité de certains projets.

L'engagement d'Ivry-sur-Seine pour l'égalité entre les femmes et les hommes reste clair et fort. Cet engagement est ancien et se renforce au fil des années :

- Depuis 2009, la Ville soutient, organise et coordonne le réseau ivryen de lutte contre les violences familiales et intrafamiliales, constitué de professionnel.les de terrain régulièrement sollicité.es par des victimes de violences issu.es des domaines de la santé, du social, de la police, de la justice, etc. Ce réseau a pour objectif de développer une expertise pour repérer, informer et orienter les victimes et d'améliorer leur accompagnement global.
- Suite à la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, un Plan d'actions (2018-2020) pour faire avancer l'égalité sur le territoire ivryen a été co-construit à partir des constats et idées des ivryen.nes. Plus de la moitié des actions a été mise en œuvre. En 2021, une évaluation et un bilan de ce plan d'action ont été menés. Il s'agira maintenant de co-construire un nouveau Plan d'actions en 2023 en concertation avec les habitant.es, les élu.es, les associations et les services municipaux.
- En 2019, la Ville a signé la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. Les dix recommandations relatives à cette convention ont été mises en pratique à Ivry-sur-Seine en 2021.
- En 2020, le projet municipal a réaffirmé l'engagement de la Ville pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les discriminations multiples. L'égalité femmes-hommes est également un des trois axes prioritaires du projet 100% service public.
- En 2021, la Ville a également signé un protocole d'engagement avec la Mission Hébergement Logement (MHL) du Département et s'engage à réserver 5 logements de son contingent de logements sociaux (logements relais) à des femmes victimes de violences en sortie d'hébergement d'urgence.

- En 2022, la Ville a mis en place au sein de la direction des ressources humaines une cellule de signalement des violences sexistes et sexuelles au travail. Ce dispositif à destination des agent.e.s de la Ville, permet à toute victime, au sein de la collectivité, de violences, discriminations, d'harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes de le signaler. Ainsi, la cellule est en charge de recueillir les signalements des victimes ou témoins, de recevoir les personnes, de mener une enquête, puis d'orienter les victimes vers les professionnel.le.s compétents et de mettre en place une éventuelle sanction à l'égard de l'auteur.

## La création du groupe égalité

En 2019, a été décidée la mise en place d'un groupe égalité, composé de 15 référent.es égalité issu.es de chaque direction de la collectivité pour renforcer l'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité.

Ce groupe de travail a commencé en 2020, avec l'accompagnement du groupe Egaé, une agence de conseil, de formation et de communication experte de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations, de la diversité et de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Suite à un questionnaire auprès des référent.es égalité, les objectifs du groupe choisis sont les suivants :

1. Participer à la collecte et à la centralisation de données genrées des directions afin de permettre l'élaboration du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité.
2. Échanger avec les autres directions pour développer l'organisation de projets communs innovants en faveur de l'égalité à l'échelle de la Ville.
3. Identifier les besoins en matière d'égalité au sein des directions et proposer des actions pour enrichir le prochain plan d'actions. Veiller à la mise en œuvre des actions du plan d'actions.

La constitution du groupe égalité facilite l'accès aux données genrées des directions et des services.

Le groupe égalité s'est tenu deux fois durant l'année 2022, une fois en l'absence de chargée de mission, puis, une autre fois, début décembre 2022, avec la nouvelle chargée de mission. Cette réunion a permis de faire un état des lieux dans chaque direction, une présentation de la chargée de mission et des référent.e.s égalité, pour certain.e.s nouveaux.elles, ainsi qu'un point sur la collecte des données genrées par direction.

## LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Les outils de communication accompagnent les engagements de la Ville concernant l'égalité femmes-hommes en interne comme en externe et s'inscrivent dans une démarche de communication non sexiste.

Plusieurs outils comme la mise en place de campagnes de communication spécifiques sont déployés dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes (8 mars) et de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (25 novembre).

Cette année l'édition 2022 de la journée internationale des droits des femmes, a donné lieu à une campagne de communication dédiée, intitulée *Égalité, nos combats*. Six portraits d'Ivryennes ont été réalisés pour cette occasion, chacun d'eux portant un message d'émancipation et de combat pour l'égalité : Mon corps, mes choix ; droit au respect ; égalité professionnelle ; espace public pour tou.tes ; émancipation par le sport et solidaires ici et ailleurs. La baseline « *Ivry s'engage* » accompagnait chacune de ces thématiques. Diffusés à travers la ville et sur les réseaux sociaux, ces portraits ont également donné lieu à des interviews filmés des Ivryennes photographiées qui ont ainsi pu exprimer leurs visions de la thématique illustrée et des enjeux de l'égalité en 2022. Cette campagne a ainsi pu accompagner de manière forte la programmation de cette journée.



Nous pouvons noter l'existence d'une page dédiée à l'égalité femmes-hommes sur le site [ivry94.fr](http://ivry94.fr) qui est régulièrement actualisée. Ainsi qu'une page dédiée aux actions de sensibilisation et réseau de professionnel.les de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales sur le site [ivry94.fr](http://ivry94.fr).

La Direction de la Communication a accompagné la mise en place de l'écriture inclusive dans les services municipaux à l'aide de certains supports de communication.

Pour finir, une attention particulière et récurrente est portée en termes de représentation paritaire et non stéréotypée dans les supports de communication et d'information.

### ***La dénomination des équipements et espaces publics***

Le groupe de travail en charge des dénominations de rues et équipements publics œuvre à renforcer la visibilité des femmes dans l'espace public. Ivry-sur-Seine compte cette année environ 10% de dénominations féminines sur son espace public. La municipalité ayant fait le choix de valoriser des femmes ayant marqué l'histoire, notamment à l'échelle locale ou des femmes dont les combats reflètent les valeurs ivryennes.

En 2022, le conseil municipal a voté les dénominations concernant l'allée Alice Guy (1873-1968, réalisatrice, scénariste et productrice de cinéma française), l'allée Lucie Baud (1870-1913, ouvrière tisseuse en soierie et syndicaliste), impasse Berthe Morisot (impasse Berthe Morisot (1841-1895, artiste peintre française, figure du mouvement impressionniste), rue Marguerite Thibert (1886-1982, militante féministe et haute fonctionnaire internationale au sein du Bureau international du travail), parvis Anne Sylvestre (1934-2020, auteure-compositrice-interprète française), allée Teresa Teng (1953-1995, chanteuse taïwanaise), esplanade Janis Joplin (1943-1970, chanteuse américaine), allée Audre Lorde ( 1934-1992, essayiste et poétesse américaine, militante féministe, lesbienne, engagée dans le mouvement des droits civiques en faveur des Afro-américains ), allée Marielle Franco (Marielle Francisco da Silva, 1979-2018, sociologue, femme politique et militante féministe des droits humains et LGBT brésilienne), allée Lucie Cousturier (1976-1925, artiste peintre, écrivaine, essayiste et militante anticolonialiste française), allée Susette La Flesche (1854-1903, professeure, journaliste, auteure, conférencière issue de la tribu amérindienne des Omahas et activiste de la cause des Amérindiens), square Anna Politkovskaïa (1958-2006, journaliste russe et militante des droits de l'homme, morte assassinée).

Au cours de l'année 2022, des équipements portant des noms de femmes ont été inaugurés à l'image du groupe scolaire Anne Sylvestre et du gymnase Micheline Ostermeyer (1922-2001, pianiste et athlète française, médaillée d'or aux Jeux olympiques de 1948).

### ***Les politiques de coopération décentralisée***

Tout d'abord, en partenariat avec le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) et la Fédération Sportive et Gymnique au Travail (FSGT), la Ville a mené un projet sportif et éducatif dans le centre socio-culturel d'Al-Bustan à Jérusalem-Est. Ce projet visait à favoriser la construction

de la citoyenneté et l'émancipation par le sport. Ce projet avait été construit dans le but de bénéficier de façon paritaire à de jeunes garçons et filles.

Dans ce prolongement, un nouveau programme d'actions est établi sur la période 2022-2024 autour du sport chez des jeunes ivryen.nes et palestinien.nes. En lien avec l'Union sportive d'Ivry Omnisports, la Ville est engagée sur un volet « sport et culture » et les jeunes impliqué.es participeront au festival franco-palestinien « Jeunes talents ». Des rencontres en France et en Palestine permettront de développer des créations artistiques et sportives, nourries par les deux cultures. La présentation de ces créations se fera lors du festival à Jérusalem en 2023 et en France en 2024.

Ensuite, Ivry-sur-Seine est engagé dans un protocole de coopération depuis 2005 avec la commune rurale de Dianguiré. Par le passé, des projets de maraîchage, première activité génératrice de revenus pour les femmes, ont permis à des femmes maliennes de renforcer leur autonomie financière. Sur la période 2022-2024, un nouveau partenariat est engagé en lien avec le Centre municipal de santé d'Ivry pour permettre la mise en place de formations médicales notamment autour de la prévention et de la maternité, et la fourniture de matériel médical dans des centres de santé à Dianguiré.

Pour finir, dans le cadre des actions de coopération menées avec le Sahara Occidental, la Ville d'Ivry accueille chaque été un groupe de 6 enfants sahraouis, 3 filles et 3 garçons. Malheureusement, ces séjours sont annulés depuis 2020 en raison de la crise sanitaire dans un premier temps et n'ont par la suite pas pu être rétablis en raison de la situation géopolitique au Sahara Occidental. Néanmoins, des actions en direction de la jeunesse sahraouie ont été déployées, notamment via l'apprentissage du français dans les camps de réfugié.es.

## LA DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

### 1) *Le budget sensible au genre*

En 2018, il a été décidé d'initier l'élaboration d'un budget sensible au genre dès la préparation budgétaire de 2019. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble des directions et services à l'égalité entre les femmes et les hommes à travers une analyse des choix budgétaires et de leur impact qui se décline de la façon suivante :

- réaliser un bilan des actions existantes en faveur de l'égalité femmes-hommes,
- interroger et analyser les activités municipales et les politiques publiques dans le cadre des débats budgétaires,
- contribuer à l'élaboration du bilan annuel de la Ville en matière d'égalité femmes-hommes,
- envisager des propositions d'actions concrètes dans le cadre d'un travail de la Direction des Services Financiers avec le Secteur Lutte contre toutes les discriminations.

L'approche tri-catégorielle a été retenue : dans le cadre de la préparation budgétaire, il a été demandé à chacun des services municipaux de classer, d'analyser et de commenter leurs actions à travers le prisme du genre et au regard de leur impact supposé sur l'égalité femmes-hommes, selon la nomenclature suivante :

1. **Catégorie 1** : l'activité ou action est neutre en termes de genre, elle n'est pas susceptible d'avoir un impact sur l'égalité femmes-hommes (exemples : dépenses diverses de fonctionnement en matière informatique ; location de biens immobiliers ; politique de destruction des déchets toxiques),
2. **Catégorie 2** : l'activité ou action vise spécifiquement et volontairement à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes (exemples : dépenses de toute nature destinées à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les services publics ; organisation de la Journée internationale des droits des femmes),
3. **Catégorie 3** : l'activité est susceptible d'avoir un impact selon le genre, même si cela ne constitue pas son objectif premier (soutien à l'entrepreneuriat ; donner les moyens aux citoyen.nes de prendre part aux décisions prises pour leur quartier à travers les comités de quartier).

Dès 2018, tous les services municipaux ont été invités à présenter des pistes d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et à indiquer les indicateurs genrés existants et/ou ceux pouvant être créés. Cette démarche s'est poursuivie en 2020, dans le cadre de la préparation des budgets 2020 et 2021 grâce à un partenariat renforcé entre le Secteur Lutte contre toutes les discriminations et les services financiers.

La budgétisation sensible au genre vise à ce que la culture de l'égalité irrigue les politiques publiques, la préparation budgétaire étant un temps privilégié d'examen des conditions de mise en œuvre des politiques publiques. Au regard des propositions des services municipaux, ce travail peut favoriser les arbitrages budgétaires, tant du point de vue des moyens que de la mise en œuvre des politiques publiques. Outre la poursuite du classement en catégorie, l'accent est donc porté sur les pistes d'amélioration éventuelles et sur les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces améliorations.

En raison du caractère pionnier de cette démarche en France, la Ville a été invitée par le Centre Hubertine Auclert en octobre 2019, dans le cadre d'un échange de bonnes pratiques sur le budget sensible au genre. A la suite de cette rencontre entre élu.es et agent.es de collectivités territoriales franciliennes, plusieurs collectivités se sont rapprochées de la Ville pour bénéficier de son retour d'expérience. La ville est aujourd'hui membre d'un réseau de collectivités locales travaillant sur la question des budgets intégrant l'égalité femmes-hommes.

En 2021, il a été demandé aux services de poursuivre la catégorisation de leurs activités. En 2022, l'approfondissement prévu de ce travail de budgétisation intégrant l'égalité a quelque peu ralenti, mais la reprise du partenariat entre la chargée de mission et des réunions régulières du groupe égalité avec des directions pilotes va permettre une évolution du projet en 2023. Notamment, une analyse par le groupe égalité des catégorisations et propositions présentées devrait pouvoir permettre d'alimenter le prochain Plan d'actions égalité-femmes de la Ville.

## **2) Les marchés publics**

Concernant les marchés publics, le critère subsidiaire relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes a été utilisé une fois en 2018 pour l'attribution du marché d'acquisition de littérature technique pour les adultes (ouvrages édités en langues française et étrangères) liée aux activités du Service de la Documentation de la Ville (législatif, économie, droit, ouvrages d'intérêt général), information qui figure déjà dans le rapport annuel de 2018.

Pour rappel, il s'agissait de départager deux entreprises arrivées 1er ex-aequo à la suite de l'analyse et du classement des offres. Il leur a été demandé de fournir une présentation des actions menées au sein de leur structure en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au regard des réponses qu'elles ont apportées, le marché a été attribué à l'entreprise la plus impliquée sur le sujet.

Le service des marchés publics a également travaillé sur la manière de valoriser les candidat.es qui présentent une charte ou un engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, une première approche a été testée pour le marché de sécurisation des bâtiments communaux. En effet, parmi les points jugés pour l'attribution des marchés, il a été demandé aux candidat.es de présenter les mesures prises pour assurer la mixité des équipes prévues pour exécuter les prestations, ce secteur attirant peu de femmes.

Une étude est cours au sein des marchés publics sur les différentes possibilités de développer plus encore la prise en compte de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la commande publique.

La poursuite d'une analyse genrée du budget de la Ville et d'une politique de commande publique favorisant l'égalité femmes-hommes figurent parmi les engagements du Projet municipal 2020-2026.

# LA DIRECTION DE LA SCOLARITÉ ET DES ACCUEILS DE LOISIRS ÉDUCATIFS

## ***1) Prévention, protection de l'enfance***

Le genre émane d'une construction sociale qui entérine des rôles et rapports sociaux tout en instaurant des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Ces rapports de domination sont des rapports que l'on peut retrouver également dans les relations adultes/enfants. Plusieurs enquêtes depuis quelques années mettent en lumière l'étendue des violences éducatives ordinaires, néanmoins, la France évolue quant à l'abolition de ces violences.

Notamment, depuis la loi du 10 juillet 2019, il est prévu que « l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques ».

Les dernières années, marquées par la crise sanitaire, ont entraîné une mise en lumière des violences intrafamiliales, voire une augmentation de ces violences, comme conséquences des confinements.

Durant l'année scolaire 2021-2022, la direction a transmis 15 Informations Préoccupantes au Département du Val-de-Marne, contre 2 seulement en 2017.

Mis à part un classement sans suite du dossier, les autres situations ont fait l'objet d'une évaluation sociale de l'Espace Départemental des Solidarités d'Ivry et ou d'une enquête judiciaire.

En fonction de la nature et niveau de gravité des faits, les services compétents orientent vers :

- Une mise à disposition de leurs services,
- Une mesure éducative à domicile volontaire ou imposée,
- Un placement temporaire de l'enfant en foyer ou définitif en famille d'accueil si possible,
- Une condamnation pénale avec ou sans déchéance de l'exercice partagé de l'autorité parentale.

Ces mesures de prise en charge sont coercitives, la Ville d'Ivry souhaite développer davantage des actions préventives à travers l'accompagnement à l'éducation de l'ensemble des parents, afin de permettre une évolution des pratiques.

Ainsi, la direction a organisé cette année :

- 2 ateliers sur la bienveillance éducative auprès des parents et professionnels d'un groupe scolaire,
- 2 ateliers de sensibilisation à la Violence Educative Ordinaire (VEO) et à l'éducation positive auprès des cadres de la ville impliqués dans le Projet Educatif de Territoire,
- 1 atelier de sensibilisation à la Violence Educative Ordinaire (VEO) et à l'éducation positive auprès des agents volontaires dans le cadre du centre de ressources « Le Petit Robespierre »

Par ailleurs, la Ville œuvre en partenariat avec un laboratoire de recherche de l'INSERM et l'Association Nationale des Directions de l'Education des villes et Territoires (ANDEV) sur un projet de recherche Action relative aux représentations et pratiques éducatives au sein des écoles afin de promouvoir une éducation positive et bienveillante.

Enfin, une évolution est constatée quant à l'image des filles et des garçons ; ainsi, les agent.e.s municipaux des écoles sont aujourd'hui mieux outillés, permettant notamment de déconstruire des rôles genrés, parfois malgré les freins de la société ; ou encore d'accueillir de façon adaptée des enfants ayant un genre physiologique et identitaire différent.

## ***2) Projet éducatif de territoire-Plan mercredi***

Le Projet Educatif De Territoire prend la forme d'un engagement contractuel signé entre la collectivité territoriale, la Préfecture, la Direction Académique de l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce PEDT vient d'être renouvelé pour une période de 3 ans : le PEDT-Plan mercredi 2022-2025.

Ce PEDT-Plan mercredi a pour objet de fixer les grandes orientations des politiques éducatives, désormais pour les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de quatre axes :

1. l'articulation des activités périscolaires en complémentarité du temps scolaire
2. l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
3. l'ancrage du projet dans le territoire
4. la qualité des activités

Dans le cadre de sa reconduction, l'égalité Femmes-Hommes a été inscrite en tant qu'axe transversal porté au travers de l'ensemble des projets du champ éducatif. Cet axe a été précisé : il s'agit de mieux intégrer l'égalité dans l'ensemble des projets à destination des publics mais également de mener un travail de sensibilisation auprès des agent.e.s municipaux des secteurs éducatifs.

## ***3) Poursuite du travail sur le bâti scolaire : cour d'école non-genrée, mobilier, toilettes***

Concernant le travail mené sur le bâti scolaire, le critère de genre a été intégré au cahier des charges de la construction des nouveaux groupes scolaires, notamment pour l'aménagement des cours d'école, à commencer par l'école Anne Sylvestre, dont la livraison a été réalisée en 2022.

Dans la continuité du projet d'aménagement des toilettes collectives dans les écoles, une maîtrise d'ouvrage va réaliser l'étude pour la réfection et l'amélioration des sanitaires, seront concernés en priorité, les sanitaires des écoles Maurice Thorez et Makarenko.

En outre, une réflexion a également été engagée quant au choix des couleurs du mobilier scolaire. Pour le groupe scolaire Anne Sylvestre, le choix s'est porté sur des coloris non genrés.

Pour finir, nous pouvons à nouveau noter un accroissement du nombre de femmes parmi les noms d'écoles : aujourd'hui, 11 écoles ou groupes scolaires sur 29 portent des noms de femmes (pour 7 en 2021).

#### **4) Fonctionnement ATSL et Projet éducatif des accueils de loisirs**

L'axe égalité femmes-hommes est travaillé au niveau de la constitution des équipes d'animation en veillant à un équilibre et à la mixité.

Concernant les déclinaisons filles / garçons, cela est porté dans les pratiques quotidiennes avec, par exemple, un accès libre aux coins dînettes / bûbés chez les petit.es, jeux sportifs de ballon avec une mixité filles-garçons mais aussi avec une mixité des âges.

Dans le cadre de la conduite de projet, les jeux et activités proposés sont neutres pour favoriser la mixité au sein des groupes, de même, l'espace de la cour de récréation est pensé pour inviter les enfants à participer à des jeux collectifs, de coopération. Les jeux de ballons peuvent être mis de côté sur certains temps au profit d'autres activités, comme le tir à l'arc, le double Dutch...

En outre, en lien avec le label « Ville amie des enfants » décerné par l'UNICEF, la ville s'engage à mener des initiatives pour défendre les valeurs d'égalités et notamment entre les femmes et les hommes.

Pour cette année scolaire 2022-2023, les équipes d'animation travaillent à mettre plus particulièrement en lumière la thématique de l'égalité filles-garçons comme « fil rouge » de l'ensemble des initiatives ; avec les projets d'été 2022, la journée des droits de l'enfant 2022, jusqu' à Ivry en fête 2023.

## LA DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE ET DE L'ACTION CITOYENNE

### *1) Le réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales*

Le réseau ivryen de lutte contre les violences à l'égard des femmes est constitué de professionnel.les de terrain régulièrement sollicité.es par des victimes de violences. Ces professionnel.les de la Ville, du Département, de l'Etat ou du monde associatif sont issu.es des domaines de la santé, du social, de la police, de la justice, etc.

L'animation et la coordination du réseau permet de développer une expertise pour repérer, informer et orienter les victimes et d'améliorer l'accompagnement global des victimes.

En 2021, le réseau s'est organisé de la manière suivante :

- Réunions pour échanger des bonnes pratiques et prendre des décisions autour d'un ordre du jour et d'analyses de situations complexes,
- Coordination du suivi de situations de violences au sein du couple et de la famille,
- Actualisation et diffusion des plaquettes d'orientation des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, l'une à destination du grand public, l'autre à destination des professionnel.les ; mise à jour des dispositifs actif pendant le confinement,
- Rencontre annuelle sur l'information et l'orientation des victimes de violences à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre).

En 2022, le réseau a continué de se réunir autour du même fonctionnement, toutefois, en raison de l'absence de chargée de mission lutte contre les discriminations, les réunions se sont faites plus rares.

Début décembre 2022, une réunion du réseau s'est tenue à la Maison des femmes de la ville d'Ivry, inaugurée en 2021. Le collectif Solidarités Femmes qui gère ce lieu a ainsi pu faire visiter les locaux aux membres du réseau et détailler les missions de la Maison des femmes.

Pour l'année 2023, le réseau a prévu de se réunir toutes les 6 semaines. Nous essaierons d'organiser chaque réunion dans les locaux de membres différents du réseau afin de mieux connaître les partenaires du territoire.

## **DONNÉES SUR LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES A IVRY-SUR-SEINE**

### **Données du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**

En 2021 (les chiffres de l'année précédente sont communiqués par le CIDFF) : 44 victimes de violences au sein du couple ont été accompagnées par le CIDFF, dénonçant 91 infractions pénales. Rappelons que les violences au sein du couple revêtent plusieurs formes : physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives, ainsi en 2021, le CIDFF note :

- 12 cas de violences économiques,
- 35 cas de violences physiques,
- 25 cas de menaces/injures,
- 6 cas de harcèlement,
- 6 cas de viols,
- 1 cas d'agression sexuelle,
- 4 cas de vol de papiers,
- 1 cas de cyberviolences,
- 1 cas de prostitution.

### **Données du Service Habitat**

Selon les données du service habitat, en 2022, 108 femmes (85 en 2021) ont exprimés un motif de violences familiales sur leur demande de logement social.

## ***2) L'intégration de la lutte contre les violences à l'égard des femmes dans le cadre du CLSPD***

Depuis 2016, l'axe des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales est l'un des quatre axes de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Cet axe est également travaillé par le Secteur Médiation dans le cadre du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Pendant ses interventions dans l'espace public et en milieu scolaire, le service Prévention et Lutte Contre les Incivilités veille à sensibiliser les ivryen.nes de tout âge à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences. Ainsi, le Service Médiation mène des interventions dans les établissements scolaires – de la primaire au lycée – abordant notamment la place des femmes dans l'espace public et/ou dans la société. Les équipes pédagogiques soulèvent régulièrement cette problématique, les agent.e.s se forment de plus en plus sur ces questions afin d'affiner leurs actions.

Ce secteur continue le travail amorcé tel que le suivi de situations de violences conjugales et intrafamiliales et l'orientation des victimes vers les services compétents.

La responsable de service a continué l'animation du réseau VIF (Violence Intra Familiale) en l'absence de la chargée de missions, le responsable des actions de prévention et de médiation est aussi un membre actif de ce réseau.

La responsable de service peut servir de lien avec la Police Nationale ou l'ASE sur certaines situations.

La présence d'agent.es en uniforme sur l'espace public (médiateurs et médiatrices sociaux, ASVP, agent.es de proximité, gardien.ne.s de parc et cimetières) peut contribuer à réduire le sentiment d'insécurité éprouvé par les femmes dans l'espace public et donc à rééquilibrer l'occupation de l'espace public entre femmes et hommes

Ivry est l'une des premières villes à avoir mis en place l'application Garde ton Corps-UMAY. Dotée d'un système de géolocalisation, celle-ci vise à sécuriser les déplacements extérieurs en signalant facilement un danger éventuel à des contacts de confiance.

Elle indique aussi des « safe places », lieux sécurisés proches. Une trentaine d'entre eux ont déjà été répertoriés sur la commune, allant de la pharmacie au supermarché en passant par le restaurant ou les services publics.

Une sensibilisation à l'utilisation et à l'usage de l'application a eu lieu dans les Maisons municipales de quartier et pour l'ensemble des « safe place ». En outre, l'ensemble des équipes du service Prévention et lutte contre les incivilités a été formée.

Une campagne de Communication va être relancée afin de sensibiliser à nouveau l'ensemble des habitant.e.s.

### ***3) Les actions dans le cadre du secteur droits des femmes et lutte contre toutes les discriminations***

En 2022, du fait de l'engagement global de la ville d'Ivry sur les questions d'égalité, de lutte contre les violences et les discriminations, les actions suivantes se sont poursuivies :

1. Actions de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales ;
2. L'organisation d'initiatives autour de la Journée internationale pour les droits des femmes (8 mars) et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre) en partenariat avec les services municipaux et les associations ;
3. La lutte contre les LGBT+phobies, autour de la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie (17 mai) ;
4. Le partenariat avec la Coordination linguistique

## ***i. Lutte contre les violences faites aux femmes***

Le réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales s'est poursuivi grâce au pilotage par la responsable du Service PLCI. Pour rappel, ce réseau a pour objectifs de permettre aux professionnel.les de terrain de diffuser leur expertise à Ivry, de développer une connaissance fine de la problématique sur le territoire pour y apporter les réponses les plus adéquates, d'encourager les partenariats nécessaires à l'accompagnement des victimes et de soutenir les professionnel.les qui accompagnent les victimes.

## ***ii. Les événements autour du 8 mars***

Dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes, plusieurs initiatives ont été menées :

- Atelier fresque participative sur bois, autour du sujet « l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable » : œuvre collective mêlant objets de récupération, pyrogravure et peinture pour raconter le rôle de femmes et filles du monde entier dans le combat contre les changements climatiques ;
- Groupe de parole en groupe restreint avec l'équipe de psychologues de l'association TAM (Thérapies Arts et Médiations) ;
- Collecte de produits d'hygiène a été organisée par le collectif Femmes Solidaires pour lutter contre la précarité menstruelle ;
- Hommage à Nathalie Duval-Le Mel et dévoilement d'une plaque (1826-1921), relieuse, féministe, syndicaliste, membre de l'Internationale, figure de la Commune de Paris et cofondatrice de l'Union des Femmes, décédée à l'hospice d'Ivry-sur-Seine, elle repose au cimetière Monmousseau ;
- Spectacle : *Et toi tu Même ? Histoires pour rêver à l'égalité* ;
- Projection-débat : combats de femmes à travers le monde ;
- Spectacle-débat : Être(s) XX, par le collectif Fractale, spectacle ponctué de références musicales et de moments chorégraphiés sur la question du genre féminin ;
- Exposition de *La Parenthèse* : collages, dessins, peintures, photographies, installations scénographiques, œuvres visuelles variées autour du micro-trottoir *Droits des femmes : Ivry t'en es où ?* ;
- Activité sportive « Un temps pour soi », pour découvrir la marche collective entre femmes et s'initier à des exercices de renforcement musculaire tout en découvrant les équipements et espaces publics rendant hommage à des femmes ;
- Atelier : *C'est pas mon genre* : échanges, quizz et jeux pour aborder la question des règles, de la contraception et d'être une fille en 2022 ;
- Rencontre-débat : *Agir pour la santé des femmes !* à propos des enjeux et difficultés spécifiques des femmes en matière de santé ;
- Activité de découverte sportive « Vitalité » : permettant un temps entre femmes pour découvrir des exercices sportifs conçus pour s'exercer chez soi, tout en échangeant sur l'évolution des droits des femmes dans le sport ;

- Rencontre-débat: *Qu'est-ce que l'écoféminisme* : évoque l'oppression des femmes et destruction de la nature, deux facettes indissociables d'un modèle de civilisation qu'il faudrait dépasser ;
- Concerts :
  - « Elles prennent le MIC#2 » : Metal rock garage / Ladies Ballbreaker x Fallen Lillies ;
  - « Elles prennent le MIC #3 » : Rap Maghreb /Raya Meziane x Medusa TN ;
- Rencontre-débat avec Mathilde Larrère : avec humour et coups de gueule bien placés, Mathilde Larrère, historienne et autrice de *Rage against the Machisme* (2020), retrace trois siècles de luttes féministes, n'oubliant ni les lesbiennes, ni les ouvrières, ni les colonisée ;
- Représentation de théâtre forum : *On ne naît pas... on le devient* : la compagnie Synergie propose un temps d'échanges autour de l'éducation différenciée selon que l'on est une fille ou un garçon à travers notamment la question des loisirs ou des tâches domestiques ;
- Projection-rencontre autour du film *Neige* ;
- Pièce de théâtre : *Égalité femmes – hommes* au théâtre El Duende.

### **iii. Les événements dans le cadre du 25 novembre**

La Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (le 25 novembre) :

- Ateliers de sensibilisation autour du violentomètre dans les antennes jeunesse ;
- Atelier d'impression en sérigraphie avec le Collectif Ne Rougissez pas !
- Groupe de parole « Sans Tabou » : Projection du documentaire *We are coming* traitant du plaisir féminin, réalisé par Nina Faure, avec la participation de femmes du groupe de parole animé par la sage-femme et sexologue libérale Alice Rocq-Havard autour des questionnements et réflexions sur la santé et la sexualité des femmes ;
- Atelier *Genrimages*, atelier qui croise de façon ludique l'éducation à l'image et la lutte contre les stéréotypes sexistes et pour l'égalité femme-homme ;
- Cycle d'exposition-ateliers « Le corps des femmes », dédié aux corps des femmes qui a présenté le travail mené sur cette thématique depuis 2021 par le Collectif Ne Rougissez Pas ! avec la Maison municipale de quartier Petit-Ivry et l'association Femmes Solidaires ;
- Projection-rencontre autour du film documentaire *Riposte féministe* ;
- Temps d'écoute, de parole et de partage à la Maison de quartier Petit-Ivry et l'association TAM, avec la psychologue Sonia Ould-Ami et la thérapeute Catherine Briand ;
- Rassemblement et prise de parole « Colère et indignation contre les violences faites aux femmes », un temps de « femmage » aux victimes de féminicides en 2022 ;
- Spectacle *Le Grand Large* ;
- Projection-rencontre autour du film *Mauvaises filles* ;
- Pièce de théâtre *Pendant que les autres dansaient*.

### **iv. Le partenariat avec la Coordination linguistique**

La coordination linguistique intègre la réflexion de lutte contre les discriminations et d'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, l'apprentissage du français est un vecteur d'émancipation qui concerne de nombreuses ivryennes. Les objectifs de cet apprentissage sont la reprise d'études,

l'accès à des formations professionnelles, l'insertion socio-professionnelle et l'accompagnement socio-éducatif (l'éducation des enfants).

La coordination linguistique participe et met en place des actions et projets dans la perspective de lever les freins de l'insertion sociale et professionnelle des ivryens.ennes allophones (personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve). Elle travaille en collaboration avec les associations et structures de formation de français du territoire afin de recenser les besoins non-couverts et animer le réseau de partenaires. Les données et constats ci-dessous ont été collectés auprès des associations partenaires et lors des permanences linguistiques.

### ***Les freins à l'accès à la formation linguistique de français des femmes à Ivry***

Globalement, si on prend en compte les motifs déclarés par les personnes en recherche d'une formation linguistique de français à Ivry, les principaux freins pour une entrée en formation sont le besoin d'un mode de garde des jeunes enfants et les horaires des cours à adapter à une vie de famille et/ou professionnelle. Si on met en lumière ces données, on constate que ces déclarations sont en très grande majorité faites par des femmes. Elles rencontrent donc plus de difficultés à intégrer une formation de français que les hommes.

Par ailleurs, une autre donnée appuie la précédente : la majorité des apprenants.es inscrits.es en cours du soir sont des hommes. Certains groupes sont d'ailleurs composés uniquement d'hommes. En regardant plus en détails, lors des permanences linguistiques et des sessions d'inscription, la plupart des femmes cherchant des cours de français ne s'inscrivent pas à des cours commençant après 16h. Les raisons sont les suivantes : le sentiment d'insécurité dans l'espace public sur le trajet cours-domicile, le besoin d'aller chercher les enfants à l'école, de les accompagner aux activités extrascolaires et la priorisation des tâches ménagères et de la garde des enfants à leur domicile.

Pour répondre à ces facteurs d'inégalité entre les femmes et les hommes, la coordination linguistique a mis en place une garderie éphémère en partenariat avec la scoop E2S avec des places réservées aux familles inscrites à l'atelier socio-linguistique (ASL) « Pré Emploi » à Ivry Port depuis 2020, puis à l'ASL « Ma grossesse en Ile-de-France » à la maison de quartier Petit-Ivry depuis 2021. En parallèle, ont été mis en place des ateliers de soutien à la parentalité, sur la santé et l'égalité femmes-hommes pour les parents qui souhaitent y participer.

L'objectif étant de proposer un accueil collectif des jeunes enfants, en âge de la marche et jusqu'à 4 ans, pour permettre aux familles ayant des besoins linguistiques en français de participer aux ASL deux matinées par semaine et de libérer du temps pour les démarches administratives. Des places d'urgence sont réservées aux enfants des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Ce dispositif sera étendu à la maison de quartier Monmousseau Verollot en 2023 au vu des besoins exprimés par les familles, confirmant ainsi la pertinence du dispositif.

L'Atelier sociolinguistique « Ma grossesse en Ile-de-France », abordant des questions autour de la maternité, a été expérimenté en 2021 en lien avec le réseau Solipam. Des femmes en hébergement d'urgence ont pu bénéficier de 16 séances construites avec des professionnel.les de santé sur des questions aussi bien médicales que sociales.

Cet atelier sera reconduit en 2023 à la maison de quartier Petit-Ivry, toujours avec pour objectif d'informer, accompagner et prévenir sur la santé des femmes en grande précarité dans leurs grossesses et maternités. Pour toujours mieux répondre aux besoins de ces femmes, le format et les contenus ont été retravaillés.

En parallèle, des ateliers de conversation en français accueillant parents et enfants ont vu le jour, notamment les ateliers « Parlons ! » de la médiathèque du centre-ville, animés depuis 2018, qui accepte désormais d'y accueillir les jeunes enfants en poussette, et les ateliers de conversation et lecture à voix haute de la maison de quartier Centre-Ville Gagarine et de l'association GERMAE. Ces ateliers permettent aux familles d'apprendre la langue mais également de partager un moment d'échanges en français avec leurs enfants.

L'ASL Pré Emploi, mis en place depuis 2018 par la coordination linguistique et Première Urgence Internationale, est désormais porté par Andragogia Association et la coordination linguistique. Cette formation linguistique à visée professionnelle a été construite autour des souhaits et besoins des personnes accueillies en permanences linguistiques, à savoir : communiquer en français, être autonome dans ses démarches d'insertion sociale et professionnelle, accéder à une formation professionnelle pour monter en compétences.

En sachant que 70% des travailleurs.ses pauvres en France sont des femmes (source Enquête emploi, INSEE, 2020) et que les femmes immigrées parlant peu ou pas le français mettent plus de temps à accéder à un premier emploi que les hommes dans le même cas (source : L'insertion des immigrés, de l'arrivée en France au premier emploi, INSEE, 2018), nous pouvons en conclure que la vocation de la coordination linguistique à favoriser l'accès à la formation linguistique des publics allophones rejoint la lutte contre les inégalités femmes hommes.

Soulignons également la puissance de ces femmes qui, en plus de la charge mentale de l'agenda familial, des démarches administratives lourdes du droit de séjour et de résidence des étrangers, la barrière de la langue et l'intégration des codes socioculturels du pays parmi d'autres problématiques sociales, intègrent une formation plusieurs heures par semaine sur plusieurs mois pour pouvoir réaliser leurs projets et s'épanouir dans la société dans laquelle elles vivent.

### ***L'égalité du côté des accompagnants.es***

Afin de mieux outiller les agents.es et professionnels.les des acteurs.trices du territoire quant à l'égalité et à la lutte contre les violences faites aux femmes, la coordination linguistique a sollicité l'association Voix de femmes pour animer une formation intitulée « Prévenir le mariage forcé et accompagner les jeunes concerné.e.s face aux discriminations et aux violences ».

Des agent.es de l'état civil, des médiatrices sociales, des référentes familles et administratifs et bénévoles d'associations ont participé à cette formation.

L'objectif était de pouvoir identifier les signaux d'alerte du mariage forcé puis de mettre en place une prise en charge et une protection des victimes.

Par ailleurs, la totalité des responsables de structures de formation qui travaillent avec la coordination linguistique sont des femmes. Environ 80% des bénévoles formateur.rices des 8 associations partenaires animant des formations de français sur Ivry sont des femmes.

#### ***4) Les actions dans le cadre des Maisons municipales de quartiers***

Les Maisons de quartier agissent pour l'égalité femmes-hommes à travers des actions spécifiques (8 mars, 25 novembre), mais aussi par des animations socio-culturelles qui luttent tout au long de l'année contre l'isolement et les violences.

Les Maisons de quartier jouent un rôle de renfort et de relais majeur, un véritable mouvement de solidarité s'est construit autour des Maisons de quartier pour informer, aider et accompagner les plus fragiles.

D'une manière générale, toutes les Maisons de quartier font le constat d'une très forte fréquentation de femmes. Par conséquent, elles créent une certaine solidarité entre les femmes, ce qui peut favoriser l'égalité à travers des groupes de paroles et de la sensibilisation. Par exemple, toutes les Maisons de quartier proposent des activités en lien avec la lutte contre les discriminations et de la documentation sur les violences faites aux femmes. De même, certaines référentes familles font partie du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

La surreprésentation des femmes au sein des Maisons de quartier questionne toutefois l'absence de mixité concernant la prise en charge de la vie de famille et de la vie de quartier. Pour ne pas réactiver des stéréotypes de genre et aller vers une égalité réelle, les Maisons de quartier cherchent à redéfinir la place des hommes et des pères de famille au sein de leurs animations socio-culturelles. Pourtant, les interactions entre la sphère privée et la sphère publique qui se jouent dans les Maisons de quartier sont encore marquées par une répartition des rôles genrés. Les référentes familles sont toutes des femmes, ce qui prouve l'ancrage des femmes dans la sphère familiale dans les mentalités. De la même manière, les bénévoles qui s'investissent le plus dans la vie des quartiers sont souvent des femmes.

Si la fréquentation genrée précise de chaque activité n'est pas connue à ce jour, les animations regroupent plus de femmes que d'hommes. A travers des temps d'échange entre femmes, ces activités rompent avec l'isolement en créant de la solidarité et du lien entre elles.

Les Espaces Publics Internet (EPI) constituent une exception dans toutes les maisons de quartier car ils sont majoritairement fréquentés par des hommes.

##### ***i. Maison de quartier Petit-Ivry***

###### ***Composition des usagè.res***

La Maison de quartier du Petit-Ivry note une fréquentation majoritaire des femmes par rapport aux hommes.

Quelques données concernant la participation aux ateliers et évènement de la maison de quartier :

- Permanence de suivi social : 25 femmes et 5 hommes,
- Prévention santé (ligue contre le cancer) : 18 femmes,
- Groupe de soutien à la parentalité : 35 femmes,
- Groupe de parole : 28 femmes,
- Atelier faire plait : 15 femmes,
- Atelier couture : 14 femmes,
- Zumba : 24 femmes, 8 filles 2 garçons,
- Commissions familles : 35 femmes, 10 filles 5 garçons,
- Eveil musical : 25 femmes et 2 hommes, 15 filles 5 garçons,
- Pas à pas : 2 hommes et 15 femmes, 10 filles et 4 garçons,
- Atelier théâtre : 5 femmes.

Concernant les sorties organisées sur l'année, nous comptons 130 femmes qui ont participé, 8 hommes, 30 filles et 12 garçons.

*Evènements :*

- Octobre rose : 31 femmes, 7 filles et 6 garçons,
- Semaine bleue : 15 femmes, 5 filles et 4 garçons,
- Atelier éco gestes : 18 femmes,
- A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, intervention du Collectif Ne Rougissez Pas : 22 femmes, 7 filles et 5 garçons,
- A l'occasion du 25 novembre, journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, atelier du Collectif Ne Rougissez Pas : 6 femmes.

Ces données sont non équivoques quant à la participation des femmes et leur fréquentation grandement majoritaire de la Maison de Quartier, de leur investissement quant aux démarches sociales, familiales, et de proximité.

### ***Composition de l'équipe***

L'équipe de la maison de quartier se compose de:

- 2 femmes (référente famille et coordinatrice animation globale),
- 3 hommes (un directeur, un agent d'accueil, un agent administratif),
- Des agents vacataires (2 femmes et 1 homme),
- Des bénévoles : 5 écrivains publics (1 homme et 4 femmes) et 6 bénévoles (femmes) pour d'autres tâches,
- l'EPI est tenu par un animateur homme.

### ***Projets en faveur de l'égalité femmes-hommes***

La Maison de quartier met en place plusieurs projets en faveur de l'égalité :

- Permanence d'écoute : l'association Tam assure, une fois par mois, une permanence d'écoute pour ceux qui en éprouvent le besoin. C'est 100% des femmes qui en ont profité pour l'instant.
- Sport pour elles : 100% de femmes dans les participantes.
- Groupe de parole : libérer la parole, se lâcher et surtout partager quelque chose avec les autres. En présence de spécialistes (psychologue et thérapeute) d'une association Tam avec qui la maison de quartier collabore à l'année autour des thèmes (des violences faites aux femmes, l'égalité homme-femme etc..) : 100% de femmes dans les participantes.
- Bla Bla Thé : autour de différents thèmes: du tissage sur filet de pêche, grande broderie, les vertus de l'argile, l'économie d'énergie, écolo c'est économe, bien chez soi pour les +de 60 ans. Ce temps de partage et de convivialité permet aux femmes de se poser et d'échanger, proposer des sorties, des ateliers à thème : 100% de femmes dans les participantes.
- Théâtre : un moyen d'expression et de liberté pour un groupe qui au fur et à mesure se sent pousser des ailes et le résultat : deux pièces de théâtre sur des thèmes tels le harcèlement et les violences faites aux femmes. 17 femmes et 3 hommes ont participé.
- Chant : projet mené en partenariat avec le hangar d'Ivry et l'artiste Samira Brahmia. Les participant.e.s du quartier s'expriment à travers le chant et la musique. Une représentation a eu lieu à l'occasion des fêtes de fin d'année. 100% de femmes participantes.
- Comité des usagers permet d'inviter les habitants et partenaires à réfléchir et mettre en place des actions pour le bien vivre ensemble tels : opération propreté du quartier, animation de proximité, fête de quartier etc... 15 femmes et 10 hommes ont participé.
- Culture du cœur permet aux habitants du quartier qui n'ont pas les moyens de sortir au théâtre, cinéma, musées etc... de profiter de ce dispositif qui œuvre pour permettre un égal accès pour tous aux pratiques culturelles et sportives. 15 femmes et 12 hommes dans les bénéficiaires.

La Maison de quartier s'investit aussi lors des journées internationales telle le 8 mars (lutte pour les droits des femmes) et le 25 novembre (pour l'élimination des violences faites aux femmes) :

#### Projets organisés autour du 8 mars :

- Visite guidée à l'IMA «Et Dieu créa la femme...en Orient »,
- Groupe de paroles pour elles avec l'association TAM,
- « Ecolo c'est économe », un atelier autour de fabrication de produits de beauté,
- Exposition à la Tracterie avec le collectif Ne Rougissez Pas,
- Une pièce de théâtre autour de « l'Égalité Hommes-Femmes » organisée par les habitant.e.s du quartier petit Ivry et le théâtre ElDuendé.

#### Projets organisés autour du 25 novembre :

Les projets autour de la journée d'élimination des violences faites aux femmes sont travaillés tout au long de l'année avec l'ensemble des habitant.e.s. La Maison de quartier a constaté une majorité de femmes qui participent aux ateliers et événements qui traitent le sujet.

- Permanence d'écoute,

- Groupe de parole,
- Dégustations,
- La grande broderie,
- Rassemblement devant la Mairie d'Ivry sur seine,
- Pièce de théâtre « les gardiennes,
- Visite de l'exposition à la Tracterie « le corps des femmes » avec le Collectif Ne Rougissez Pas, et une sexologue autour du corps des femmes.

### ***Les associations qui fréquentent la MDQ :***

- Cui&cou: participe régulièrement aux ateliers de couture et cuisine. Gérée par 3 femmes et 15 adhérents dont un homme.
- Les tambours d'ivry : un atelier proposé les vendredis avec une participation régulière de 12 enfants (mixte) et 20 adultes (5hommes et 15 femmes).
- Proxite : tous les mercredis et jeudis des binômes d'élèves et tuteurs se retrouvent pour du soutien scolaire autour de 20 élèves et 20 tuteurs (mixte).
- L'Ecole des adultes: tous les mardis des ateliers d'apprentissage du français avec 15 personnes.
- Racontez voir: des ateliers de contes proposés tous les mercredis, gérée par une femme et un homme et une dizaine d'adhérents.
- Agir pour le futur : nouvelle association depuis le mois de juin gérée par trois femmes. 8 adhérentes et 20 adhérents.
- Les nounous formidables : les lundis, jeudi et vendredis hors vacances scolaires. Gérée par les assistantes maternelles du quartier.
- La Symphonie des cigales : les lundis, jeudi et vendredis hors vacances scolaires. Gérée par les assistantes maternelles du quartier.

## ***ii. Maison de quartier Centre-ville Gagarine***

### ***Composition des usagè.res***

C'est une grande majorité de femmes qui fréquente la Maison de quartier au quotidien, 71% de femmes pour 29% d'hommes. La présence d'hommes est moins régulière, elle est essentiellement lors d'évènements, sorties, ou activités sportives.

Pour les enfants, la fréquentation est quasi parfaitement égale (51% de filles pour 49% de garçons).

Les intervenant.es et bénévoles de la maison de quartier, sont essentiellement des femmes.

### ***Projets en faveur de l'égalité femmes-hommes***

La Maison de quartier a mis en place, sur la demande d'usagères, un collectif « droits des femmes » qui se réunit chaque mois. Ce collectif permet d'échanger sur plusieurs thématiques mais également de construire, selon une démarche participative, les initiatives de sensibilisation. 26 inscrites.

L'équipe de la maison de quartier a été sensibilisée sur l'application Garde ton corps – UMay qui lutte notamment contre le harcèlement de rue. La maison de quartier a été identifiée comme « safe place ».

Une affiche du 3919 et des plaquettes d'orientation relatives à la lutte contre les violences conjugales sont présentes dans les locaux de la maison de quartier.

Par ailleurs, la Maison de quartier est investie dans la mise en place d'événements autour du 8 mars et du 25 novembre.

Ainsi, pour la Journée internationale des droits des femmes, plusieurs actions ont été menées à la Maison de quartier réparties du 08 Mars 2022 au 26 Mars 2022.

Ces actions ont permis :

- de visibiliser les femmes
- de valoriser les femmes (usagère de la maison de quartier)
- de sensibiliser à l'égalité
- de réfléchir à comment agir collectivement

Le bilan de cette édition de la Journée Internationale des droits des Femmes est ainsi très positif. Cette année marque une mobilisation importante autour de ces temps d'animation, célébrée tout au long du mois.

Les actions menées :

- L'atelier « Fresque » incluant de la recherche, de la gravure, du collage . . . était animé par la représentante de l'association Atelier Bokenbuto , qui maîtrise parfaitement la technique de la pyrogravure. Elle était à l'écoute des usagères, et a su conseiller pour la création de cette fresque collective. Cet atelier a été l'occasion de parler des femmes qui vivent à Ivry mais aussi de l'histoire du militantisme féminin. Enfin, ces ateliers ont permis de faire connaître cette nouvelle association ivryenne créée en janvier 2022. 8 participantes.
- Des marches matinales et collectives ont été organisées et ont permis à un groupe de femmes de concilier sport et échanges. Elles se déroulaient à travers la ville et au cœur du parc des Cormailles notamment. Les participantes ont ainsi pu échanger autour des femmes connues au sein de la Ville comme Alice Millat et aussi des établissements de la ville qui portent des noms de femmes militantes.  
Ces 4 promenades (du 8 au 11 mars) ont été l'occasion de parler de l'importance du droit à la santé des femmes, un droit fondamental pour leur vie et bien-être et pour leur aptitude à participer aux différentes activités publiques ou privées. 12 participantes.
- Ateliers « bien-être » : un massage relaxant et simple à réaliser de par sa pratique en position assise, adapté à tout le monde, d'une durée de 20 min pour se décontracter avec une personnalisation propre à chacune. Le professionnel était bienveillant et très à l'écoute.  
Ces ateliers bien-être avaient pour objectif de mettre en place un moment privilégié pour les participantes. Le stress est un grand fléau pour les femmes qui malheureusement se

négligent trop au souvent au profit de leur vie de famille. Cette parenthèse de détente était un rappel du droit à la santé. 10 participantes.

- Atelier pour sénior.e « bien dans son corps ». Chacun.e doit avoir un exercice physique régulier pour conserver sa forme physique et morale et rester souple. Cet atelier ne visait pas à sculpter mais à permettre que chacune des participantes puisse connaître un panel d'exercices exclusivement réalisables à la maison. La santé au féminin est un droit et un devoir salubre. 6 participantes.

En outre, dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences envers les femmes (25 novembre), une pièce de théâtre s'est tenue, sur les violences faites aux femmes. Le partenaire de cet événement était l'escale solidarité femmes. Une garderie éphémère a été installée pour permettre aux femmes sans moyen de garde d'y participer. 60 participants dont 2 hommes.

Un débat a suivi la pièce de théâtre avec des témoignages des femmes victimes des violences. Les échanges ont porté notamment sur la définition et ce qui caractérise les actes de violence économique.

Les échanges ont été très riches et les femmes ont témoigné de leurs différentes expériences. L'association a pu aborder des questions cruciales autour des actions à mettre en place afin de prévenir les situations de violences économiques. La gestion du compte bancaire et les dispositions à prendre en cas de compte conjoint etc. Les participantes ont toutes reçu un livre : Violence économique et conjugale : outils et prévention.

Il y avait une ambiance bienveillante et les femmes sont restées échangées longtemps autour d'un pot convivial.

### ***iii. Maison de quartier Ivry-Port***

#### ***Composition des usagè.res***

La maison de quartier Ivry-Port a travaillé courant 2021 à une nouvelle campagne d'inscription pour remettre à jour son listing. En octobre 2022, ce sont près de 1300 personnes, soit plus de 450 familles, qui sont inscrites au sein de la structure. Ces personnes inscrites à la structure, avec une implication et un engagement plus ou moins fort, se répartissent avec plus de 700 filles ou femmes, dont plus de 400 adultes.

Parmi ces ménages et familles, ce sont majoritairement des femmes qui prennent leurs places dans la maison de quartier. Cette répartition est encore plus marquante en termes d'engagement réel et quotidien avec une immense majorité de femmes.

La présence statistique et physique beaucoup plus importante de femmes peut s'expliquer avant tout par un espace public très masculin sur le quartier. Lors du diagnostic de territoire pour la préfiguration de la maison de quartier en 2016, les éléments recueillis faisaient ressortir comme espaces de vie principaux d'une partie des femmes du quartier le centre commercial, les écoles et les

(trop peu nombreux) parcs du quartier. L'ouverture de la maison de quartier a pu être vécue comme un espace de rencontre, de partage, d'expression et d'émancipation.

Les horaires d'ouverture de la structure, sur des horaires de travail assez « classiques », impactent également sur une présence beaucoup plus forte des femmes, dans un quartier au sein duquel les femmes travaillent encore beaucoup moins que les hommes.

### ***Projets en faveur de l'égalité femmes-hommes***

Sur cette année 2022, la maison de quartier Ivry-Port a poursuivi une dynamique de long terme engagée ces dernières années avec la tenue d'ateliers réguliers.

#### **Les ateliers**

##### **- Sans Tabou**

Le groupe de parole Sans Tabou a débuté en 2018 d'une volonté d'un groupe de femmes du quartier de pouvoir échanger autour des questions de la maternité. La maison de quartier a donc mis en place un groupe de parole, avec une régularité d'une fois par mois avec la sage-femme sexologue Alice Rocq-Havard. Ces temps d'échanges ont permis l'édition d'un livret courant 2019 intitulé *Sans Tabou*.

Le groupe de parole s'est poursuivi de façon autonome pendant toute la période de crise sanitaire en 2020/2021 lorsque les accueils collectifs étaient impossibles. Aujourd'hui ces échanges se poursuivent avec la volonté de restituer sous un autre format, théâtrale et/ou vidéo. Une association est en cours de création pour aborder les questions liées notamment à l'excision.

##### **- Danse orientale**

Les ateliers de danse orientale entamés en 2017 ont donné lieu à la préparation d'un spectacle dont les premières réflexions remontent à l'automne 2019. Ces ateliers, travaillés avec l'association Ensemble Al-Alima, ont comme objectif de « favoriser la confiance en soi et l'émancipation, d'encourager une expression personnelle et collective à travers la danse et permettre aux femmes de prendre leur place dans l'espace public ».

La crise sanitaire ayant mis un coup d'arrêt à cette dynamique, la préparation de ce spectacle a pris du retard. Entre temps, des ateliers autres que la préparation du spectacle ont été remis en place, sous forme de stage dans un premier temps avec un « Bazar des émotions », puis avec des ateliers réguliers le jeudi soir sur l'année 2022. Ces ateliers, menés en parallèle de la préparation du spectacle ont permis à de nouvelles femmes de prendre part à ces ateliers.

Le spectacle *Nous, Cléopâtre* a vu le jour fin septembre 2022, avec une représentation au théâtre d'Ivry Antoine Vitez. « Cléopâtre la célèbre reine égyptienne est le point de départ, mais ce n'est là qu'un prétexte pour questionner, en paroles et en mouvements, les entraves à la liberté des femmes, mais aussi leurs forces » nous explique Anne Jouve, chorégraphe pour Ensemble Al-Alima,

en invitation à ce spectacle. La puissance des expressions, dansées et narrées durant le spectacle, ainsi que des prises de paroles suite au spectacle suffisent à exprimer le travail collectif réalisé.

#### - **Ateliers sportifs**

Les ateliers « Sport pour elles » existent à la maison de quartier Ivry-Port depuis 2017. Ces ateliers ont été réfléchis avec la direction des sports pour favoriser la pratique sportive aux personnes les plus éloignées de la pratique sportive, aux personnes ne s'autorisant pas cette pratique. Et ce quelle qu'en soit la raison.

Aujourd'hui, cet objectif est en partie rempli et un certain nombre de femmes qui participaient à ces ateliers s'autorisent d'autres pratiques sportives. L'atelier est donc en perte de vitesse et nous réfléchissons à un autre format et de nouveaux objectifs avec la direction des sports pour ces ateliers.

#### - **Projet photo**

Début 2019 ont débuté des ateliers de photographie à partir de la maison de quartier Ivry-Port, en partenariat avec le Collège International de Photographie du Grand Paris. La volonté était de créer un nouvel espace de réflexion et de réflexion collectif pour les habitants du quartier à partir de l'outil photographique. Cet espace animé par la photographe Hortense Soichet a été vite approprié par des femmes qui ont voulu explorer le quartier, le découvrir d'une nouvelle façon. Ces déambulations ont permis de prendre conscience de l'évolution du quartier, mais aussi de poser une réflexion sur leur place de femmes sur cet espace public.

Ces ateliers ont donné lieu à la sortie en octobre 2022 du livre *Hier, on est sorties faire des photos*, présenté début octobre 2022 à la maison de quartier Ivry-Port. Cette dynamique va se poursuivre à travers le collectif « Penser l'urbain par l'image » dont fait partie Hortense Soichet.

#### - **Volume**

Dans la même logique que d'autres ateliers de découvertes et d'expressions culturelles et artistiques, un projet a été construit avec le Collectif Ne Rougissez Pas pour travailler avec un groupe de femmes autour de l'objet livre. Un parcours culturel, s'est déroulé sur l'année 2021 avec des rencontres prévues à la médiathèque, dans les locaux d'une illustratrice, à la librairie Envie de lire, aux archives municipales.

Ces rencontres et les ateliers réalisés avec le collectif Ne Rougissez Pas ont permis la réalisation et la présentation fin 2021 d'objets réfléchis, travaillés et édités par des femmes du quartier et les membres de l'association.

En cette année 2022, la suite de ce projet a eu lieu autour d'un travail à partir de l'outil vidéo, avec l'envie de réaliser un court-métrage mettant en avant l'engagement de femmes au quotidien dans leur quartier, dans leur ville. Ce travail réfléchi avec Ne Rougissez Pas et le théâtre El Duende va puiser son contenu notamment dans l'engagement de femmes sur les questions de maternité

évoquées dans le groupe de parole *Sans Tabou*. L'engagement de femmes du quartier au sein du Collectif Vacances Pour Tous y trouvera peut-être une place également ainsi que toute autre forme d'engagement du quotidien que les personnes qui prendront part à l'atelier voudront exprimer.

### **La Garderie éphémère**

La maison de quartier Ivry-Port accueille depuis 2020 une garderie éphémère, portée par la SCOP e2s, en parallèle d'ateliers sociolinguistiques. Ce système de garde d'enfants a été réfléchi pour favoriser la prise de temps pour des parents pour prendre des cours de français ou pouvoir réaliser des démarches administratives.

Très concrètement, le quotidien nous montre que l'immense majorité des bénéficiaires de ces créneaux sont des femmes, des mamans qui peuvent sur ces créneaux (2 matinée par semaine / 12 enfants par créneaux / 2 sessions par an) se libérer de leurs rôles pour prendre du temps pour elles.

Les problèmes de garde restent dans l'ensemble un vrai frein à la participation, l'implication et l'engagement de femmes dans leur quotidien.

### **Les Evènements**

#### **- Ciné-débat 8 mars**

La maison de quartier Ivry-Port a organisé un temps de débat autour de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes autour du 8 mars 2022. Nous avons cette année souhaité organisé ce temps avec des petits documentaires abordant des combats pour les droits des femmes à travers le monde.

Du Mali à l'Afghanistan en passant par l'Inde, le Chili et le Rwanda, ces temps d'échanges ont permis de réfléchir collectivement autour de la santé des femmes, des droits à l'éducation, à la liberté vestimentaire, des droits constitutionnels ... Tout en essayant de remettre la question de notre quotidien, en France et en Europe, sur ces enjeux-là.

### **Une démarche à long terme**

La maison de quartier Ivry-Port s'engage depuis sa préfiguration à l'été 2016 à lutter contre toutes les inégalités et discriminations envers les femmes. C'est un enjeu majeur des différents projets sociaux qui ont existé depuis 2016 ; enjeu qui se retrouve à la fois dans un objectif très précis autour de la lutte contre les inégalités, mais aussi sur des enjeux de parentalité et de bien-être des parents avec beaucoup de temps ciblés « adultes », des temps d'échanges et des espaces de réflexion et d'expression collective à travers la pratique culturelle.

Si ces derniers espaces ne sont pas ciblés « pour lutter contre les inégalités femmes-hommes » dans le projet social de la maison de quartier, les fréquentations de la structure exprimées précédemment montre une forte présence féminine et donc des expressions orientées autour de leurs sujets du quotidien, en tant que femmes.

#### ***iv. Maison de quartier Monmousseau***

##### ***Composition des usage.ères***

Les femmes participent majoritairement aux actions mises en place, soit environ 90%. Les activités sportives et scolaires ont permis d'attirer quelques pères. Les grands événements comme les fêtes (Halloween, spectacles...) favorisent aussi la venue des pères avec leurs enfants, plus particulièrement les samedis, ou en soirée.

Les demandes pour les rendez-vous avec des écrivain.e.s public.que.s concernent autant les femmes que les hommes.

Quelques données genrées :

- Fête des familles le 2 juillet 2022 : 17 personnes bénévoles et associations ont fait découvrir leur culture avec un stand de jeux traditionnel : 12 femmes ont participé,
- Atelier « Préparation de la Fête de quartier » du comité de quartier du 11 mai 2022 : 25 participant.es dont 16 femmes,
- Deuxième atelier « Préparation de la Fête de quartier » du comité de quartier du 1<sup>er</sup> juin 2022 : 18 participant.es dont 11 femmes,
- De janvier à juin 2022 : sport féminin les samedis en soirée, 10 participantes en moyenne.

##### ***Projets en faveur de l'égalité femmes-hommes***

De plus, deux séjours d'1 semaine ont été organisés cet été 2022 en Vendée, pour des familles en difficultés : 29 inscrits au total, 8 familles dont 6 monoparentales (femmes seules avec enfants dont 1 famille avec 2 enfants autistes)

La maison de quartier permet également à une douzaine de femmes de pratiquer une activité physique (danse fitness et renforcement musculaire).

La maison de quartier s'investit aussi lors des Journées internationales comme le 8 mars (lutte pour les droits des femmes) et le 25 novembre (pour l'élimination des violences faites aux femmes) :

- Salon de l'emploi pour elles, jeudi 10 mars 2022, 70 femmes ont participé, 14 stands partenaires soutenant l'emploi et la formation au féminin, ateliers CV en partenariat avec L'EPI et Unis Cités paris 13,
- Samedi 12 mars 2022, petit déjeuner énergétique et sport cardio boxe, une dizaine de femmes présentes,
- Samedi 12 mars 2022, sortie entre ELLES en petit comité, pour les femmes avec enfants de + de 5 ans gardés par une animatrice à la MDQ, sortie à la BNF, 8 femmes ont participé.

## **5) Les actions dans le cadre des comités de quartier**

Les référent.es de quartier utilisent l'écriture inclusive dans leurs supports de communication externe et jouent un rôle majeur de relais pour transmettre aux habitant.es des comités de quartier les informations relatives aux initiatives en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations proposées par les services municipaux, notamment celles du Secteur Droits des Femmes et Lutte contre toutes les discriminations.

### **Répartition femmes/hommes lors des réunions des comités de quartier**

#### Quartier Monmousseau-Vérolot :

- Atelier « Préparation de la Fête de quartier » du comité de quartier du 11 mai 2022 : 25 participant.es dont 16 femmes,
- Deuxième atelier « Préparation de la Fête de quartier » du comité de quartier du 1<sup>er</sup> juin 2022 : 18 participant.es dont 11 femmes.

#### Quartier Marat-Parmentier :

- Comité de quartier du 6 avril 2022 : 14 participant.es dont 8 femmes.

#### Quartier Centre-ville :

- Séance publique de dépouillement des candidatures au jury-citoyen Cœur de ville du 13 janvier 2022 : 10 participant.es dont 5 femmes,
- 1<sup>er</sup> atelier de formation du jury-citoyen *Cœur de ville* du 20 janvier 2022 : 18 participant.es dont 9 femmes,
- 2<sup>ème</sup> atelier de formation du jury-citoyen *Cœur de ville* du 27 janvier 2022 : 18 participant.es dont 10 femmes,
- 3<sup>ème</sup> atelier de formation du jury-citoyen *Cœur de ville* du 2 février 2022 : 20 participant.es dont 11 femmes,
- Atelier du Comité de quartier du 12 février 2022 « *Un composteur dans le quartier ?* » : 27 participant.es dont 21 femmes,
- Réunion publique de restitution des travaux du jury-citoyen *Cœur de ville* du 16 février 2022 : Espace Gérard Philipe + e-event (*non renseignée*),
- Atelier « Lancement des bacs à jardiner – Parvis de la Maison de quartier Centre-ville Gagarine » du 26 mars 2022 : 25 participant.es dont 20 femmes (hors-enfants),
- 1<sup>er</sup> atelier « Préparation de la Fête de quartier » du 14 avril 2022 à la Maison de quartier Centre-ville Gagarine : 8 participant.e.s dont 7 femmes,
- 2<sup>ème</sup> atelier « Préparation de la Fête de quartier » du 19 mai 2022 à la Maison de quartier Centre-ville Gagarine : 14 participant.e.s dont 7 femmes,
- 3<sup>ème</sup> atelier « Préparation de la Fête de quartier » du 16 juin 2022 à la Maison de quartier Centre-ville Gagarine : 23 participant.e.s dont 16 femmes,
- 4<sup>ème</sup> et dernier atelier de formation du jury-citoyen *Cœur de ville* du 1<sup>er</sup> juin 2022 : 11 membres-titulaires dont 6 femmes,

- Journée d'auditions des groupements urbanistes/architectes *Cœur de ville* du 18 juin 2022 : 14 membres-titulaires du jury-citoyen dont 7 femmes.

#### Quartier Louis-Bertrand :

- Atelier « Préparation de la Fête de quartier » du 2 avril : 11 participant.es dont 8 femmes,
- Rencontre thématique containers-poubelles rue Antoine-Thomas du 17 mai : 18 participant.es dont 9 femmes,
- Fête du quartier à la Promenade des Petits Bois du 21 mai (*non renseignée*).

#### Quartier Petit-Ivry :

- Comité de quartier du 16 Avril : 15 participantes,
- Comité de quartier du 18 juin « atelier sur le Commerce de proximité » : participant.es dont 8 femmes,
- Atelier de propreté - cité PMC – 19 juin : 20 participantes,
- Animation de proximité – « présentation du projet Crossfit » : 30 jeunes dont 10 femmes,
- Fête de quartier 03 juillet – 1000 personnes : mixte.

#### Quartier Ivry-Port :

- 2 Ateliers participatifs – rue des Lampes : samedi 19 mars 12 participant.es dont 9 femmes ; samedi 26 mars 11 participant.es dont 9 femmes.

## **6) Les actions spécifiques de l'Espace Gérard Philippe**

En 2022, l'Espace Gérard Philippe a débuté l'année avec l'exposition sur le climat qui se tenait depuis septembre 2021 et qui était un bilan de la caravane citoyenne de l'été et de la conférence climat ouverte de juin à décembre 2021.

Pour cette exposition nous avons accueilli 159 personnes entre janvier et mai (81 femmes et 78 hommes).

L'accès de l'espace aux classes a pu reprendre normalement cette année, suite au contexte sanitaire. Ainsi, nous avons proposé une animation, en lien avec l'actualité, avec la conteuse Carole Visconti autour des élections : les présidentielles en avril et les législatives en juin.

Entre février et juin nous avons accueilli 28 classes et 4 centres de loisirs, soit 610 élèves et 56 accompagnateurs.

L'animation *Ivry Le Monde* a pu reprendre également : 17 classes ivryennes ont participé à cette animation avec Loïc, notre chargé des publics, ce qui représente 242 élèves et 21 accompagnateurs.

Globalement, nous avons accueilli autant de filles que de garçons pour ces animations. (442 filles et 445 garçons)

Plusieurs initiatives se sont déroulées dans notre espace:

- Dans le cadre de la démarche Cœur de ville, après une 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic partagé en 2021 (questionnaire, balades urbaines, ateliers participatifs), un jury-citoyen a été constitué pour élaborer un cahier d'usages compilant les problématiques et opportunités du Centre-ville. Ce cahier d'usages a ensuite été remis aux équipes d'urbanistes-architectes-paysagistes candidatant à la réalisation de l'étude urbaine :
  - Séance publique de dépouillement des candidatures au jury-citoyen du 13 janvier 2022 : 10 participant.es dont 5 femmes,
  - 1<sup>er</sup> atelier de formation du jury-citoyen du 20 janvier 2022 : 18 participant.es dont 9 femmes,
  - 2<sup>ème</sup> atelier de formation du jury-citoyen du 27 janvier 2022 : 18 participant.es dont 10 femmes,
  - 3<sup>ème</sup> atelier de formation du jury-citoyen du 2 février 2022 : 20 participant.es dont 11 femmes,
  - Réunion publique de restitution des travaux du jury-citoyen du 16 février 2022 : Espace Gérard Philipe + e-event,
  - 4<sup>ème</sup> et dernier atelier de formation du jury-citoyen du 1<sup>er</sup> juin 2022 : 11 membres-titulaires dont 6 femmes,
  - Journée d'auditions des équipes candidates à la réalisation de l'étude urbaine du 18 juin 2022 : 14 membres-titulaires du jury-citoyen dont 7 femmes,
    - 91 personnes ont participé à cette démarche dont 48 femmes.
- Nous avons aussi organisé une rencontre-débat autour de la santé des femmes le 9 mars avec l'anthropologue Mounia El Kotni et la sage-femme Alice Rocq. Cette rencontre visait à aborder l'autonomie des femmes en matière de santé, les professionnelles se sont appuyées sur la parole et l'expérience d'autres femmes.

13 personnes ont participé à cette rencontre, dont 10 femmes et 3 hommes. Le bilan est très satisfaisant d'un point de vue qualitatif, les intervenantes ont su créer une réelle proximité avec le public et les participant.e.s ont semblé être captivé.e.s par la conférence.

- Dans le cadre de la démarche de délocalisation des services d'accueil de la ville dans le centre Jeanne Hachette nous avons fait plusieurs ateliers à l'espace Gérard Philipe.
  - 2 ateliers pour les agent.e.s le 07 avril et le 07 juillet,
  - un atelier tout public le 12 avril.

Cette démarche a été pilotée par la DG, la DIRCOM et la DDAC. Ces ateliers « Pôle Accueil » ont eu pour but de présenter aux agent.e.s les locaux et les différents projets créés par les architectes-designer d'Itinéraires Bis.

Nous avons accueilli 97 agents de la ville pour ces ateliers dont 68 femmes.

- L'Espace Gérard Philipe a accueilli le samedi 21 mai une rencontre-débat proposée et animée par le comité Femmes Solidaires d'Ivry autour de la question du genre.

Cet événement s'inscrit dans un esprit de convergence des luttes pour plus d'égalité. Ce temps d'échanges a permis d'aborder un sujet encore souvent méconnu et complexe à évoquer en public.

Il a réuni 26 personnes dont 19 femmes.

- Avant la période estivale, 3 comités de suivi de la conférence climat ont eu lieu à l'EGP et ont attiré 57 personnes.
  - o Comité de suivi du 29 juin : Se nourrir – Alimentation de qualité et accessible à tous.tes – 26 participants dont 15 femmes,
  - o Comité de suivi du 04 juillet : Réduire – Réemploi, recyclage et déchets – 39 participants dont 22 femmes,
  - o Comité de suivi du 05 juillet : Cohabiter – Biodiversité, eau et nature en ville – 39 participants dont 20 femmes.

Les comités de la Conférence Climat sont menés notamment à travers un axe d'égalité femmes-hommes.

- Dans le cadre de l'exposition sur l'engagement associatif, que nous présentons à l'espace Gérard Philipe de mi-juin à novembre, l'espace propose une initiative pour les familles des Maisons de Quartier : une visite guidée et ludique de cette exposition. L'association « Ne Rougissez pas », présente un atelier graphique, de réalisation de cartes (à poser dans l'exposition sur un espace dédié et/ou à emporter).
- L'association *Ecole du Logiciel du Libre* organise à l'EGP deux soirées, dans le cadre de l'initiative *Engagé.es*, les 27 septembre et 05 octobre, qui serviront également à annoncer la Fête du Libre 2022.
- A partir de novembre 2022 et jusqu'en mai 2023, la conteuse Carole Visconti reviendra à l'espace Gérard Philipe pour une nouvelle animation conte philo avec les classes élémentaires intitulé « *lois, liberté et conscience* ». Les objectifs seront de s'entraîner à penser, construire ensemble une réflexion, savoir écouter et argumenter. Cette animation se fera en 2 séances par classe, espacées d'une semaine.
- L'atelier *Genrimages* avec le Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir entre novembre et décembre 2022 a été mis en place. Nous avons eu l'occasion de travailler avec Laëticia Puertas, en 2018, sur l'éducation à l'image (« Ateliers Genrimages »), avec des classes élémentaires et les centres de loisirs.

Pour cette année 2022, l'expérience a été renouvelée, avec la « double entrée » : comment lire les images et comment lutter contre les stéréotypes. Cet atelier est mené pour 10 à 12 classes de collèges ou lycées (tous niveaux possibles).

En outre, une séance a été mise en place le samedi 26 novembre après-midi et ouverte à tout public, dans le cadre des initiatives faites autour du 25 novembre et de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

## ***La fréquentation à l'Espace Gérard Philippe et les outils d'égalité***

L'espace a reçu en tout 1845 visiteurs libres (919 hommes et 926 femmes) entre janvier et aout 2022.

La fréquentation en termes de genre est assez homogène dans notre espace.

Il est également important de noter que l'écriture inclusive était présente dans les diverses expositions et contenus des expositions et que des documents relatifs à l'égalité femmes-hommes étaient à la disposition du public à l'accueil.

Nous continuons d'utiliser l'écriture inclusive dans les diverses expositions et contenus d'expositions.

Nous avons également à disposition dans l'espace et dans les locaux de l'EGP le violentomètre<sup>6</sup> en évidence, un outil pour « mesurer » si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.

### ***7) La vie associative***

La défense de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas un critère dans l'attribution des subventions municipales aux associations. Cependant, plusieurs associations ont mis en place des actions directes en faveur de l'égalité en 2022.

La vie associative en faveur de l'égalité femmes-hommes repose sur le travail en relais et en réseau d'associations dédiées à cette cause sur le territoire ivryen, principalement Femmes Solidaires, mais aussi le Collectif Ne Rougissez Pas !, La Parenthèse, le CIDFF 94 et Ikembere.

---

<sup>6</sup> Disponible sur le site de la Ville en plusieurs langues : <https://www.ivry94.fr/1990/journee-internationale-pour-l-elimination-de-la-violence-a-l-egard-des-femmes.htm>

# LES DIRECTIONS DU CCAS ET DE LA SANTÉ

## 1) *Les politiques du ccas*

### ***Secteur action sociale***

Le secteur action sociale s'adresse à tou.te.s les habitant.es majeur.e.s de la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, RSA, Aide Médicale de l'Etat et gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative, Fonds Solidarité Energie et Commission sociale. Pour cette année 2022, on note 46% d'hommes et 54% de femmes reçu.es.

La commission sociale qui examine les demandes d'aides financières facultatives en faveur des ménages ivryens constate que 66% des demandes proviennent de femmes du foyer.

Par ailleurs, l'action sociale permet la domiciliation à toute personne sans domicile stable de bénéficier d'une adresse postale pour y recevoir son courrier et ainsi ouvrir ses droits. Il s'agit d'une obligation légale des CCAS envers toute personne ayant un lien avec la commune (activité professionnelle exercée sur la commune, enfants scolarisés sur la commune, habitants de la commune mais se retrouvant en situation de sans domicile stable suite à une expulsion locative...). Les associations agréées peuvent également procéder à une domiciliation administrative. Pour Ivry, l'association Emmaüs Etape Ivryenne procède aux domiciliations et propose également un accueil de jour. 55% des demandes de domiciliation sont faites par des femmes.

### ***Secteur action handicap***

Le secteur est reconnu comme secteur ressources sur tout ce qui est en lien avec le handicap. L'Action handicap, branche du service action sociale et handicap, a vocation à accueillir les personnes en situation de handicap aux fins de répondre à leurs besoins souvent d'ordre administratif tels que le montage de dossiers MDPH, l'accompagnement dans les demandes de prestations.

Sur l'année 2021, on compte 2002 passages, dont 56 % de femmes et 44 % d'hommes reçu.es. En 2022 (chiffres du 30 novembre 2022), on compte 1958 personnes reçues, dont 1071 femmes et 887 hommes, soit 55% de femmes (chiffres stables).

Ce secteur coordonne la mise en accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public, favorisant ainsi l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la ville. Ainsi, parmi les équipements culturels, les médiathèques, le Luxy, le Hangar, le théâtre Antoine Vitez sont accessibles aux personnes en situation de handicap et à leur famille. La Galerie Fernand Léger étudie également un aménagement de son espace.

La réflexion sur l'accès des personnes en situation de handicap (femmes et hommes) aux activités (culturelles, sportives, éducation...) proposées par la municipalité continue, dans le souci de promouvoir une participation citoyenne des personnes en situation de handicap.

Le secteur est également une fonction ressources pour les directions souhaitant rendre accessible leurs événements aux personnes en situation de handicap, notamment avec la présence d'un.e interprète en Langue des Signes Française.

Jusqu'à présent, le secteur action handicap contribue à la lutte contre toutes les discriminations sans mener d'actions spécifiques à destination des femmes en situation de handicap.

### ***Service des retraité.es, Service Autonomie et Aide à la Vie Quotidienne et Service Accompagnement et Lutte Contre l'isolement***

Le service des retraité.es vise à renforcer le bien-être des personnes âgées en privilégiant leur maintien à domicile et leur autonomie. De nombreuses animations et de nombreux loisirs sont proposés à toutes et tous par les équipements culturels et sportifs de la Ville, par les Maisons de quartier ou par les résidences pour rompre avec l'isolement.

Les Résidences Autonomie comptent fin 2022, 35 femmes et 27 hommes, soit 56 % de femmes et 44 % d'hommes.

Concernant, le service Accompagnement et lutte contre l'isolement, on relève que les bénéficiaires de portage de repas se présentent comme suit : 71 femmes et 80 hommes générant un total de 151 bénéficiaires, soit 53 % d'hommes et 47% de femmes.

Si les locataires des résidences et les bénéficiaires du portage de repas s'approchent d'une certaine mixité, d'autres missions d'aide à la personne recensent toujours plus de femmes que d'hommes.

Ainsi, les bénéficiaires du service d'aide à domicile sont à 74% de femmes pour 26% d'hommes (262 bénéficiaires dont 195 femmes et 67 hommes). De même, les bénéficiaires du service de soins infirmiers à domicile représentent 64% de femmes pour 36% d'hommes.

## ***2) Les politiques d'accès au droit***

L'Espace Municipal de Médiation et d'Accès au Droit (EMMAD) a pour mission d'accompagner et d'orienter les Ivryennes et les Ivryens dans leurs démarches, les guider pour la défense ou le faire valoir de leurs droits dans un cadre de service public égalitaire et désintéressé.

Il anime et gère des prestations dans le domaine de l'accès au droit, de l'aide aux victimes, de l'orientation juridique et de l'accompagnement judiciaire au profit des victimes de discriminations ou d'atteintes au droit dans un cadre individuel, familial, parental ou professionnel. Il y a notamment des permanences pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales dispensées par une juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

### 3) Bilan d'activité 2021 de l'Espace Municipal de Médiation et d'Accès au Droit

En 2021, 10914 personnes ont été accueillies à l'Espace Municipal de Médiation et d'Accès au Droit (EMMAD). En 2022 (chiffres jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022), déjà 8105 personnes accueillies (chiffre en hausse par rapport à 2021). Les femmes représentent 54% du public accueilli (légère baisse par rapport à l'année 2021).

	18-30 ans				40-60 ans				Plus de 60 ans				TOTAL
	hommes		femmes		hommes		femmes		hommes		femmes		
	AIO A	Consultation	AIO A	Consultation	AIO A	Consultation	AIO A	Consultation	AIO A	Consultation	AIO A	Consultation	
Janv	118	67	160	86	162	76	168	69	32	22	34	25	1019
Fév	124	47	162	91	169	74	185	78	50	29	29	19	1057
Mars	125	70	218	94	218	107	216	92	44	23	26	18	1251
Avr	101	56	231	117	186	106	164	96	31	23	30	13	1154
Mai	103	48	192	93	202	90	178	76	30	18	11	9	1050
Juin	91	43	246	84	240	104	221	85	54	15	35	11	1229
Juillet	59	29	129	72	172	76	158	81	21	10	26	9	842
Août	40	14	88	26	134	45	106	33	9	1	7		503
<b>Total</b>	<b>761</b>	<b>374</b>	<b>1426</b>	<b>663</b>	<b>1483</b>	<b>678</b>	<b>1396</b>	<b>610</b>	<b>271</b>	<b>141</b>	<b>198</b>	<b>104</b>	<b>8105</b>

Pour information, plusieurs professionnels interviennent au sein de l'EMMAD : des avocats conseils, des avocats spécialisés en droit du travail et en droit des étrangers, un conciliateur de justice, un notaire, un écrivain public, une psychologue, une déléguée du défenseur des droits, un médiateur familial ainsi que des associations spécialisées en droit de la consommation, en droit du logement, en droit du handicap, ainsi que le CIDFF.

### 4) Bilan 2021 des permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

La permanence du CIDFF 94 est assurée au sein de l'EMMAD de la ville d'Ivry Sur Seine. Le contexte sanitaire a fait évoluer les modalités d'accueil, le public est aujourd'hui accueilli uniquement sur rendez-vous. Le CIDFF 94 assure deux journées complètes de RDV à l'EMMAD.

En outre, le CIDFF, le bureau d'aide aux victimes et l'APCE ont tenu une permanence au sein du Centre commercial d'Ivry, qui avait été instaurée suite au premier confinement en 2020. Cette permanence avait été maintenue en 2021, mais n'a pas été poursuivie en 2022, en raison de l'arrêt de financement de l'Etat.

Ainsi, 737 entretiens ont été menés en 2021 (dont 88% entretiens physiques) à l'EMMAD. L'EMMAD reçoit quasi exclusivement des ivryens.ennes, 91,5%. Le CIDFF 94 reçoit également des ivryen.ne.s dans d'autres permanences du 94, ainsi 796 entretiens réalisés concernaient des habitants d'Ivry Sur Seine.

Concernant, les entretiens du CIDFF94 au sein de l'EMAAD, quelques chiffres : 66,1% des personnes venaient pour la première fois ; 88 % des informations sont dispensées lors d'un entretien physique ; l'entretien dure de 16 à 30 minutes pour 69,7 % des personnes reçues.

### ***Le profil des personnes consultant.es***

Le public reçu est en majorité de sexe féminin. Les femmes représentent 60,8 % du public accueilli, les hommes 35,7% (les autres sont principalement des couples).

La tranche d'âge la plus concernée est celle des 36-45 ans avec 30,1% alors qu'en 2020, la tranche des 26-35 ans était la plus représentée.

Du point de vue de la situation familiale, 57,8% des personnes reçues étaient seules (ou en cours de séparation), 36,1 % du public en couple ; et 46,4 % avaient un enfant à charge.

Concernant la situation professionnelle, une majorité exerçait une activité professionnelle, au moment de l'entretien, parmi les 46,1 % sans activité professionnelle, nous retrouvons 35,5 % de demandeurs/demandeuses d'emploi, 28,5 % de retraité.es et 16,7 % de personnes au foyer.

### ***Les demandes exprimées***

Le CIDFF est une association d'accès au droit, spécialisée en droit de la famille, cela ressort puisque la part la plus importante des demandes concerne le droit de la famille (séparation, questions relatives à la garde des enfants...). Ensuite, 20,7 % des demandes concernent la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans le cadre de ses missions d'aide aux victimes, le CIDFF 94 a accompagné en 2021, 96 victimes d'infractions. Parmi les victimes accompagnées, 46% des situations sont des situations de violences au sein du couple. Pour 53 des 96 situations, un dépôt de plainte avait été effectué. Il faut préciser que le dépôt de plainte n'est pas nécessairement l'objectif souhaité des victimes.

Rappelons que les violences au sein du couple revêtent plusieurs formes : physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives, ainsi en 2021, le CIDFF note :

- 12 cas de violences économiques,
- 35 cas de violences physiques,
- 25 cas de menaces/injures,
- 6 cas de harcèlement,
- 6 cas de viols,
- 1 cas d'agression sexuelle,

- 4 cas de vol de papiers,
- 1 cas de cyberviolences,
- 1 cas de prostitution.

En outre, soulignons que 8 victimes ont été reçues pour des faits de violences sexuelles sur mineur de moins de 15 ans (3 viols et 5 agressions sexuelles)

Un travail partenarial fort est mené, les victimes reçues peuvent être orientées vers psychologue (du CIDFF, de l'EMMAD ou du commissariat), intervenant.e social.e, ou autres partenaires locaux, le travail d'accompagnement dans les démarches se fait également par le commissariat ou l'aide à constitution de dossier pour des demandes de mesures de protection urgentes. Plus généralement, la présence de nombreux intervenants au sein de l'EMMAD permet une orientation facile notamment vers des avocats, notaires ou défenseur des droits par exemple.

### ***Le partenariat avec le CIDFF 94 et le réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales***

Le CIDFF 94 est membre du réseau violences sur la ville d'Ivry sur Seine en lien avec la chargée de mission de la ville. Plusieurs réunions du réseau ont été réalisées sur l'année 2021 auxquelles le CIDFF 94 a participé à plusieurs reprises. Ces réunions se sont poursuivies en 2022, malgré l'absence de la chargée de mission de la lutte contre les discriminations, les professionnel.le.s engagé.e.s dans la lutte contre les violences ont continué leur investissement dans ce réseau.

## ***5) Les politiques du pôle santé***

### ***Le Centre Municipal de Santé***

Le Centre Municipal de Santé (CMS) a pour objectifs de faciliter l'accès aux soins pour toutes et tous d'offrir des prestations indispensables à la prise en charge des différentes pathologies, de lier le soin et la prévention et de garantir la qualité et la sécurité des soins prodigués.

Le Centre Municipal de Santé (CMS) d'Ivry-sur-Seine est un centre dit polyvalent. Acteur majeur de soins de premier recours sur la ville, il a pour vocation d'offrir l'accès aux soins pour toutes et tous, pratiquant ainsi les tarifs de secteur 1 et le tiers-payant. C'est une médecine de proximité.

Au niveau de l'offre de soins, il propose plusieurs spécialités médicales. A l'instar des autres structures de soins, la désertification médicale impacte également certaines disciplines, comme la radiologie, l'ORL, la cardiologie, l'allergologie et la gynécologie pour les principales.

### **Proportion de femmes et d'hommes dans les professionnel.les du CMS**

Le personnel au CMS ne parvient pas à une mixité, sur l'ensemble des professionnel.les, on ne compte que 15% d'hommes. Notons que la plupart des métiers sont encore très genrés :

- Une parité totale pour les praticiens du secteur dentaire et de l'équipe des kinésithérapeutes ;
- 100% des agents de sécurité de la société privée « Immoveille » sont des hommes ;
- 100 % de femmes au secteur Gynécologie et radiologie ;
- 100% de femmes chez les secrétaires médicales, secrétaires de direction et les gestionnaires administratives et d'accueil ;
- 100 % de femmes chez les psychologues du CMS ;
- Un seul infirmier homme dans l'équipe (un deuxième a rejoint l'équipe temporairement en 2022) ;
- 2 hommes et 7 femmes dans l'équipe des agents d'entretien ;
- La totalité des encadrantes sont des femmes.

### **Proportion de femmes et d'hommes au sein de la patientèle**

En 2022, les femmes constituent encore la majeure partie de la patientèle du CMS.

	<b>ANNEE 2022 (janvier à août)</b>	
	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>Patientèle</b>		
DENTAIRE	58 %	42 %
MEDECINE GENERALE	48 %	52%
RHUMATOLOGUE	77.5%	22.5%
PSYCHIATRE	55%	45%
GYNECOLOGIE	0%	100%
KINESITHERAPIE	48%	52
RADIOLOGIE	52%	48%
INFIRMERIE	46%	54%
CSAPA	80%	20%
PSYCHOLOGUES	80%	20%

Le secteur gynécologique en activité constante en 2022 est 100 % féminin du point de vue du personnel soignant également. Le Planning familial et la Protection maternelle s'occupent du contrôle des naissances, du recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), du suivi des femmes enceintes et de la réduction des risques.

Le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles d'Ivry-Vitry propose des permanences du lundi au vendredi, toute l'année. Les habitant.es peuvent même anonymement venir chercher informations et conseils sur leur santé sexuelle.

La prévention et le dépistage des IST visent au respect de l'autre et à la lutte contre les LGBT+phobies.

Les 5 antennes d'accueil et d'écoute sur le territoire ivryen sont tenues par des psychologues du CMS dont une est spécialisée dans les violences conjugales.

Plusieurs professionnelles du CMS font partie du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

En 2022, des actions dans le cadre d'« octobre rose » tout comme en 2021 (1<sup>ère</sup> édition sur la commune) se sont déroulés en octobre notamment avec la mise en place d'une grande campagne de prévention avec de multiples partenaires sur le cancer du sein.

Enfin, des actions sur la transidentité ont vu le jour en 2022.

### ***Le Centre Médico Psycho-Pédagogique***

Le Centre Médico Psycho-Pédagogique (CMPP) a pour objectifs :

- Le soutien et aide aux enfants/adolescent.es (0 – 20 ans) en difficulté psychologique et à leur famille
- L'accueil à temps partiel d'enfants présentant des troubles importants et aménagement de leur scolarité
- La participation aux actions de santé publique et apporter son expertise dans le domaine de la santé mentale
- Le développement de partenariat avec les acteurs locaux/actrices locales et les établissements médico-sociaux.

En 2022, la file active est composée 170 garçons et 361 filles (En 2021, 268 garçons et 131 filles).

Le CMPP met en œuvre des projets d'unité de soins psychopédagogiques, un projet à destination d'enfants et un projet à destination d'adolescents, ce dernier ayant débuté en 2022.

Filles et garçons déjà suivi.e.s au CMPP ou orienté.e.s par l'Education nationale ou d'autres partenaires (accueil et suivi après évaluation par le CMPP/USPP) peuvent intégrer ces dispositifs de soins. On relève une présence plus importante des garçons.

Concernant les intervenants au CMPP, il y a des médecins psychiatres (deux hommes dont le médecin directeur), des psychologues (femmes et hommes avec une majorité de femmes), des psychomotriciennes (deux femmes), des orthophonistes (deux femmes). Le secrétariat est entièrement féminin. Les postes sont donc occupés en majorité par des femmes.

En France, en moyenne 143 000 enfants vivent dans un foyer où une femme a déclaré des formes de violences sexuelles et/ou physiques au sein de son couple. 42% ont moins de 6 ans. Les violences conjugales ont des conséquences graves et durables sur les enfants qui sont directement victimes ou exposé.es à ces violences. Lors des différents bilans du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, il est noté que sur le territoire ivryen, les possibilités de suivi pour les enfants co-victimes de violences sont extrêmement réduites car les consultations du CMPP sont saturées. Or, ces enfants ont besoin d'être suivis rapidement après les événements violents.

## LA DIRECTION DES ACTIONS ET PRESTATIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

A Ivry-sur-Seine, la Direction des Actions et Prestations en direction des Familles permet d'analyser de manière privilégiée la situation de l'égalité femmes-hommes au sein des familles. Cette Direction porte, entre autres, une attention particulière aux familles monoparentales et aux femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Elle met en place des politiques inclusives, notamment l'utilisation de « représentant » au lieu de « mère » ou « père » et propose des programmes innovants en matière d'éducation.

Les affaires familiales apparaissent donc un point de départ pertinent pour comprendre les enjeux et la complexité des familles à Ivry.

### **1) Les vacances de l'enfance**

Les projets pédagogiques développés par la Ville et l'association Vacances Voyages Loisirs s'articulent autour du vivre-ensemble.

Ainsi, l'égalité entre les filles et les garçons est régulièrement abordée au cours des activités et des échanges de la vie quotidienne.

Cette année, les séjours de l'été uniquement ont été organisés et la proportion des filles et des garçons participant est de 267 garçons et 241 filles.

### **2) Pôle familles**

Le Pôle famille a une visibilité sur le nombre de familles monoparentales à Ivry-sur-Seine, informations données sur le nombre de familles ayant 1 ou plusieurs enfants scolarisés (soit 4047 familles). Le Quotient familial (QF) est calculé sur l'année scolaire et les chiffres correspondent à 2021/2022:

- Proportion de familles monoparentales : 31,01%,
- Proportion de familles monoparentales sur les familles ayant fait calculer leur QF: 28,04% (29,01% l'année passée),
- Proportion de familles monoparentales composées d'une femme et d'enfant(s) : 82,34% (92,51% l'année dernière),
- Moyenne du QF des familles :
  - o monoparentales - femme: 313 (304 l'année passée),
  - o monoparentales - homme le QF est de 306 (475 l'an passé),
  - o moyenne des familles ivryennes est de 606 (569 l'année passée),
- 82,34% des familles monoparentales sont composées d'une femme et d'enfant(s) ; 82,39% des familles monoparentales ayant fait calculer leur QF ou ayant des enfants scolarisés sont composées d'une femme et d'enfant(s).

### **3) Service petite enfance**

Les politiques de la petite enfance en matière d'égalité femmes-hommes ou filles-garçons s'articulent autour de plusieurs problématiques : la proportion de femmes et d'hommes dans les équipes, l'équilibre filles-garçons dans les crèches, l'égalité filles-garçons dans le projet éducatif, les familles monoparentales et les femmes victimes de violences.

#### ***Proportion femmes/hommes dans les équipes***

Il faut noter, au sein des équipes de la Petite enfance, un manque de mixité criant : sur 112 agent.e.s, seulement trois professionnel.le.s sont des hommes. Ces 3 hommes occupent des postes de: direction (1 est directeur de crèche), et techniques (2 autres sont cuisiniers).

Aucune candidature d'homme n'a été reçue cette année pour travailler au sein du service Petite Enfance (1 candidature en 2020).

Sur les postes de direction des crèches d'Ivry, de fait, ils sont très majoritairement occupés par des femmes, une crèche est dirigée par un homme, sachant que la ville dispose de 7 équipements Petite enfance, 6 crèches (la Halte-garderie est provisoirement fermée) et 1 RPE – Relais Petite Enfance (anciennement RAM – Relais Assistants Maternels).

#### ***Proportion filles/garçons parmi les enfants accueillis***

Crèches	Rosa Bonheur	Ada Lovelace	Maria Merian	Parmentier	Niki de Saint Phalle
Filles	56,76%	42,19%	48,48%	41,03%	49,25%
Garçons	43,24%	57,81%	51,52%	58,97%	50,75%
Total toutes structures					
Filles	48,39%				
Garçons	51,61%				

La proportion des filles parmi les enfants accueilli.es en crèches municipales est de 48.39 %, les garçons de 51.61 %.

Lors des commissions d'attributions de places en crèches, l'équilibre entre les filles et les garçons est une préoccupation, sans pour autant imposer une répartition stricte. Les pourcentages montrent l'efficacité de cette approche. Toutefois, les pourcentages sont réalisés au global, il peut parfois exister un déséquilibre dans certains groupes d'enfants (Petits, Moyens, Grands). Notons, que certaines places sont attribuées alors que l'enfant n'est pas encore né et que le Service n'a pas connaissance du sexe de l'enfant.

#### **4) Focus sur l'égalité filles-garçons dans le projet éducatif et lors d'actions de sensibilisation des professionnel.les**

##### ***L'égalité filles-garçons dans le projet éducatif***

Depuis 2018, le Service Petite Enfance de la Ville définit l'égalité filles-garçons comme un axe de son projet éducatif devant découler sur des mesures spécifiques. Chaque structure décline ensuite le projet éducatif dans un projet pédagogique.

Le projet éducatif du Service Petite Enfance est largement imprégné de la pédagogie Pikler-Loczy (Pédiatre Emmi Pikler), qui s'appuie sur le « jeu libre » en mettant à disposition des enfants des jeux et des jouets, ce qui leur permet d'aller d'un jouet à l'autre au gré de leurs envies et non sur sollicitation de l'adulte. Ainsi, on y trouve des espaces de motricité, de jeux d'imitation (cuisine, dinette, garage, déguisements, ...), et de motricité fine (puzzle, jeux de manipulation, pâte à modeler, ...). Les espaces et jeux sont en accès libre et donc proposés aux enfants sans distinction de genre.

##### ***La sensibilisation des professionnel.les à l'égalité***

Dans le cadre du Plan d'actions ivryen pour l'égalité femmes-hommes, une sensibilisation et une formation, à l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge, destinée aux équipes des crèches municipales, avait été programmée en 2020, en partenariat avec le Secteur Lutte contre toutes les discriminations et le Centre Hubertine Auclert.

En effet, les stéréotypes de genre se mettent en place dès le plus jeune âge, prévenir la transmission des inégalités entre les filles et les garçons, passe par l'analyse fine des représentations et des pratiques professionnelles.

Suite à la sensibilisation de toutes les équipes des crèches municipales, des professionnel.les de chaque crèche devaient être formé.es pour devenir des ambassadeurs et ambassadrices de l'égalité au sein de leurs équipes.

Cette sensibilisation-formation n'a pas pu être mise en place en raison de la crise sanitaire en 2020 et 2021. En 2022, elle n'a à nouveau pas été organisée en raison de difficultés de fonctionnement liées notamment aux diverses absences et aux postes vacants dans le service.

Elle sera envisagée en 2023, ses modalités de réalisation devront donc être redéfinies, en intégrant le suivi de la formation des ambassadeurs et ambassadrices de l'égalité sur trois ans pour assurer une dynamique forte en faveur de l'égalité au sein du Service Petite Enfance.

La sensibilisation-formation des équipes des crèches municipales s'accompagnera d'une sensibilisation des parents, en cours de construction.

## **5) Attention particulière pour les familles monoparentales et les femmes victimes de violences conjugales**

### ***La prise en compte des familles monoparentales***

Le Service Petite Enfance veille à porter une attention particulière aux familles monoparentales et aux femmes victimes de violences lors des demandes de places en crèche. Ces situations familiales sont donc prises en compte dans l'étude des demandes.

Crèches	Rosa Bonheur	Ada Lovelace	Maria Merian	Parmentier	Niki de Saint Phalle
Inscrits	74	64	66	39	67
Familles monoparentales	12	8	8	6	11
% par structure	16,22	12,50	12,12	15,38	16,42
<b>Total</b>	<b>14,52%</b>				

En 2021, les familles monoparentales représentent 14.52 % des familles (15.73% en 2020). Les parents de ces familles monoparentales sont toutes des femmes. La situation des familles monoparentales est regardée avec attention lors des commissions d'attribution de places en crèches. En effet, la situation de monoparentalité génère un déséquilibre et une certaine fragilité. La place en crèche devient alors une condition sine qua none pour que le parent puisse travailler, percevoir un salaire et subvenir aux besoins de sa famille. De la place en crèche dépend alors l'indépendance économique et sociale de la famille.

### ***La prise en compte des situations de violences conjugales et intrafamiliales***

Lors des coordinations, un regard attentif est porté sur les situations de violences conjugales. La plupart du temps, les situations ne sont pas connues lors de l'étude des demandes de places en crèche. La demande de place en crèche se fait de façon dématérialisée sur une plateforme, il s'agit d'un questionnaire administratif à remplir, peu de parents y indiquent d'autres informations que celles demandées. Même s'il existe la possibilité d'apporter des éléments spécifiques dans la rubrique « commentaires » ou « situation particulière », écrire des éléments d'une situation personnelle complexe sur un formulaire administratif sur internet n'est pas facile.

La Direction Départementale de la Protection maternelle et infantile alerte ponctuellement le service Petite enfance, lorsqu'une situation de violences conjugales est identifiée afin de soutenir la demande de place en crèche. Dans la mise en place à titre expérimentale d'un système de cotation (points) pour l'attribution de place en crèche, la situation de violences conjugales est prise en compte.

Ainsi, il est rare que la situation de violences conjugales soit connue avant l'entrée en crèche. Le Service n'a pas mis en place d'outil spécifique de recensement de ces situations. Nous constatons que certaines personnes libèrent leur parole auprès du responsable de la crèche ou auprès de la

professionnelle référente de l'enfant. A ce moment, une information de premier niveau avec orientations est faite.

Une puéricultrice, conseillère technique, du Service Petite enfance est chargée de suivre le travail du réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Un point est fait en réunion de Service pour tenir informé des avancées. Chaque responsable de structure dispose à la crèche de plaquettes d'orientation du réseau de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

## LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Au sein de la direction, la proportion femmes-hommes est déséquilibrée. Sur les 24 postes pourvus actuellement, 5 sont des femmes pour 19 hommes (6 femmes pour 17 hommes en 2021).

Les agent.es de la Direction constatent que la filière administrative est essentiellement occupée par des femmes, avec une assistante et une gestionnaire administrative parmi des technicien.nes essentiellement masculins. Il y a par conséquent, une association des missions administratives faites aux femmes et une féminisation des missions est faite par association et un sexisme induit.

Pour favoriser la mixité dans les équipes, des dispositifs sont mis en place : lors des recrutements, à compétences et expériences égales des candidat.es et selon la répartition de l'équipe dans laquelle il ou elle va intégrer, le service porte une attention particulière à l'équilibre femmes-hommes. La répartition dans les bureaux se fait en mixant femmes et hommes mais selon les équipes majoritairement masculines l'équilibre reste très difficile à atteindre.

Les candidatures techniques étant quasi-exclusivement masculines, une bienveillance particulière est apportée aux candidatures de femmes quand il y en a, en les privilégiant sans pour autant revoir à la baisse les exigences professionnelles. Pour les deux derniers recrutements de femmes, des compétences telles que le savoir être et les capacités d'adaptation ont été privilégiées au savoir-faire, notamment en recrutant des non informatiennes pour les postes de cheffe de projet informatique.

La DSI a engagé en 2021 (terminé en 2022) un chantier de modernisation des EPI (Espaces Publics Internet) par le changement des ordinateurs. La fracture numérique touchant davantage les femmes, ce projet qui a œuvré pour la lutte contre l'illectronisme, a favorisé d'abord un public féminin<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Source : Baromètre du numérique) [https://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/rapport-barometre-numerique-edition-2021.pdf](https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-barometre-numerique-edition-2021.pdf)

## LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

### 1) *La galerie Fernand Léger / les arts plastiques*

La Galerie Fernand Léger a pour objectif principal d'inspirer une réflexion sur le territoire et la mutation urbaine actuelle à Ivry. Le service contribue à donner de la visibilité à des femmes artistes puisque Soizic Stokvis, Anahita Bathaie et Laurent Mareschal ont été exposées en 2022 à la Galerie. 66% des expositions de l'année 2022 ont été assurées par des femmes.

Au Kiosque Raspail, 1 homme et 1 femme ont été invités : Claire Poisson et Axel Decelle, ainsi qu'un groupe d'étudiants de Limoges : 6 étudiant.e.s dont 4 femmes et 2 hommes.

Concernant, les lauréat.e.s des œuvres dans l'espace public : trois œuvres ont été récompensées : deux artistes femmes ont été soutenues (Alice Guitard : projet le monde. Sarah Tritz : projet Emerige/Lot 3j1), ainsi qu'un binôme homme/femme Louise Decruck et Dimitri pour le projet au fils de l'eau/mur du cinéma Pathé/Mur des opportunités.

Pour finir, 80% des artistes en résidence sont des femmes : Claire Poisson, Anahita Bathai, Soizic Stokvis, Tami Nostani et Laurent Mareschal.

Pour finir, la proportion femme-homme parmi l'équipe pédagogique est deux 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes sur les 9 professeur.e.s. Les cinq ateliers de cours d'arts plastiques ont réuni 68% de femmes et 32% d'hommes.

L'équipe de galerie est mixte et composée de cinq agent.e.s : deux femmes et trois hommes.

### 2) *Le cinéma municipal le Luxy*

Le Luxy est un cinéma d'art et d'essai dont l'objectif premier est de défendre la culture pour toutes et tous à travers de nombreuses actions culturelles. Ces actions s'inscrivent largement dans un projet de sensibilisation à toutes les discriminations pour faire bouger les mentalités. Une attention particulière est portée à la mise en évidence des inégalités femmes-hommes et à la déconstruction des stéréotypes de genre.

A l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars 2022, Le Luxy, dans la continuité de l'année dernière, la projection-test d'*Insoumises* de Delphine et Carole, les réalisatrices ont choisi de traiter de la place des femmes dans le cinéma et particulièrement de la place des réalisatrices. En projetant *Neige*, co-réalisé par Juliet Berto et Jean-Henri Roger, le cinéma municipal a ainsi pu saluer, en le contextualisant, l'importance du rôle joué par Juliet Berto, une des premières femmes à s'être imposée derrière la caméra en France, dans l'émergence d'un certain nombre de réalisatrices dans la fin des années 1980 et les années 1990.

En outre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, deux rencontres ont été organisées, en présence des réalisatrices, autour de deux films (*Riposte féministe* et *Mauvaises filles*) qui se complètent pour parler, avec force, des violences à l'égard des femmes à travers le temps.

Par ailleurs, l'égalité entre les femmes et les hommes fait partie intégrante de la programmation et des animations à destination du jeune public (les Cinés p'tit déj', les Cinés Goûter), des retraité.e.s (les Cinés Retraité.e.s) ou pendant les Cinés thé. Les derniers événements de l'année 2022, pour chacun de ces rendez-vous illustrent justement cette permanence : *Dounia* (ciné goûter), *Annie colère* (ciné retraités) et *Corsage* (ciné thé).

De même, au moins deux cycles ont, très clairement et de manière emblématique, mis la question de l'égalité femme-homme au centre de leur programmation. Le cas du cycle « *des films où des villes dessinent des destins* » au cours duquel trois films qui traitaient d'organisations sociétales qui imposent un rôle secondaire aux femmes et une dépendance. Ce fut aussi le cas du cycle « *Un été ciné-classique* » qui s'est ouvert avec la redécouverte de la réalisatrice de l'âge d'or du cinéma japonais, Kinuyo Tanaka, dont, suite à l'enthousiasme que suscita cette redécouverte, l'intégralité de l'œuvre (six films) a finalement été projetée.

De même, deux projections ont permis d'aborder la question des relations entre les femmes et les hommes et de la question de l'égalité autour de deux œuvres : l'une italienne, *les Femmes des autres*, l'autre française, *la Maman et la Putain*. De plus, dans le prolongement de la soirée en hommage à Juliet Berto et de l'intégrale Kinuyo Tanaka, le Luxy a mis en place en fin d'année, en lien avec le CREDAC et en marge de l'exposition *La Fugitive*, un cycle « *Une Albertine nommée désir* » composé exclusivement d'œuvres de réalisatrices. Ce cycle permet de s'interroger sur les formes que peuvent prendre la violence et les injonctions morales, mais également sur le désir et l'amour, le besoin d'émancipation et celui de la création.

Par ailleurs, l'atelier « programmation » mené avec les élèves d'option cinéma du Lycée Romain Rolland avait pour thème, cette année, le Féminisme. Le choix de ce thème abordé par ces élèves permet d'illustrer un travail thématique plus large développé en milieu scolaire (primaire comme secondaire). Cet atelier a débouché sur une soirée de courts métrages animée par les élèves, cette soirée a eu un franc succès.

Dans cette continuité, c'est une réalisatrice – Lucie Borleteau - qui mènera le projet « Réalisation » avec le Lycée Romain Rolland.

D'une manière générale, et concernant la programmation et de l'accueil des cinéastes, il faut noter que plus de 30% des films récents<sup>8</sup>, programmés au Luxy en 2022, sont réalisés par des femmes, quand elles représentent presque 40% des artistes que Le Luxy a accueilli.e.s. Il faut mettre en perspective ces données au regard de la production pour s'apercevoir de leur caractère

---

<sup>8</sup> Nous ne comptabilisons que les films récents car l'axe de programmation consacré à la mémoire du cinéma est forcément fortement défavorable à la présence de réalisatrices tant celles-ci ont été, jusque dans un passé récent, très peu nombreuses. Ainsi, même avec des cycles aussi importants que l'intégrale Kinuyo Tanaka et *Une Albertine nommée désir* (mais impossible à reproduire chaque année), la part des films réalisés par des femmes dans la programmation de classique se situe un peu au-dessus de 15% (ce qui est finalement exceptionnel au regard de la place des réalisatrices dans la création cinématographique jusqu'en 1990).

exceptionnel. En effet, non seulement, la part des œuvres signées par des réalisatrices dans la programmation est supérieure à celle de la production française (environ à 26%), mais elle l'est encore plus au regard de la production mondiale, qui compose la programmation du Luxy.

La France est le pays qui compte le plus de films réalisés par des femmes. Aux États-Unis, seuls 16% des films sont réalisés par des femmes. En Europe de manière globale (ce qui inclut donc la France qui a un effet positif sur cette part), moins de 20% des films sont signés de réalisatrices. S'ils n'existent pas d'études au niveau mondial, on situe communément aux alentours de 10% la part des films réalisés par des femmes.

Enfin, s'il n'existe pas de données précises en ce domaine sur la fréquentation du cinéma municipal, il semble que les femmes soient majoritaires dans le public accueilli. Cela ressort dans l'observation de la composition de la salle mais également dans les participations aux événements : lors des cinés retraité.e.s et des cinés thé, mais également, lors des projections rencontres et y compris lors des animations cinés p'tit déj' et cinés goûter, même si, dans ces deux derniers cas, la parité est moins éloignée et qu'elle est réelle pour les enfants. Une donnée, qui souligne la part importante des femmes dans le public accueilli, peut être relevée : sur les 1400 ami.e.s du Luxy, environ 70% sont des femmes.

### **3) *Le Conservatoire de musique et de danse***

Le conservatoire de musique et de danse s'attache avant tout à ouvrir à toutes et à tous un suivi pédagogique de qualité de l'enfance à l'âge adulte. Ainsi, toutes les formes de mixité sont recherchées.

La pratique musicale et dansée au conservatoire est majoritairement féminine, ainsi la discipline de la danse accueille à 98% des jeunes filles et adultes femmes.

Le conservatoire a accueilli au total 27 concerts professionnels lors de la saison 2021-2022. Sur les 113 artistes qui se sont produits, on compte 42 femmes et 71 hommes. Il est à noter que les quatuors à cordes ou ensembles baroques sont composés, pour beaucoup, d'hommes. L'ensemble à cordes *Dodéka* se distingue avec 11 femmes et 4 hommes en son sein.

Pour la deuxième année, la compositrice Michèle Agnes Magalhaes est en résidence aux Rencontres Départementales de Musique de Chambre d'Ivry-sur-Seine, avec commandes de pièces pédagogiques pour des créations contemporaines. La prochaine résidence devrait être assurée par une compositrice femme également.

Au cours de la saison 2021-2022, l'œuvre d'Augusta Holmes « l'indomptable », a été mise en lumière en retraçant la vie de cette compositrice (1847 – 1903), injustement oubliée dans l'histoire de la musique, malgré une carrière très brillante.

Concernant les agent.e.s du conservatoire, celui-ci rassemble 45 enseignant.es dont 22 femmes et 23 hommes. Sur les 7 enseignant.es les plus diplômés (PEA), 5 sont des femmes et 2 des hommes.

L'administration comporte 12 agent.es dont 10 femmes (4 cadres B, 6 cadres C) et 2 hommes (1 cadre A et 1 cadre C).

#### 4) Les Médiathèques

S'agissant des actions culturelles, plusieurs évènements ont permis de mettre en valeur le travail des femmes :

- L'apéro culturel : 5 rencontres se sont tenues dont 4 avec des femmes invitées (Marie-Pierre Dieterlé, Roxane Terramorsli, Mathilde Brézet, Fanny Drugeon) ;
- Les conférences-rencontres permettant de mettre en lumière la parole de femmes :
  - Jeanne Burgart Goutal (rencontre à propos de l'écoféminisme à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars),
  - Alpa Shah et Dominique Grange (rencontre à propos des insurgés naxalites indiens, qui s'est tenue courant juin 2022),
  - Roxane Terramorsli (au moment de la fête de la science en octobre 2022) ;
- Les projections :
  - hommage à la réalisatrice Anne Rizzo (3 films projetés) et à l'architecte Jeanne Gailhoustet,
  - série sur des femmes musiciennes (We arre lady's part) ;
- Des Expositions : autour de deux artistes femmes
  - Beatrice Alemagna (illustration jeunesse),
  - Roxane Terramorsli (photos) ;
- Des spectacles : 5 spectacles avec des artistes conteuses

En outre, des projets ont été menés en lien avec la question de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations :

- A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars :
  - Conférence autour de l'écoféminisme de Jeanne Burgart Goutal (public de 26 personnes dont 22 femmes),
  - Spectacle pour enfants : *Et toi tu même ?* Avec la conteuse Mélancolie Motte sur le thème de l'égalité (2 séances) (public de 90 personnes),
  - Sélection de documents (films, romans, essais, etc.) sur les problématiques soulevées et mise à disposition en ligne (site internet) et sur place (table de présentation) ;
- A l'occasion de la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai :
  - Sélection de documents (films, romans, essais, etc.) sur les problématiques soulevées et mise à disposition en ligne (site internet) et sur place (table de présentation) ;
- A l'occasion la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes du 25 novembre :
  - customisation toilettes de la médiathèque par l'association Femmes solidaires
  - Sélection de documents (films, romans, essais, etc.) sur les problématiques soulevées et mise à disposition en ligne (site internet) et sur place (table de présentation).

Concernant le public reçu, il est à noter qu'il est difficile de comptabiliser le nombre de femmes et d'hommes selon les événements (lors des événements à l'auditorium par exemple). En revanche, pour certaines des animations régulières, il est possible de relever : ainsi par exemple – pour le Café littéraire (5 séances) : 104 personnes dont 10 hommes / 94 femmes ; - pour les ateliers de conversation (14 séances) : 137 personnes dont 69 femmes et 68 hommes (parité obtenue).

## 5) Le Hangar et Tremplin

Le Hangar a pour objectifs de diffuser toutes les esthétiques de musiques actuelles et de favoriser la mixité au sein de la salle de concert et du service, mais aussi au Tremplin, lieu de cours, de répétitions et d'enregistrement.

En 2022, Le Hangar a connu 48 levers de rideau et a accueilli 93 formations différentes. Toutes les dates ne sont pas des productions « Hangar », et sur la programmation globale, 35% des groupes et artistes proposés au public sont dirigés par des femmes.

Si l'on ne comptabilise que les concerts présentés par le Hangar en 2022, sur 67 formations différentes, 30 étaient menées par une femme, soit une part de femmes « artistes principales » de 45 %.

Il faut noter qu'il y a bien plus d'hommes que de femmes au plateau, sur 439 musiciens ayant foulé la scène du Hangar, 110 sont des femmes, soit 25%. C'est néanmoins supérieur à la moyenne nationale qui se situe dans les salles de cette catégorie à 17%.

Si, encore une fois, l'on ne considérait que les « productions Hangar », alors la part des femmes au plateau monterait à 35%, ce qui est le double de la moyenne nationale mentionnée ci-dessus. Une attention particulière est portée aux propositions de femmes.

Le Hangar soutient également plusieurs initiatives :

- le Hangar est partenaire du collectif Rappeuz, dispositif de repérage et d'accompagnement de rappeuses « internationales », de provenances géographique multiples,
- le festival *Les Femmes S'en Mêlent* est accueilli au Hangar pour la première fois, ce mois de novembre 2022, avec deux formations au plateau, *les Vulves Assassines* et *Song*
- les ateliers de voix féminines animés et portés par Samira Brahmia dans les maisons de quartier d'Ivry s/ Seine ont été reconduites cette année.

La proportion femmes / hommes dans le public semble stable et oscille autour de 50% selon les genres programmés.

S'agissant des cours de musique, les trimestres sont semblables les uns aux autres, les données recueillies sur les deux premiers trimestres 2022 sont équivalentes au troisième trimestre : sur 88 élèves, 49 sont des femmes (soit 56% de l'effectif).

En outre, par classe d'instruments, les femmes sont majoritaires dans les cours de chant, de piano et de batterie, et nous sommes quasiment à parité en guitare et basse :

- Guitare basse : 5 femmes / 6 hommes (45 % / 55%)

- Batterie : 9 femmes / 5 hommes (64% / 36%)
- Chant : 11 femmes / 7 hommes (61% / 39%)
- Piano : 11 femmes / 10 hommes (52% / 48%)
- Guitare : 11 femmes / 13 hommes (46% / 54%)

Le Hangar se fixe l'objectif pour les années à venir d'augmenter encore la part des femmes dans sa programmation.

## ***Culture scientifique et technique***

En cette année 2022, le nom de Marthe Gautier, directrice honoraire à l'INSERM, a été donné à la résidence du Crous. Ce choix s'inscrit dans le cadre des initiatives portées par la DAC sur l'égalité femme homme dans une perspective de culture scientifique (femmes et science).

## LA DIRECTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

### *La proportion de femmes et d'hommes des agent.e.s de la direction par service*

SERVICE	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE FEMMES	% DE FEMMES	NOMBRE D'HOMMES	% D'HOMMES
<i>Etude et travaux bâtiments</i>	5	2	40	3	60
<i>Bureau d'étude</i>	6	2	33	4	67
<i>Maintenance prévention du patrimoine BATI</i>	63	9	14	54	86
<i>Energie</i>	4	1	25	3	75
<i>Nettoisement des bâtiments communaux</i>	59	41	69	19	31

On note 5 femmes en poste de catégorie A, 7 en poste de catégorie B et 46 en poste de catégorie C. Les femmes restent en minorité dans des postes de direction et à responsabilité.

En outre, la part de femmes dans les professionnel.les de la direction des bâtiments communaux est plutôt très minoritaire, excepté pour la partie nettoyage des bâtiments où là seulement les femmes sont en grande majorité (près de 70%), tandis qu'elles représentent près de 18% seulement pour l'ensemble des autres services.

Les métiers liés au nettoyage sont encore très genrés, et la mixité rare. Ces tâches sont encore trop souvent associées aux femmes et, même si la direction prend en compte l'importance de la mixité des métiers au moment du recrutement, l'absence de mixité est flagrante.

### ***Les aménagements en faveur de la mixité des métiers***

Une attention particulière est portée à l'aménagement des structures afin de favoriser l'accueil de tous.tes et dans un objectif de mixité des métiers.

Ainsi, le Centre technique Ledru Rollin a mis en place:

- Dans les ateliers : un vestiaire avec sanitaire et douche est dédié pour la seule femme peintre,
- Dans les bureaux – dédiés aux agentes femmes (4 comptables, 2 techniciennes (contrats et Accessibilité), 3 administratives/juristes): sanitaire et douche partagée avec l'agente des ateliers ;
- A l'annexe Jules Coutant, vestiaires mixtes aussi partagés avec les agents d'accueil et WC mixtes ;

- A Casanova les vestiaires hommes et femmes sont séparés et une douche est présente dans le vestiaire femme, WC femme et homme séparés ;
- Union locale, un vestiaire pour un seul agent, les WC femme et homme séparés ;
- Au Conservatoire, un vestiaire pour un seul agent, les WC sont mixte et séparés (pour le public)
- Site Marat, les WC sont mixtes et une douche mixte ;
- A la CGT, les WC sont séparés ;
- A la médiathèque, des vestiaires femmes et des vestiaires hommes avec douche et WC pour chacun. On y trouve également des WC mixtes au premier étage ;
- A Pablo Neruda, un seul vestiaire pour un seul agent seul. Les WC sont mixte ;
- Aux Cèllets métalliques, un vestiaire personnel pour un seul agent. Les WC sont mixtes.

Plusieurs sites ont des WC mixtes : salle des longs sillons, salle Louis Bertrand, salle Perrin, salle Quincey, salle Raspail, atelier Dufour, le FSU, JB Clément, Saint Just, Chevaleret, Bureau d'études, Espace Gérard Philippe (+WC séparés).

# LA DIRECTION DE LA JEUNESSE

## 1) La fréquentation des lieux jeunesse

### *Antennes jeunesse*

Les 4 antennes jeunesse, réparties dans les quatre quartiers prioritaires de la ville, ont accueilli 297 jeunes de 11 à 17 ans sur l'année 2022. Le public reçu est en majorité composé de garçons, seulement dans le quartier Pierre et Marie Curie, maison de quartier Petit Ivry, les filles accueillies sont légèrement en majorité.

### *Point information jeunesse*

Le Point Information Jeunesse constitue un lieu d'écoute et de documentation pour accompagner les jeunes de 11 à 30 ans dans toutes leurs démarches (accès aux droits, santé, logement, culture, etc.).

Ainsi à travers les éléments mis à disposition des jeunes (protections périodiques gratuites ; flyers de l'association Femmes solidaires ; etc.) et de l'affichage, le PIJ contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'accueil au PIJ est effectué par une agente d'accueil et trois informateurs jeunesse.

En 2022, il a accueilli environ 400 personnes, on retrouve une parité dans le public reçu (49,4% sont des femmes).

## 2) Les actions à destination des 11-17 ans

A travers les deux services, plusieurs actions ont été proposées à destination des jeunes de 11 à 30 ans qui traitent directement et indirectement de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ainsi, dans le cadre du projet « *Fais belek* » mené auprès des 11-17 ans, plusieurs animations ont été menées en 2022 pour sensibiliser les jeunes aux inégalités de genres, travailler à la déconstruction des stéréotypes sexistes et réfléchir à la notion de consentement.

Les antennes jeunesse mettent en place régulièrement (environ 5 fois par an) des soirées non mixtes. Au cours de ces soirées, il est question d'aborder les relations amoureuses, la puberté, les relations enfant/parents, etc. Ces soirées connaissent un réel succès auprès des jeunes : le nombre de fille a été multiplié par 2,5 sur un an. Dans le cadre de l'année 2023, il est prévu d'inviter des partenaires à ces soirées par exemple le CMS.

En outre, des séances de bien-être et soins de peau ont été organisées en 2022 avec les 11-17 ans. Ces moments mixtes ont en réalité été davantage appréciés par les garçons. Les séances ont permis aux jeunes d'apprendre à correctement nettoyer leur peau avec des produits naturels et économiques.

Pendant l'été, 5 ateliers théâtre menés par la compagnie *Les Oiseaux de nuit* ont été proposés aux jeunes de 11 à 17 ans. Ces ateliers ont été suivis par une vingtaine de jeunes. A partir des situations de stéréotypes de genre émanant des jeunes présents, les comédiennes ont construit trois séances de théâtre-forum qu'elles ont proposé à l'occasion du forum de rentrée, au Hangar et à l'occasion de la fête de quartier Ivry-Port.

Par ailleurs, à l'occasion de journées spécifiques, la direction de la jeunesse a mis en place :

- deux ateliers « *C'est pas mon genre !* », à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Ainsi, 16 jeunes adolescents et majeurs se sont rassemblés pour échanger sur ce que signifie pour eux/elles d'être une femme en 2022. A travers des quizz sur l'anatomie, des échanges sur les règles, etc... les informateurs jeunesse ont réussi à libérer la parole des jeunes sur ces différents sujets ;
- un atelier autour d'un jeu vidéo créé par des jeunes *Odyssian blaze*, à l'occasion du 17 mai, journée de lutte contre la LGBT+phobie. Il s'agit d'un visual novel inspiré de légendes mythologiques qui propose un questionnement sur le genre et ses représentations. Cet atelier a rassemblé 6 jeunes (adolescents et jeunes majeurs).
- deux ateliers « violentomètre » ont été mis en place avec les 11-17 ans, à l'occasion du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

### **3) Les dispositifs à destination des 16-30 ans**

Pour favoriser l'autonomie et l'émancipation des jeunes de 16 à 30 ans, la Direction veille à renforcer l'égalité femmes-hommes, la mixité et la lutte contre toutes les discriminations pour mieux les accompagner.

Par conséquent, les dispositifs COREUS et Coup de Pouce soutiennent respectivement des projets permettant d'accéder à l'autonomie et à l'émancipation, en encourageant le développement de projets de toute nature

Au cours de cette année 2022, 48 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de ce dispositif. Une majorité d'entre eux était des hommes (58%).

Par ailleurs, la Direction jeunesse, en partenariat avec une auto-école sociale, propose aux jeunes de 17 à 30 ans des stages intensifs de code de la route pendant 3 jours. 8 jeunes peuvent bénéficier chaque mois de ce stage. Ce partenariat a démarré en mars 2022 et ainsi pu permettre à 38 jeunes de préparer l'examen du code de la route. Les femmes se sont largement emparées de ce dispositif, puisqu'elles représentent 61% des stagiaires sur cette année.

A ce jour, il n'est pas encore connu la part de jeunes qui réussissent l'examen du code de la route, ni qui s'engagent dans les cours de conduite et qui finalement finissent par obtenir le permis de conduire.

Pour finir, la Direction jeunesse organise des sessions de BAFA. Cette année 2 stages théoriques (en avril et en juillet) ont été organisés et un stage d'approfondissement sur le thème du jeu. Au total, ce sont 84 jeunes qui ont bénéficié de ce dispositif. Pour chacune des sessions, la Direction veille à une parité. Elle a été respectée pour les stages théoriques. Le stage d'approfondissement accueille 11 hommes contre 9 femmes.

## **LA DIRECTION DES SPORTS**

### ***1) Ateliers parent/enfant***

Depuis octobre 2018, il est proposé dans les maisons de quartiers des ateliers parent/enfant avec la mise en place d'activité d'éveil psychomoteur. Ces ateliers sont animés, une fois par semaine, par des éducateurs sportifs et des éducatrices sportives du service et proposent des activités diverses et variées telles que des jeux de ballons, de la gymnastique, de l'expression corporelle, des jeux d'oppositions, de la danse, des activités athlétiques...

Ces ateliers ludiques, ont pour objectifs de favoriser la relation parent-enfant à travers un temps privilégié d'activités sensorielles et motrices ; de valoriser les compétences des parents en leur permettant d'être acteur.rices des loisirs de leur(s) enfant(s) ; de permettre des échanges avec d'autres familles et ainsi discuter autour de l'éducation ; de renforcer le lien familial et soutenir les parents dans leur rôle parental ; et enfin de sensibiliser les parents et enfants à avoir une activité physique et/ou sportive régulière.

### ***2) Animations sportives jeunes***

#### ***Dispositif enfant (3/12 ans)***

En lien avec la politique éducative du territoire, le SASM propose dans le cadre des accueils de loisirs des activités aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Les activités de pratique sportive (APS) sont proposées toutes l'année les mercredis matin mais également en période de congés scolaires, été inclus.

L'organisation actuelle ne facilite pas la régularité de la pratique des activités proposées aux enfants sous forme de cycle. En effet, cette régularité est dépendante de la présence ou pas des enfants dans les accueils de loisirs.

Pour la saison 2021/2022 :

- 3091 passages les mercredis en maternel ;
- 4173 passages les mercredis en élémentaires ;
- 3173 passages en période de vacances scolaires (été inclus) ;
- 2401 passages en période de vacances scolaires (été inclus) ;

De manière générale la parité est atteinte et l'ensemble des activités proposées favorisent une mixité des publics.

#### ***Dispositif jeunes (11/17 ans)***

Dans le cadre d'une politique sportive fortement axée sur la dimension sociale, préventive et citoyenne du sport, la ville initie un projet d'animation dans les quartiers avec comme vecteur éducatif et pédagogique la pratique sportive. Ainsi le secteur APS jeunes a pour vocation de proposer

et développer des activités en faveur des jeunes filles et garçons, dans les différents quartiers de la ville à travers deux dispositifs :

- Les ASQ (Animations Sportives dans les Quartiers) dispositifs mis en place toute l'année (mercredis, soirs et vacances scolaires) ;
- « Si t'es sport » dispositif estival uniquement.

Bien que la crise sanitaire ait eu un impact important sur la mise en œuvre du dispositif jeune pour la saison 2021/2022, il est constaté, comme en 2020, une hausse des inscriptions.

- ➔ 174 inscrit.e.s au dispositif ASQ dont 20% de filles et 80% de garçons,
- ➔ 138 inscrit.e.s à « Si t'es sport » dont 31% de filles et 69% de garçons.

Les filles ont une pratique d'APS qui ne s'oriente pas forcément sur tous les sports, l'équipe éducative fait en sorte de proposer des APS répondant à ce public.

Enfin, La question de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre les discriminations sont abordées pendant les animations de façon informelle.

Les chiffres concernant les activités s'adressant aux jeunes dans les quartiers font apparaître globalement une faible fréquentation des filles.

### **3) Activités physiques et sportives adulte**

La ville propose à la population ivryenne et non ivryenne de plus de 18 ans, dans sa volonté de promouvoir les activités sportives, de pouvoir pratiquer des activités sportives de loisirs, détente et découvertes.

A l'année (de septembre à juin) la carte « **pass'sports** » permet principalement la pratique des activités fitness, sports collectifs et musculation.

L'été, une déclinaison est proposée, à savoir « **l'été sportif** ».

- ➔ 91% du public carte « pass'sport » était des femmes;
- ➔ 75 % du public de la carte « été sportif » était des femmes.

Le secteur travaille à favoriser davantage la mixité dans le cadre des APS adultes.

D'autres dispositifs adultes sont proposés :

- « **Sport et insertion** », animations sportives proposées en lien avec la mission locale. Les effectifs hommes/ femmes sont équilibrés dans l'ensemble ;
- « **Sport et accompagnement social** », en lien avec Emmaüs et dont la majorité des participants sont des hommes ;
- « **Passeport santé** », en lien avec le CMS, le groupe est composé à 90% de femmes et 10% d'hommes ;

- « **Sport séniors** » en lien avec le CCAS, ce dispositif a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Le groupe est composé à 90% de femmes et 10% d'hommes.

#### **4) Evènements sportifs**

Tout au long de l'année, le service des activités sportives municipales propose et participe à plusieurs événements sportifs. En raison du contexte sanitaire, seule la Vivicitta et les jeux du Val de Marne ont été reconduits.

A ce jour il n'est pas possible de mettre en exergue la participation féminine et masculine, cependant le service veille à la parité des actions proposées.

#### **5) La vie associative sportive**

Concernant la vie associative sportive, des conventions pluriannuelles d'objectifs sont établies entre la Ville et les associations. Un des objectifs opérationnels est de favoriser la pratique des sports des femmes et favoriser la mixité.

##### **USI Omnisports**

<b>USI Omnisports</b>					
	<b>Total</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>Hommes</b>	<b>%</b>
Bureau	4	1	25%	3	75%
Adhérent·e·s	4974	2474	50%	2500	50%
Salarié·e·s	76	28	37%	48	63%

##### **USI Football**

<b>USI Football</b>					
	<b>Total</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>Hommes</b>	<b>%</b>
Bureau	4	2	50%	2	50%
Adhérent·e·s	822	34	4%	788	96%
Salarié·e·s	5	3	60%	2	40%
Educateur·rice·s	54	4	7%	50	93%

Le club est passé de 2 à 4 équipes féminines.

Il a pour projet, entre autres, de développer la pratique féminine, dans le cadre du Plan de féminisation de la Fédération française de football. Les équipes participent ainsi à divers projets et tournois (projet Sensation'elles, tournoi Jacou Clapiers 100% féminin).

## Team V

Team V					
	Total	Femmes	%	Hommes	%
Bureau	2	2	100%	0	0%
Adhérent-e-s	73	53	73%	20	27%

L'objet de l'association est de proposer à la population des activités sportives et culturelles dans le but de favoriser leur épanouissement et leur émancipation.

L'association a pour but de répondre à un besoin de cohésion sociale territoriale en cultivant le bien vivre ensemble et le lien social via des activités sportives et culturelles accessibles en famille. L'association accompagne des projets qui émergent des adhérents dans leur réalisation. Une attention particulière sera portée sur les questions environnementales et sur les actions de solidarité internationale.

Cette association est née du besoin et de la demande de la population de pratiquer une activité physique sans contrainte, en plein air et, avec la possibilité d'y participer en famille. Elle contribue à renforcer le lien social autour de projets et objectifs communs visant le progrès de tou-te-s.

La priorité de la Team V est de proposer l'animation de créneaux sportifs ouverts et adaptés aux familles. C'est dans cette optique qu'un.e animateur.rice veille sur les enfants et dispose d'un matériel varié. Les enfants peuvent pratiquer avec leurs parents lorsque l'activité est adaptée.

## USI Handball

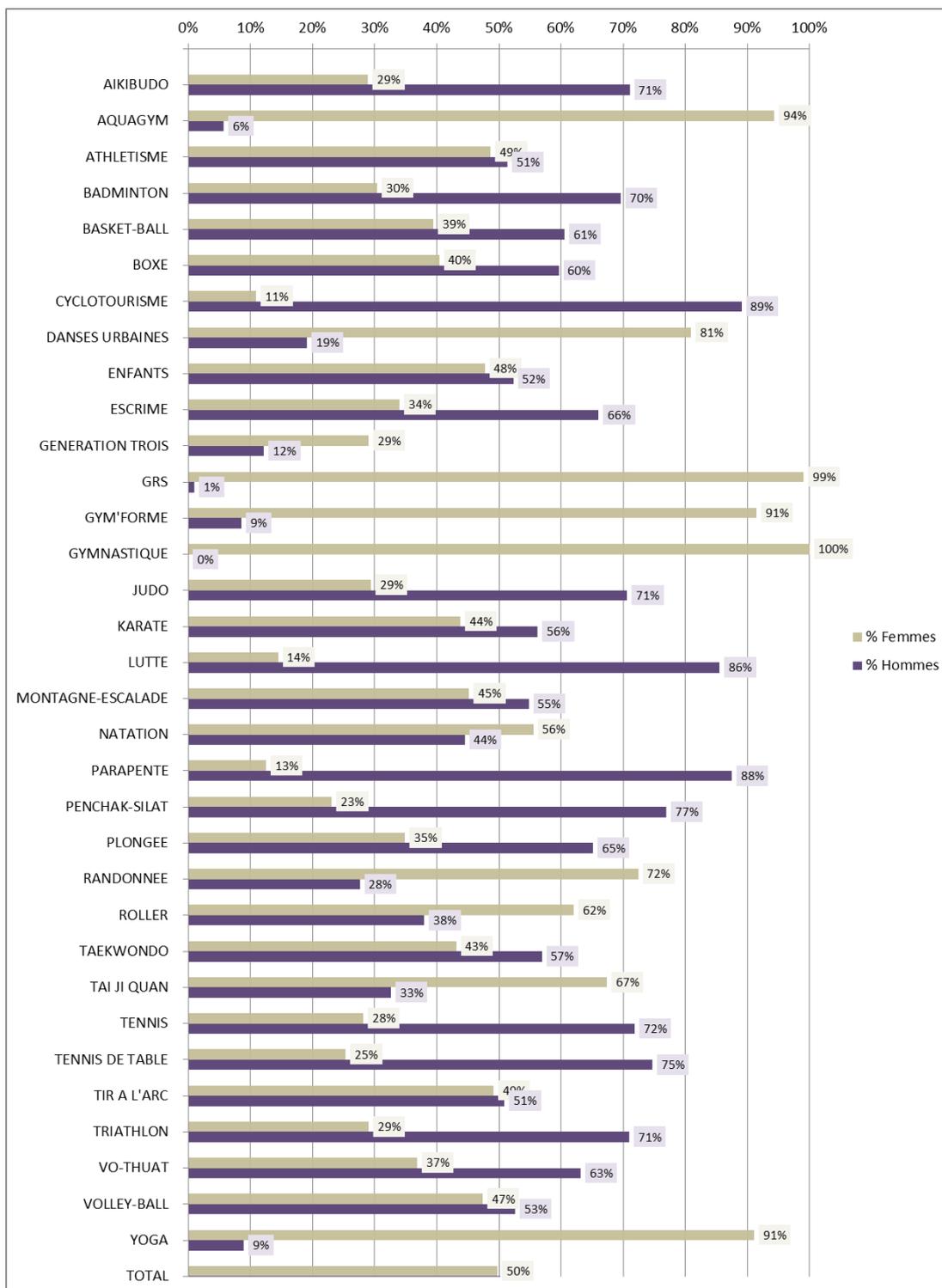
USI Handball					
	Total	Femmes	%	Hommes	%
Bureau	4	1	25%	3	75%
Adhérent-e-s	415	105	25%	310	75%
Educateur-ric-e-s	24	7	29%	17	71%

Les équipes féminines sont réparties en 6 collectifs. Ces collectifs sont construits à partir des tranches d'âges et enfin des niveaux de jeux (Départemental, Régional ou National).

A la rentrée de la saison 2021/2022, le club a mis en place un séminaire auprès de tous.tes les éducateur.rice.s sportif.ve.s avec l'association COLOSSE aux Pieds D'argile. L'objectif était de sensibiliser et d'informer sur les risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif

## Répartition femmes/hommes par section

SECTIONS DE L'USI Omnisports	2021/2022				
	Femmes	% Femmes	Hommes	% Hommes	Total
AIKIBUDO	11	29%	27	71%	38
AQUAGYM	100	94%	6	6%	106
ATHLETISME	127	49%	134	51%	261
BADMINTON	48	30%	110	70%	158
BASKET-BALL	129	39%	198	61%	327
BOXE	21	40%	31	60%	52
CYCLOTOURISME	7	11%	57	89%	64
DANSES URBAINES	34	81%	8	19%	42
ENFANTS	135	48%	148	52%	283
ESCRIME	37	34%	72	66%	109
GENERATION TROIS	245	29%	34	12%	279
GRS	101	99%	1	1%	102
GYM'FORME	161	91%	15	9%	176
GYMNASTIQUE	55	100%	0	0%	55
JUDO	96	29%	231	71%	327
KARATE	84	44%	108	56%	192
LUTTE	13	14%	77	86%	90
MONTAGNE-ESCALADE	118	45%	143	55%	261
NATATION	206	56%	165	44%	371
PARAPENTE	8	13%	56	88%	64
PENCHAK-SILAT	3	23%	10	77%	13
PLONGEE	30	35%	56	65%	86
RANDONNEE	42	72%	16	28%	58
ROLLER	62	62%	38	38%	100
TAEKWONDO	72	43%	95	57%	167
TAI JI QUAN	64	67%	31	33%	95
TENNIS	145	28%	370	72%	515
TENNIS DE TABLE	19	25%	56	75%	75
TIR A L'ARC	27	49%	28	51%	55
TRIATHLON	18	29%	44	71%	62
VO-THUAT	28	37%	48	63%	76
VOLLEY-BALL	64	47%	71	53%	135
YOGA	164	91%	16	9%	180
<b>TOTAL</b>	<b>2 474</b>	<b>50%</b>	<b>2 500</b>	<b>50%</b>	<b>4974</b>



De plus en plus de sections se rapprochent de la parité, pour cette année : athlétisme, Natation, Enfants, Boxe, Karaté, Escalade, Tir à l'arc, Volley Ball...

## LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Si l'espace public appartient à toutes et tous, les usages des femmes et des hommes sont très différents. La tendance est à l'occupation de l'espace par les hommes quand les femmes « s'occupent ». Elles marchent sans s'arrêter, pour amener les enfants d'un lieu à un autre, les faire jouer, faire les courses, etc. Elles vont jusqu'à élaborer des stratégies d'évitement selon les lieux et l'heure du jour et de la nuit.

Pour lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes, le Plan d'actions ivryen pour l'égalité femmes-hommes (2018-2020) a proposé de promouvoir un espace public non sexiste. Il s'agissait d'encourager l'appropriation de l'espace public par tous et toutes et d'identifier les lieux qui posent problèmes. Ainsi, explorer des espaces en groupe pendant des marches « sensibles » permet aux femmes de partager leur ressenti, leurs observations et idées quant au sentiment de sécurité et de légitimité qu'elles peuvent éprouver dans l'espace public. Dans cette continuité, la Direction des Espaces Publics a élaboré un rapport sur le genre et l'espace public à Ivry-sur-Seine visant à promouvoir un espace public non sexiste en recensant les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes de l'ensemble des services et en identifiant des points d'amélioration.

De plus, le Service Maintenance Travaux Voirie veille à renforcer le sentiment de sécurité des femmes lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public la nuit grâce à l'éclairage public. Toutes les rues sont éclairées la nuit ; certains squares fermés la nuit (Westermeyer, Alliés) restent éclairés pour ne pas créer de zones d'ombre insécurisantes tandis que l'éclairage est plus marqué sur certaines places pour créer des centralités rassurantes. En effet, le partenariat de la Ville avec l'application Garde ton Corps – UMay permet aux femmes de signaler les lieux où elles se sentent en insécurité pour des raisons notamment d'éclairage public et ainsi de faire remonter ces informations à la Direction des Espaces Publics.

En outre, ce service intègre le genre dans l'installation et l'entretien de bancs publics. En effet, les assises sont essentielles aux personnes qui pratiquent des activités d'accompagnement de jeunes enfants ou de personnes âgées. Ce sont le plus souvent des femmes. Ainsi, leur lieu d'installation et leur état général conditionnent l'utilisation qu'elles en font.

De même, le Service Maintenance Travaux Voirie souligne le fait qu'une bonne signalétique renforce le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public. Au contraire, lorsqu'une femme a l'air perdue, elle peut ressentir beaucoup d'insécurité.

Par ailleurs, le Service Propreté des Espaces Publics contribue à réduire le sentiment d'insécurité des femmes et donc à partager plus équitablement l'espace public. Par exemple, le nettoyage régulier des zones de tension que constituent les tunnels, les rampes d'accès, les impasses étroites et les zones sombres évite une désertion de ces zones par les femmes. De même, l'installation d'une première sanisette à Ivry est une avancée tant les femmes et les hommes ne sont pas égaux face à la présence de lieux d'aisance. C'est une question d'hygiène et de dignité élémentaire pour les femmes sans abris.

Ensuite, le Service Déplacement Stationnement s'attache, d'une part, à promouvoir l'usage du vélo, vecteur d'émancipation, notamment pour les familles disposant d'une seule voiture pour le foyer ; d'autre part, à améliorer l'état des parkings municipaux pour réduire le sentiment d'insécurité potentielle.

Enfin, le Service Etudes et Grands Travaux intègre un critère de genre pour rééquilibrer l'appropriation de l'espace par les filles et les garçons dans les cours d'école. Le Service Enseignement, a constaté que les espaces de jeux de ballons étaient disproportionnés. Par conséquent, les filles étaient reléguées sur les bancs, sur le pourtour de la cour. Ainsi, dans les écoles élémentaires Paul Langevin et Maurice Thorez, il a été décidé de réduire les surfaces de jeux de ballons, à présent occupées par d'autres jeux (des marelles). Les bancs ont également été répartis différemment pour s'installer sans être dérangé par les jeux de ballons. Cette problématique d'égalité des usages est spécifique aux écoles élémentaires, les usages des cours d'écoles maternelles étant plus mixtes.

Plus généralement, la création et l'aménagement d'espaces publics jouent un rôle majeur vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Par exemple, les projets en cœur d'îlots sont nombreux à Ivry car ils font se côtoyer sphère publique et sphère privée, ce qui évite la résidentialisation. Cette dernière peut créer des espaces clos générant un sentiment d'enfermement et d'insécurité lorsqu'on les traverse. Ainsi, un réseau de cheminements piétonniers permet de desservir les habitations et de circuler à pied à l'intérieur des cœurs d'îlots ouverts, ce qui assure une surveillance « naturelle » par la présence continue d'habitant.es.

Ce service prend en compte le fait que les trottoirs larges favorisent le sentiment de sécurité des femmes, au contraire des trottoirs étroits. De manière générale, les projets font le plus possible l'objet de concertation avec les habitant.es, entre autre pour permettre aux femmes d'exprimer directement leurs besoins.

## LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN

### *1) Les politiques de l'habitat*

Le secteur habitat social s'inscrit activement dans le suivi et l'accompagnement des femmes victimes de violences. Il est un acteur majeur du réseau ivryen de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Ainsi, les passerelles entre ces professionnel.les ont été renforcées par une fiche de liaison entre le secteur habitat, l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) et le Commissariat d'Ivry.

Concernant l'année 2022, notons quelques éléments chiffrés : au 7 octobre 2022, 108 femmes (85 en 2021) ont indiqué un motif de violences au sein du couple sur leur demande de logement social. Les femmes recensées ont entre 19 à 64 ans, 73 % d'entre elles ont des enfants (pour 55% en 2021). Cette augmentation peut entre autre s'expliquer par la sensibilisation autour de la prise en charge des violences, qui entraîne l'expression plus systématique des violences au moment de la demande de logement.

Ces femmes victimes de violences ont souvent besoin d'être relogées en dehors d'Ivry-sur-Seine. C'est pour cette raison que la ville a décidé de signer une convention tripartite avec l'Etat et le Département dans le cadre du dispositif départemental piloté par la Mission Hébergement Logement. Ce dispositif a pour objectif de permettre plus de mobilité entre les villes du Val-de-Marne en proposant des relogements hors commune.

En effet, depuis janvier 2019, le Département a ouvert en lien avec les services de l'Etat et les associations partenaires, un lieu d'accueil de première urgence, en alternative à l'hôtel. Une deuxième structure a été ouverte en 2021, qui couvre l'autre partie du Département.

Les femmes victimes de violences y sont accueillies pour une période de deux mois dans un lieu digne et sécurisé, avec leurs enfants le cas échéant, et y sont accompagnées dans leurs problématiques juridiques, sociales et psychologiques par des professionnels compétents. Cette mise en sécurité permet aux professionnels de gérer et d'évaluer les situations en vue d'une réorientation vers un dispositif plus adapté à plus long terme. Néanmoins, il est primordial pour la réussite de ce dispositif, qu'à l'issue de ces deux mois, ces femmes ne soient pas contraintes d'accepter un hébergement en hôtel, voire pire un retour au domicile. C'est pourquoi un partenariat se construit avec les services de l'Etat, les bailleurs, les associations partenaires mais aussi les villes du Département, afin de constituer un parc de logements-relais prenant la suite du dispositif de mise à l'abri et en amont du relogement définitif.

C'est dans ce cadre que la ville d'Ivry a décidé de s'inscrire dans la constitution de ce parc départemental de logements et de mettre à disposition cinq logements de sa réservation. L'originalité du projet repose sur le fait que les villes s'engagent à ne pas réserver les logements mis à disposition aux habitantes de leurs communes, l'éloignement du conjoint violent, la sécurité des femmes accueillies et la confidentialité de leur adresse étant les premiers prérequis du dispositif.

L'inscription de la commune dans ce dispositif garantit, en contrepartie, une prise en charge de toute ivryenne qui se présente à l'EDS pour une écoute, une évaluation et une orientation immédiate adaptée. Dans un deuxième temps, elles bénéficieront également des logements mis à disposition, dans la commune la plus adaptée à leur situation et besoins.

A noter que des relogements exceptionnels sont également possibles grâce à la réactivité de bailleurs sociaux de la ville lorsque les femmes subissant des violences sont locataires du parc social.

Enfin, la maison des femmes a été inaugurée le 8 mars 2021. Elle est gérée par l'association « Femmes solidaires ». Elles disposent désormais d'un lieu accueillant favorisant l'écoute, l'échange avec les femmes qui souhaiteront les solliciter.

## **2) Service d'atelier d'urbanisme et de conduite d'opérations**

Une réflexion est menée dans les opérations d'aménagement pour une ambiance urbaine apaisée, vivante et active, permettant de sécuriser les déplacements et de mixer au mieux les usages. Cela passe par la conception des espaces publics, l'animation des façades des rez-de-chaussée.

Sur la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Plateau, le *Square des justes parmi les nations* a été pensé sans recoin, à proximité des habitations et dans un espace préservé en cœur d'îlot, avec un double accès, sans porche.

Sur l'opération Villars, comme sur la plupart des opérations récentes, les noms de femmes oubliées de l'Histoire, en lien avec le lieu où la destination du bâtiment, sont privilégiés dans les dénominations.

Sur Ivry Confluences, la tenue d'ateliers sur les usages, les pratiques, les cheminements en lien avec la production des équipements publics a notamment permis de travailler la question de l'inclusion des femmes dans l'espace public, au regard de leurs pratiques actuelles mais aussi sur des thématiques très masculines à déconstruire (sport, loisirs...).

La préfiguration de l'aménagement des berges a notamment réinterprété les codes des terrains de sport (déformés) et introduit des espaces de rassemblement (plateau danse, tables de pique-nique...) destinés à un public non genré.

Par ailleurs, en 2022, certains ateliers de concertation ont été menés, en partenariat avec la DSALE, dans une approche d'intégration des enfants dans les réflexions. Cela a été le cas pour les ateliers autour de l'aménagement de la Place Gambetta et du parvis de l'école Anne Sylvestre.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La version 2022 du rapport sur la situation en matière d'égalité à Ivry-sur-Seine reflète l'engagement de la Ville d'Ivry-Sur-Seine dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et le territoire ivryen ; d'une part, dans la politique de gestion des ressources humaines, d'autre part dans les politiques à destination des ivryen.ne.s.

L'enjeu de 2023, après une année quasi complète de vacance du poste de chargée de mission à la lutte contre les discriminations, sera de consolider les groupes de travail et actions mises en place sur le territoire en faveur de l'égalité.

De même, l'année 2023 permettra de co-construire le prochain Plan d'actions pour l'égalité femmes-hommes. Ce sera l'occasion de renforcer le travail déjà bien engagé à tous les niveaux à Ivry-sur-Seine et de proposer des actions innovantes adaptées aux constats et aux besoins des habitant.es.

Le précédent plan d'actions avait été mis en place suite à la signature par la ville d'Ivry-sur-Seine de la Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale. Ce plan était organisé en 7 axes (voir annexe) et comprenait des actions concernant à la fois les politiques publiques de la ville et sa gestion des ressources humaines en interne.

Il s'agira, pour la suite, de tirer des conséquences de l'évaluation réalisée en 2021, dans la perspective de co-construire ce nouveau Plan d'actions en concertation avec les habitant.es, les élu.es, les associations et les services municipaux.